**Zeitschrift:** Revue de linguistique romane

Herausgeber: Société de Linguistique Romane

**Band:** 46 (1982) **Heft:** 183-184

Buchbesprechung: Chronique bibliographique

## Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF: 20.11.2025** 

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

# LIVRES REÇUS

# CHRONIQUE BIBLIOGRAPHIQUE

## REVUES ET RECUEILS D'ÉTUDES

CAHIERS DE LINGUISTIQUE FRANÇAISE, Unité de linguistique française, Faculté des Lettres, Université de Genève, n° 1 (1980), n° 2 et 3 (1981).

Ce premier numéro des Cahiers de linguistique française, de l'Unité de linguistique française de Genève dirigée par Eddy Roulet, est consacré aux actes de langage saisis dans une perspective nouvelle. Rompant avec la recherche philosophique et linguistique classique sur ce sujet, les pragmaticiens genevois n'ont pas opté pour une analyse d'actes de langage isolés, d'exemples construits privilégiés, mais ont choisi de décrire des actes de langage authentiques, d'observer des actes du discours langagier effectif, d'où le titre « Actes de langage et structure de la conversation ». Le cahier se divise en deux parties comprenant chacune trois contributions. La première porte sur « l'illocution et l'interactivité dans la structure de la conversation », la seconde s'occupe des « marqueurs illocutoires et interactifs », le dénominateur commun étant le concept d'interactivité qui est ajouté à la notion classique d'illocution pour marquer « les relations entre les actes d'un discours » (p. 2) et permettre ainsi de « qualifier un acte d'après la relation qu'il entretient avec un autre acte » (p. 26).

A. Auchlin et A. Zenone (Université de Genève): Conversations, actions, actes de langage: éléments d'un système d'analyse (pp. 6-41). — Se fondant sur un corpus constitué d'enregistrements effectués dans une librairie et une agence de voyages, A. A. et A. Z. proposent une description et une explicitation des procédures qui permettent d'analyser des conversations authentiques en termes d'actes de langage. Ils s'inspirent à cet effet de la procédure d'analyse mise au point par J. Sinclair et R. M. Coulthard (Towards an Analysis of discourse, Oxford, Oxford University Press, 1975) et plus particulièrement de l'idée d'organisation hiérarchique des niveaux d'analyse. Ils distinguent deux systèmes d'analyse, une macro-analyse qui, partant de séquences conversationnelles closes identifiables aboutit, en passant par les étapes intermédiaires que sont l'incursion, la trans-

action et l'échange, à l'acte, et une micro-analyse ou « analyse des actes et des séquences d'actes à l'intérieur des échanges » (p. 7) qui fait ressortir la nécessité du concept d'interactivité et celle de la distinction entre valeur (illocutoire et interactive) et fonction (illocutoire et interactive). S'y ajoutent des règles de composition et des règles de séquence qui régissent l'attribution des fonctions interactives et illocutoires et la constitution des séquences. Si la notion d'interactivité semble incontestablement utile dans la mesure où elle permet de caractériser une unité discursive non par rapport à l'acte qu'elle accomplit comme la notion d'illocution, mais par rapport aux autres actes avec lesquels elle est en relation (cf. réponse, acceptation, refus, confirmation, etc.), les autres distinctions et règles proposées nous paraissent d'une utilité beaucoup plus discutable. Qu'on en juge par l'exemple suivant : la règle de composition, selon A. A. et A. Z., serait indispensable pour attribuer à 2) une fonction de « réponse » et la règle de séquence pour attribuer à 1) une fonction de « question » (pp. 36-37) :

- 1) C: Vous les avez en deux jours
- 2) Oui j'les ai.
- A. Auchlin, J. Moeschler et A. Zenone (Université de Genève): Illocution et interactivité: préliminaires à une analyse fonctionnelle des actes de langage en séquences (pp. 42-53). Ce second article reprend les concepts et règles dégagés par le premier, mais en les intégrant dans une présentation formelle.
- J. Moeschler (Université de Genève): La réfutation parmi les fonctions interactives marquant l'accord et le désaccord (pp. 54-78). Via les concepts de satisfaction et d'appropriété, J. M. examine quelques fonctions interactives, dont la réfutation, qui ont comme caractéristique commune d'être des « réponses » à des actes de langage initiaux de type illocutoire différent, en particulier questions et assertions.
- E. Roulet (Université de Genève) : Stratégies d'interaction, modes d'implicitation et marqueurs illocutoires (pp. 80-103). — Cet article fait le lien entre l'étude ethnométhodologique des stratégies en face à face et des processus de figuration (cf. les travaux de E. Goffmann sur les relations en public et les rites d'interaction et l'article Universals in language usage : Politeness phenomena de P. Brown et S. Levinson), la réflexion philosophique sur les différents modes d'implicitation et l'analyse linguistique des marqueurs illocutoires. Le cadre ethnométhodologique permet une approche différente des actes illocutoires, en termes d'actes menaçant la jace positive (c'est-à-dire le besoin d'être reconnu et apprécié par autrui) et d'actes menaçant la face négative (c'est-à-dire le besoin de défendre le territoire de son moi) du locuteur et de l'interlocuteur. Il s'y ajoute des processus de figuration, phénomènes destinés à neutraliser la menace inhérente à tout acte de langage, dont l'opposition à la maxime conversationnelle de clarté met à jour des stratégies d'interaction fondamentales. La confrontation de ces stratégies avec les modes de communication de la valeur illocutoire distingués par Grice et les marques illocutoires correspondantes aboutit à la distinction entre trois types de réalisation non allusive des actes illocutoires auxquels corres-

pondent trois types de marqueurs différents, les dénominatifs d'actes illocutoires (les verbes performatifs pour l'essentiel), les marqueurs indicatifs d'actes illocutoires, les moins connus (cf. par exemple, certes, quand même, bien que . . ., etc.) et les marqueurs potentiels d'actes illocutoires (cf. pouvez-vous . . ., voulez-vous . . ., j'aimerais que . . ., etc.). La nouveauté de l'analyse de E. R. réside dans l'abandon des marqueurs de dérivation. E. R. rejette en effet la notion de dérivation illocutoire et, partant, le concept d'acte de langage indirect.

C. Rubattel (Université de Genève) : Une analyse sémantique des verbes performatifs français (pp. 104-127). — Considérant à la suite de M. J. White (A suggestion regarding the semantical analysis of performatives, Dialectica 30, pp. 117-134, 1978) que les phrases avec verbes performatifs sont redevables, contrairement aux thèses classiques issues d'Austin, d'une analyse vériconditionnelle, C. R. propose dans cet article une description sémantique des verbes performatifs français à l'aide de la logique des prédicats et de la logique des mondes possibles. Le contenu sémantique ou intension d'un verbe performatif comportera par conséquent des variables correspondant à des index tels que le moment de l'énonciation, l'extension des individus mentionnés, les croyances du locuteur et de l'interlocuteur, etc., variables qui seront saturées dans les énoncés par des constantes. L'attribution d'une valeur de vérité s'effectue par l'intermédiaire de conditions d'emploi, propres à chaque verbe, qui sont représentées par les opérateurs de la logique épistémique (savoir, croyance), boulomaïque (intention, désir), déontique (obligation), aléthique (vérité), éthique (jugement moral), temporelle (cf. pour promettre, par exemple) indexés pour un monde possible. La distinction de deux parties dans la représentation sémantique des verbes performatifs, la forme logique et les conditions d'emploi, permet d'établir trois types de relations : celles qui existent entre les prédicats représentant la forme logique des verbes, celles qui existent entre les opérateurs représentant les conditions d'emploi et celles qui existent entre deux verbes lorsque leur représentation comporte une différence minimale et une seule, à l'un ou l'autre niveau. L'intérêt de cette tripartition est grand. On peut en effet faire l'hypothèse de postulats de sens, pour décrire les relations entre prédicats, sans pour autant conclure à l'équivalence sémantique totale des verbes concernés, ce qui du coup lève une des principales objections contre l'emploi des postulats de sens et sort de l'impasse dans laquelle elle s'était fourvoyée une analyse sémantique en termes de prédicats trop rigide. Le formalisme ébauché par C. R. est mis à l'épreuve sur les verbes performatifs promissifs (promettre, offrir, garantir, s'engager, menacer, refuser et renoncer) et sur un échantillon représentatif des verbes exercitifs (suggérer, conseiller, déconseiller, inviter, encourager) et des verbes expositifs (déduire, démentir, nier, maintenir). Des analyses opérées, il ressort qu'il n'y a pas de corrélations significatives entre les propriétés sémantiques des verbes performatifs et leurs propriétés syntaxiques. Il existe, par contre, des restrictions sur la structure des formes logiques et des conditions d'emploi.

N. de Spengler (Université de Genève) : Première approche des marqueurs d'interactivité (pp. 128-148). — L'objectif de N. de S. est de faire un inventaire

aussi complet que possible des marqueurs d'interactivité, c'est-à-dire des expressions qui marquent explicitement la fonction interactive réalisée par certains énoncés, pour contribuer à l'élaboration de catégories pertinentes d'interactivité telle qu'elle a déjà été entreprise par G. Aston dans son article Comprehending Value: Aspects of the Structure of Argumentative Discourse (Studi Italiani di Linguistica Teorica ed Applicata, VI/3, pp. 465-509). Deux critères, liés aux caractéristiques définitoires de la fonction d'interactivité, ont présidé au choix, dans un corpus composé d'enregistrements authentiques, d'un texte de fiction (San Antonio, Ça tourne au vinaigre, Fleuve Noir, Paris, 1956) et d'exemples construits, des marqueurs d'interactivité:

1° L'existence de liens cotextuels entre deux actes (rendus explicites par un marqueur), d'où le test pragmatique d'Aston qui suit : « What did the addresser do in performing act B which he could not have been said to have done if act A had previously been performed ? ».

2° L'existence d'une fonction de subordination entre l'acte à fonction illocutoire et l'acte à fonction interactive qui lui est relié.

Ont été volontairement écartés pour raison de place les locutions conjonctives, à l'exception de parce que et puisque, les tournures syntaxiques, les faits prosodiques et les verbes performatifs à fonction interactive (cf. j'admets que...). Le classement provisoire proposé par N. de S. sépare les marqueurs argumentatifs, qui relient plutôt les actes par l'intermédiaire des conclusions que l'on peut en tirer, et les marqueurs géographiques, qui localisent plutôt les actes dans les discours, les uns par rapport aux autres (tel acte précède tel autre, s'ajoute à tel autre, etc.). On trouve parmi les argumentatifs les concessifs (certes, bon, oui, ces deux derniers avec une intonation montante), les contrastifs (mais, seulement, quand même, pourtant cependant, malgré tout, néanmoins, en revanche, par contre), les oppositifs (non, si, en fait, en réalité, absolument pas, certainement pas, pas du tout...), les confirmatifs (oui, tout fait, absolument, parfaitement, en effet, effectivement, bien), les justificatifs-explicatifs (car, parce que, puisque), les introducteurs d'argument (or, d'ailleurs), la classe « précision » (du moins, même) et les conclusifs (finalement, après tout, ceci dit, tout compte fait, au fond, décidément, enfin, alors, donc aussi). Les géographiques se répartissent entre ceux qui expriment un lien thématique avec un acte précédent comme à propos, justement, en fait, ceux qui marquent un ajout comme et, et puis, en outre et les alternatifs (ou bien... ou bien, autrement, plutôt). Dans l'analyse des catégories ainsi définies, N. de S. traite avant tout les marqueurs qui n'ont pas encore fait l'objet d'études particulières. Délaissant ainsi ceux qui ont été abordés par O. Ducrot et alii (Les mots du discours, 1980), N. de S. accorde une attention spéciale à l'opposition mais/quand même/pourtant, à la distinction approbatifs/confirmatifs, aux membres de la classe « précision », aux conclusifs ceci dit et après tout et à la classe ajout.

Les numéros deux et trois des *Cahiers de linguistique française* publient les actes du *Premier colloque de pragmatique de Genève* sur « Les différents types de marqueurs et la détermination des fonctions des actes de langage en contexte ». Ce colloque a réuni à Genève du 16 au 18 mars 1981, outre les participants genevois au projet de recherches « Etude sémantique et pragmatique des réalisations des actes de langage dans le discours du français contemporain », une douzaine de spécialistes français, allemands, belges et américains. Il ressort des 17 communications présentés que « l'illocutoire » est un domaine d'investigation ouvert, en pleine mutation, dont les principaux concepts, même ceux qui sont à l'origine de la théorie des actes du langage, sont actuellement l'objet d'une remise en cause diversifiée plus ou moins radicale. L'irritation légitime que peut susciter cette flagrante absence de consensus cède toutefois très vite devant la vitalité et l'originalité dont fait preuve une grande partie de ces articles. La pragmatique de l'illocutoire est une science en plein essor.

B. de Cornulier (Faculté des Sciences de Marseille-Lumigny): Signification réflexive et « non-natural meaning » (pp. 5-22). — Il s'agit d'une critique de la définition gricéenne de la signification non naturelle. On sait que pour Grice signifier non naturellement quelque chose par un acte X, c'est produire cet acte X avec l'intention de produire un certain effet chez l'interlocuteur. C'est, par exemple, effectuer un acte d'assertion avec l'intention de produire chez le destinataire une croyance et avec l'intention d'obtenir cet effet au moyen de la reconnaissance par le destinataire de l'intention précédente. Le défaut d'une telle définition réside, selon B. de C., dans l'absence de la notion de signe. On ne peut parler de signification même non naturelle s'il n'y a pas de signe. D'où B. de C. reprend l'idée de réflexivité gricéenne, mais en postulant à la base un signe « volontaire » dont le caractère volontaire, et manifestement (« publiquement ») volontaire, impliquera effectivement ou du moins virtuellement, les « intentions » définies par Grice.

F. Récanati (CNRS) : Le potentiel illocutionnaire des phrases déclaratives (pp. 23-39). — L'auteur prend soin au début de son article de préciser que la théorie qui y est ébauchée ne représente déjà plus tout à fait sa position. L'explication de la force illocutoire prescriptive et non assertive d'une phrase déclarative comme 1) Quand tu auras fini de peler les pommes de terre, tu nettoieras les latrines, se fait généralement en termes de dérivation conversationnelle. L'acte indirect 1) est un acte conversationnellement dérivé, parce que l'hypothèse de son accomplissement est nécessaire pour concilier son énonciation avec le respect présumé des maximes conversationnelles. En effet, si 1) ne servait pas à donner un ordre, il serait une simple prédiction et, ipso facto violerait la « seconde maxime de qualité », selon laquelle on ne doit pas asserter quelque chose si on n'a pas de raison particulière de croire que ce qu'on asserte est vrai. Mais en faisant ainsi de toute phrase déclarative une assertion, la théorie conversationnelle entre en conflit avec la conception classique austinienne du performatif comme étant non constatif, non assertif. F. R. propose par conséquent une explication concurrente qui distingue deux types de vrai et, partant,

deux types d'assertion, selon qu'il s'agit d'une vérité indépendante ou non de l'énonciation. L'acte 1), s'il reste un acte indirect, ne sera plus conversationnellement dérivé : en disant 1), considéré comme une assertion performative, le locuteur exprime l'intention que 1) soit vrai à cause de l'énonciation. La prescription découle de l'assertion performative : l'acte illocutoire indirect est impliqué par l'acte direct.

- A. Berrendonner (Université de Fribourg, Suisse): Zéro pour la question. Syntaxe et sémantique des interrogations directes (pp. 24-69). A. B. propose, ni plus ni moins, de rejeter le concept même sur lequel s'appuie toute la théorie des actes de langage, c'est-à-dire le concept d'acte illocutoire. L'obstacle le plus sérieux à sa théorie substitutive, qui fait de la parole un substitut occasionnel de l'acte, est représenté par les marqueurs à la valeur illocutoire non annulable que sont les tournures syntaxiques, comme l'impératif ou l'interrogation. A. B. évite cet écueil en montrant que les questions directes, qui n'ont aucune marque syntaxique spécifique de l'interrogation, sont en fait des questions indirectes constituées syntaxiquement d'une proposition subordonnée régie par un constituant zéro. Indépendamment de la pertinence même du concept d'acte illocutoire, la solution syntaxique et sémantique qu'apporte A. B. au problème des interrogations directes nous paraît aller à l'encontre du « souci d'économiser les efforts » et d'une « certaine conception intuitive de la simplicité comme critère d'évaluation des modèles » évoqués par lui au début de son article.
- J. Verschueren (Université d'Anvers): Basic Linguistic Action Verbs (pp. 71-88). J. V. présente et discute les critères anthropologiques, psychologiques et linguistiques qui ont présidé au choix des verbes d'action langagière (?) basiques, c'est-à-dire des verbes qui, comme les génériques parler et dire, sont utilisés dans les langues naturelles pour décrire (des aspects de) l'action « linguistique ».
- C. Rubattel (Université de Genève): Remarques sur les performatifs fonctionnant comme marqueurs d'interactivité (pp. 89-92). Définition des verbes performatifs interactifs comme étant les verbes qui présentent un présupposé 'on dit que p' et un posé 'je dis que p' ou 'je dis que q' ou encore 'je dis que non p'. Sont exclus, par conséquent, les verbes du type nier qui comportent le présupposé 'on pense/croit que p'.
- J. Moeschler et N. de Spengler (Université de Genève): QUAND MEME: De la concession à la réfutation (pp. 93-112). Etude, dans le cadre théorique des fonctions d'interactivité esquissé dans le premier Cahier, du sens et des deux emplois, concessif et réfutatif, de quand même. L'hypothèse sémantique proposée est que quand même véhicule une référence à un ensemble de normes sociales et crée ainsi une rupture entre le monde décrit et le monde normé.
- A. Zenone (Université de Genève): Marqueurs de consécution: le cas de DONC (pp. 113-139). A la suite des différents emplois de donc (marqueur de structuration, discursif, argumentatif, métadiscursif et récapitulatif), A. Z. aboutit à la conclusion que toutes les occurrences de donc se laissent ramener au

schéma basique q, donc p, les variables étant la nature de q, contextuel ou cotextuel, et le niveau de l'enchaînement qui peut se faire sur le posé, sur l'implicite ou sur le métadiscursif. La valeur caractéristique de donc est de présenter l'antécédent comme quelque chose d'acquis ou ayant déjà obtenu le consensus. Sa valeur interactive réside dans le fait qu'il permet d'associer rétroactivement une fonction interactive d'argument à l'occurrence qui en est l'antécédent.

A. Auchlin (Université de Genève): MAIS HEU, PIS BON, BEN ALORS VOILA, QUOI! Marqueurs de la structuration de la conversation et complétude (pp. 141-159). — Les marqueurs de structuration sont les Gliederungssignale de E. Gülich (1970, Makrosyntax der Gliederungssignale im gesprochenen Französisch, Fincke, Munich). Ce sont donc des éléments dont la fonction principale consiste à structurer le discours ou la conversation. A. A. examine d'abord en quoi réside cette fonction de structuration, puis, sur la base de cet examen, ébauche une classification des marqueurs de structuration, ébauche qui constitue pour lui plus un coup d'essai qu'un travail de synthèse achevé.

M. Martins-Baltar (ENS de Saint-Cloud, Crédif): Les valeurs non marquées dans l'interprétation des énoncés (pp. 160-181). Comment se fait l'interprétation illocutoire d'énoncés sans marques illocutoires spécifiques? Elle se constitue, répond M. M.-B., sur des valeurs externes à ce qu'elle interprète, valeur aléthique (liée à la vérité), valeur pratique (liée à l'utilité), valeur éthique (liée au devoir, au bien), et valeur hédonique (liée au désir, au plaisir), que les locuteurs projettent sur les différents éléments de l'énonciation à partir de données objectives ou subjectives extra-linguistiques. Ainsi l'interprétation de 1) Je suis en panne d'essence par l'interlocuteur B et sa réplique 2) Il y a un garage au coin de la rue sont fonction de la valeur que B projette sur les différents éléments de 1). En tant qu'il réplique 2), B considère que 1) est pour le locuteur A de 1) un fait de valeur hédonique négative. 2), par conséquent, peut être interprété comme une tentative de dé-négativisation.

W. Settekorn (Université de Hambourg): « Toi aussi on te téléphone comme ça ...»; .. « Oui ben j'sais pas ce que j'ferais ...». Connaissance situationnelle et compréhension d'actes (pp. 183-204). — La description minutieuse d'un entretien téléphonique permet à W. S. de mettre en relief le rôle capital que joue dans une pragmatique linguistique empirique la situation de communication. La prise en compte des éléments situationnels se révèle décisive pour la détermination des relations entre les interlocuteurs et l'interprétation des actes de langage.

O. Ducrot (E.H.E.S.S., Paris): Langage, métalangage et performatifs (pp. 5-34). — Une phrase comme 1) Pierre est intelligent ne constitue pas, selon O. D., l'affirmation de l'attribution d'une propriété ('l'intelligence') à un être nommé Pierre. 1) se laisse décrire en termes purement argumentatifs: on indique le type de conclusions en faveur desquelles 1) peut être présentée. Ce n'est qu'à un stade ultérieur qu'une dérivation délocutive produit pour l'adjectif une significa-

tion seconde où il désigne une propriété, celle qui est censée appartenir aux objets X à propos desquels on argumente en disant X est intelligent. Lorsque le linguiste transcrit 1) par 2) L a dit que Pierre est intelligent, il s'appuie par conséquent sur cette relecture ou sens second formé par la dérivation délocutive effectuée par l'usage quotidien de la parole et en fait la source d'un concept métalinguistique. — Le même processus se retrouve dans la description des performatifs explicites. Lorsque le linguiste, pour définir le performatif explicite, dit que L fait l'acte désigné par « je promets de venir », par exemple, il construit un « promettre » métalinguistique sur le sens second de promettre. L'énoncé 3) Je promets de venir n'est pas l'affirmation que le locuteur accomplit un acte illocutoire. C'est l'utilisation de Je promets pour certains actes qui entraîne la transformation sémantique du verbe promettre. O. D. condamne ainsi la théorie du performatif explicite, parce qu'elle « sublime le procédé langagier de la dérivation délocutive pour en faire la source des concepts et des connaissances métalinguistiques du linguiste ».

R. Zuber (CNRS, Paris): Mood Markers and Explicit Performatives (pp. 35-46). — Pour R. Z., la distinction entre les verbes performatifs et les tournures syntaxiques est une différence présuppositionnelle: la valeur illocutoire associée aux verbes performatifs est présupposée, alors que celle véhiculée par les tournures syntaxiques est assertée.

A. Davison (University of Illinois): Markers of Derived Illocutionary Force and Paradoxes of Speech Act Modifiers (pp. 47-73). — A. Davison ne plaide pas pour un retour à l'hypothèse performative, mais elle estime que sa condamnation a été trop hâtive et trop radicale. Elle constate surtout qu'elle n'a été suivie, à quelques rares exceptions près concernant des domaines restreints, d'aucun autre traitement « grammatical ». A. D. démontre, que beaucoup d'arguments utilisés contre l'hypothèse performative sont en même temps des arguments qui condamnent aussi toute analyse performative qui sépare l'illocutoire du sens. Son objectif est de mettre en relief la nécessité d'une description non seulement pragmatique mais linguistique des phénomènes illocutoires. L'analyse des contraintes qui régissent l'emploi des modifieurs adverbiaux d'actes indirects prouve en effet que la syntaxe et la sémantique interviennent nécessairement dans une description satisfaisante des données relevées et donc qu'il faut incorporer la dimension illocutionnaire dans une théorie syntaxique et sémantique.

J. C. Anscombre (CNRS, E.H.E.S.S., Paris): Marqueurs et hypermarqueurs de dérivation illocutoire: notions et problèmes (pp. 75--124). — J. C. A. présente ici un exposé complet de sa théorie de la dérivation illocutoire que les articles parus dans Langage et Société (La problématique de l'illocutoire dérivé, 1977), Langue française (Délocutivité benvenistienne, délocutivité généralisée et performativité, 1979), Recherches linguistiques (Délocutivité généralisée et rapports syntaxe/sémantique, 1979) et Communications (Voulez-vous dériver avec moi?, 1980) ont contribué à faire connaître. J. C. A. traite principalement trois questions: (i) il unit performativité, délocutivité généralisée et dérivation illocutoire,

- (ii) il remet en cause la distinction synchronie/diachronie en arguant que certains faits linguistiques ne peuvent être expliqués que dans une perspective diachronique et (iii) il met en relief le caractère pragmatique de certaines propriétés syntaxiques.
- F. Letoublon (Université de Grenoble III) et A. Pierrot (Université de Paris III) : L'illocutoire en grec et dans les langues anciennes (pp. 125-148). F. L. et A. P. appliquent la théorie de la dérivation illocutoire à différents phénomènes du grec ancien, comme la description des emplois paradoxaux du verbe eidénai ('savoir') dans un corpus constitué par les œuvres de Platon, d'Aristophane et d'Euripide ou le passage d'un présent modal à un futur grammatical.
- A. M. Diller (Université de Dakar): L'illocutoire et le format des espaces (pp. 149-172). Dans un travail qui se veut avant tout exploratoire, A. M. D. adapte les concepts élaborés par G. Fauconnier dans Mental Spaces aux actes illocutoires. Elle postule deux espaces mentaux primaires, l'espace de croyance et l'espace des désirs du locuteur, basés sur les conditions nécessaires et suffisantes à l'accomplissement d'un acte de langage et qui sont donnés comme nécessaires pour l'interprétation illocutoire du discours. Des éléments de ces espaces peuvent être explicités dans la phrase et tracent pour chaque énoncé une configuration spatiale basique « à partir de laquelle sont calculées les correspondances mettant en relation les deux espaces et rendant compte du potentiel illocutoire de l'énoncé ». L'avantage du format spatial ainsi considéré est de faire carrément l'économie de la notion d'acte illocutoire dérivé. A. M. D. ajoute le concept d'espace social pour traiter les conventions d'usage et rendre compte des phénomènes de politesse et d'idiomaticité dans les actes de langage.
- J. Jayez (Université d'Aix-Marseille I): A FORTIORI: Problèmes retors de syntaxe et de sémantique (pp. 173-231). Etude de a fortiori en deux parties, une partie empirique où J. J. collecte, dans un débat théorique syntaxique et sémantique bien documenté sur les adverbes voisins, les propriétés syntaxiques, sémantiques et pragmatiques de a fortiori, et une partie « formalisée » où il présente une formalisation logique « progressive » à la Lewis destinée à capter la spécificité sémantique de ce marqueur illocutoire.

Georges KLEIBER

Incidences. Nouvelle série. Vol. V, nº 1 (janvier-avril 1981) : Médiéva-lités, Ottawa, Editions de l'Université d'Ottawa, 1981, 77 p.

Ce fascicule de la revue du Département des lettres françaises d'Ottawa a paru sous la direction d'Yvan G. Lepage ; il y a réuni sept études sur des œuvres françaises ou occitanes des 12e et 13e siècles. Toutes ces contributions (écrites pour la plupart par des spécialistes canadiens ou américains) sont du plus haut

intérêt non seulement à cause des analyses textuelles très soignées, mais surtout parce que leurs auteurs ont recours aux méthodes de recherche les plus modernes (structuralisme, psychanalyse, esthétique de la réception).

L'espace nous fait défaut pour discuter les résultats de chacun des articles ; nous nous limiterons donc à une énumération des sujets : Elisabeth Schulze-Busacker, Proverbes et expressions proverbiales chez Chrétien de Troyes, Gautier d'Arras et Hue de Rotelande (pp. 7-16), essai de classification ; — H. R. Runte (pp. 17-25) constate que dans l'Yvain de Chrétien de Troyes, le personnage du héros, absent et fuyant, sert seulement de prétexte aux « expériences 'conjointurelles' » (p. 24) d'un narrateur fasciné surtout par les problèmes techniques du récit; — Wendy Pfeffer (pp. 27-32) relève les mots-clefs et la structure de leur distribution dans Be m'agrada de Raimon de Miraval; — Y.G. Lepage (pp. 33-43) explique la fameuse Ronde d'avril occitane (12e s.) ; à cause de la structure syntaxique assez compliquée, le texte ne peut guère avoir été vraiment populaire ; — P. Kunstmann (pp. 45-51) démontre, dans une belle étude psychologique sur le Tristan de Thomas, l'importance primordiale du complexe d'Œdipe de Tristan; — les résultats de la psychanalyse sont aussi mis à profit par H. Braet (pp. 71-77), qui compare les « enfances » de Perceval dans le Conte du Graal et le lai de Tyolet; — D. F. Hult (pp. 53-70) pose le problème fondamental de la 'mouvance' des œuvres médiévales, c'est-à-dire du rôle des scribes, à partir du personnage de Gui de Mori, remanieur du Roman de la rose.

Albert GIER

Via Domitia 25, 1981, 1; 26, 1981, 2.

Via Domitia, fondée par Jean Séguy, a, depuis 1980, renouvelé sa formule : deux livraisons par an, discussions, chronique, comptes rendus (« lectures ») et illustrations. Les numéros de 1981 sont thématiques. Le premier, dirigé par Christian Anatole, rassemble des « Ethnotextes d'Ariège ». Le second propose, sous le regard de Freud (en couverture) et de Mallarmé (en page de garde), huit articles sur « Les Troubadours ». Comme il est naturel, ceux de Gascogne ont la meilleure part. Jean-Claude Dinguirard applique à quelques passages de Marcabru la même méthode de « lecture sémantique » que naguère aux chartes gasconnes (cf. V.D. 22, 10-40), et avec une égale subtilité. On complétera par l'article du même sur Marcabru IX, paru simultanément dans les Annales du Midi 93, 439-442. Marin Levesque commente un sirventes de Marcoat (P. C. 294, 2), dont le sens érotique avait échappé, semble-t-il, à la vigilance de Jeanroy. Dans l'optique même de l'auteur, on se demandera si, au v. 13, descressenza ne pourrait être entendu à la fois comme un dérivé de descrezer (« mécréance ») et comme un dérivé de descreisser (« diminuer ») dans un sens érotique. La même livraison contient encore un « Essai de bibliographie des monographies consacrées au français régional du midi et plus spécialement à celui de la Gascogne, surtout pyrénéenne » qui ne dispense pas, quand on s'éloigne des Pyrénées, de recourir aux pages de Kurt Baldinger (*Lexicologie et Lexicographie fr. et rom.*, 1960, 172-174). On souhaite en tout cas que, malgré les difficultés de parcours (la dernière livraison a dû paraître sous forme dactylographiée), *Via Domitia* poursuive longtemps sa route, autant pour l'instruction que pour le plaisir de ses lecteurs.

### Jean-Pierre CHAMBON

Recherches de Linguistique, Hommages à Maurice Leroy, éditées par J. Bingen, A. Coupez et Fr. Mawet, éditions de l'Université libre de Bruxelles (Faculté de philosophie et de lettres, n° 73), 1980, XX-216 pages.

Les amis de M. Leroy ont tenu à honorer ce grand linguiste, disciple d'E. Benveniste et maîtrisant comme doit s'efforcer de le faire tout linguiste classique, le grec, le latin, les langues iraniennes anciennes et l'arménien. L'ouvrage qui lui est dédié est d'une haute tenue scientifique. Mentionnons rapidement quelques articles remarquables qui dépassent les limites de notre domaine : J. André, Sur différents types des emprunts du latin au grec [1-7]; — Fr. Bader, Présents moyens hittites à vocalisme -e-, et formations de présents indo-européens [21-40] ; — M. Lejeune, Le dossier gaulois IEVRV [110-118] ; — M. Mayrhofer, Zu iranischen Reflexen des vrkī-Typus [130-152]; — V. Pisani, Su una desinenza di II plurale nel verbo indeuropeo [158-162]; — G. Redard, Latin testis « témoin = troisième » ? [163-172]; — L. Rocher, A Note on the Sanskrit Gerund [181-188]; — C. J. Ruiggh, Le problème du degré zéro dans les adverbes du type zápra et dans d'autres types morphologiques [189-198]; — R. Schmitt, Serta Onomastica: Lyd. Artabana et Petizaces [198-205]. L'histoire de la linguistique est éclairée par les contributions d'E. Coseriu, Un précurseur méconnu de la syntaxe structurale : H. Tiktin [48-62] ; — G. Mounin, La théorie du prédicat chez Lucien Tesnière [153-157]. Saussure naturellement est l'objet de deux articles: R. Engler, Ni par nature ni par intention [74-81] qui est un échantillon d'un index des matières du Cours pour les notions d'arbitraire, de convention, de conventionnel et d'indépendant ; — K. Koerner, Sur l'origine du concept et du terme de « synchronique » en linguistique [100-109]. La linguistique générale est le sujet des contributions de L. Apostel, Pragmatique et linguistique [8-20]; - E. Buyssens, Les notions de voyelle et de consonne sont d'ordre exclusivement phonologique [44-47]; — A. Coupez, Le naturel et la phonologie générative [63-67]; — B. Malmberg, Linéaire et ponctuel; deux principes du mécanisme linguistique [125-129]. A. Henry, Métaphore verbale et métaphore adjective [89-99], revient sur un passage de son essai Métonymie et métaphore (pp. 93-95) pour montrer que ces deux types de métaphores ne constituent pas une catégorie métaphorique particulière mais une adaptation aux « données axiomatiques fondamentales de nature linguistique »; — P. Guiraud, La racine gallo-romane  $B\bar{O}B(B)$ - [82-88] voudrait que l'étymologie accomplisse le nécessaire et salutaire meurtre des Pères (Diez - Meyer-Lübke - Wartburg) et propose de rattacher à la racine onomatopéique  $*b\bar{o}b(b)$ - reconnue dans bobine, bobo, les mots bouée, bouif, bouis-, bouis, bouin, bouse, bonde, bondir, bonder, bougonner. Nous ne croyons pas à toutes les explications étymologiques traditionnelles, loin de là, mais on a le devoir de les prendre en considération ne serait-ce que pour les réfuter. C'est un souci dont nous dispensent les jongleries astéristiques de M. Guiraud. Ses intuitions sont sans doute justes ; on attendra néanmoins le début d'un commencement de preuve.

Gilles ROQUES

Linguistique romane et Linguistique Française, Hommages à Jacques Pohl, publiés par Marc Dominicy et Marc Wilmet, éditions de l'Université libre de Bruxelles (Faculté de philosophie et de lettres n° 72), 1980, 285 pages.

Un beau volume de Mélanges est dédié à notre confrère J. Pohl. Il illustre la variété des domaines dans lesquels le récipiendaire a excellé. La stylistique : R. Berteau, Procédés de revivification des comparaisons traditionnelles de renforcement dans les premières poésies d'A. de Musset [39-46] et M. Frédéric, Caractérisation multiple chez Saint-John Perse [73-80]; — les problèmes de traduction: Th. Gergely, A propos d'une douzième traduction française de Petöfi [81-98]; — la phonologie et le rythme: M. Wajskop, L'opposition de voisement des occlusives intervocaliques : des indices du signal au trait du message [217-230] et M. Dominicy, Accent et rythme espagnol [47-66]; — la dialectologie: A. Doppagne, A propos d'une langue hybride: notes de lecture [67-72], relève une trentaine de wallonismes et de belgicismes dans Mon Mononke derrière la Ligne Six frites de P. Biron; — la linguistique romane: L. Mourin, Typologie des participes passés irréguliers français dans la perspective romane [175-186]; — la philologie française: R. Arveiller, Notes lexicales: termes de voyage (araba, casserie, doum, ganche et dérivés, garame, giaour, levanti) [21-37], A. Henry, La descendance du latin deinde en ancien français (dent, dent (en) aprés, dent enavant) [109-114], R. Mantou, La lexicalisation dans la tournure adjectif-article-substantif (les tours avec endroit «vers», parmi, partout, en pur, a meïsme, plein, excepté, sauf, hors mis, feu) [145-156], H. Meier, Etymologie, eine synchronische Disziplin. Zwei Dialoge mit den etymologischen Wörterbüchern romanischer Sprachen, von Ménage bis zum DEAF (guérir rapproché du latin virere et garnir du latin vernare) [157-173], P. Ruelle, Notes sur le lexique d'actes en langue vulgaire antérieurs à 1271 et conservés dans les dépôts d'archives du Hainaut (endemene « domaine », hoir « héritiers », livree « rente d'une livre de deniers, garantie par une terre », veré blei « méteil », vuet « sec » [187-191] et P. Wunderli, Ceci et cela en moyen français [247-275]; — enfin la linguistique française: A. Goose, Jeux du singulier et du pluriel dans les verbes pronominaux [99-108], P. Hirschbühler, La syntaxe des relatives indépendantes [115-130], A. Lorian, L'attelage modal (l'emploi du subjonctif et du non-subjonctif dans deux subordonnées autrement identiques) [131-144], J.-J. šabršula, Verba vicaria [193-204], S. P. Verluyten, Les composés du type nom + de/des + nom en français [205-216], L. Warnant, La détermination de pronoms (prolongement de l'Essai sur la structure syntaxique du français moderne) [231-234] et M. Wilmet, Linguistique et métalinguistique. Sur l'acceptation des termes défini et indéfini en grammaire française (aboutit à distinguer quatre niveaux d'indéfinis: les partitifs précis (certain), les partitifs imprécis (plusieurs), les indéfinis précis (quelqu'un) et les indéfinis imprécis (chacun) [235-245].

Gilles ROQUES

La lexicographie française du 16<sup>e</sup> au 18<sup>e</sup> siècle, Actes du Colloque International de Lexicographie dans la Herzog August Bibliothek Wolfenbüttel, publiés par M. Höfler, Wolfenbütteler Forschungen n° 18, Herzog August Bibl. Wolfenbüttel, 1982, 158 pages.

Manfred Höfler a organisé à Wolfenbüttel, dans le cadre prestigieux de la Herzog August Bibliothek, un colloque important sur la lexicographie française du 16e au 18e siècle. Les quinze participants ont gardé un magnifique souvenir de ces trois journées consacrées au travail et riches d'échanges fructueux. La qualité matérielle de la publication rehausse encore la valeur des contributions qui ne sont pas suivies des discussions auxquelles elles ont donné lieu ce qui aurait alourdi l'ouvrage et son prix. En dépit de l'appel de F. Brunot en 1909 pour une recherche systématique sur les dictionnaires et même après les travaux de B. Quemada, ce champ de recherches ingrat mais fructueux est resté à l'état de friche malgré la belle réussite de la thèse de T. R. Wooldridge. K. Baldinger, Estienne 1531 et son importance pour l'histoire du vocabulaire français [9-20], a examiné un dictionnaire inconnu du FEW (et des ouvrages qui s'en inspirent) qui n'a utilisé que le Dict. latinogallicum de 1538. Ce Latinae linguae Thesaurus de 1531, qui contient aussi des gloses françaises, est important car il est antérieur à l'œuvre de Rabelais auquel la documentation actuelle accorde indûment (mais on ne prête qu'aux riches) la paternité de mots ou d'expressions qui ne lui doivent rien; — T. R. Wooldridge, Projet de traitement informatique des dictionnaires de R. Estienne et de J. Nicot [21-32], spécialiste des dictionnaires issus des Estienne, notamment Nicot, a présenté une grande œuvre qui est la mise en ordinateur, après préédition, de Nicot, qui pourra donner, en quelque sorte, aux utilisateurs la possibilité d'interroger sur microfiches Nicot en profondeur, sans avoir besoin de lire son dictionnaire de la première à la dernière page. Nicot

redevient ainsi vivant et refait pour chacun de nous son dictionnaire avec l'aide de l'ordinateur ; — M. Lindemann, Les apports du Thesaurus theutonicae linguae dans la lexicographie du 16e s. [33-47], nous a éclairé sur les services à attendre d'un dictionnaire flamand-français-latin de 1567, assez étroitement dépendant de Thierry 1564 pour le français. Très important pour le flamand, l'apport de ce dictionnaire est plus restreint en ce qui concerne le français ; M. Lindemann a cependant fait quelques trouvailles et une tâche ingrate dont on peut la remercier; — M. Höfler, Le Catholicon ou Dictionnaire universel de la langue française de J. J. Schmidlin [49-63], montre l'étendue des lacunes dans notre exploitation des dictionnaires du 18° s., en particulier dans le cas d'un dictionnaire pourtant utilisé (de seconde ou de troisième main, il est vrai) ; les Trévoux, l'Encyclopédie attendent encore des lecteurs attentifs; — H. J. Niederehe, Les vocabulaires techniques dans la lexicographie française du 16° au 18° siècle [65-79], a choisi d'illustrer son propos par le développement, parmi les entrées des dictionnaires, du vocabulaire de la terminologie grammaticale et appelle à une étude de son histoire; — G. Roques, Les régionalismes dans Nicot 1606 [81-101], cherche à partir de 44 régionalismes relevés dans Nicot, à définir l'attitude des lexicographes de la série Estienne - Thierry - Dupuys - Nicot face aux mots régionaux ; — W. Retting, Les dictionnaires bilingues des langues française et allemande au 18° s.: Questions de méthode [103-113], en se fondant sur une documentation solide de 9 dictionnaires, étudie le public (essentiellement allemand) et les sources (les dictionnaires monolingues qu'ils se flattent d'utiliser) de ces œuvres à la phraséologie abondante ; — R. Arveiller, Lexicologie (16e-17e): quelques dificultés [115-120], illustre, par quelques exemples tirés de ses recherches, l'importance de la méthode philologique dans la lecture des dictionnaires ; — B. von Gemmingen-Obstfelder, La réception du bon usage dans la lexicographie du 17e s. [121-136], revient sur le jugement péremptoire qui depuis Brunot considère les dictionnaires de Richelet et de l'Académie 1694 comme puristes et exclusifs; en fait ils fourmillent d'indications métalinguistiques pleines de nuances. Un détail (p. 121) : je ne suis pas sûr que les mots rudes et sourcilleux désignent les mots bas ; j'ai l'impression que rude signifie « peu mélodieux » et sourcilleux « orgueilleux » et que cela pourrait s'appliquer aux composés savants ; — J. Rey-Debove, Le métalangage dans les dictionnaires du 17e s. (Richelet, Furetière, Académie) [137-147], montre que chacun de ces trois dictionnaires ouvre une des voies de la lexicographie moderne soit respectivement : Littré et Robert (type humaniste), les dictionnaires encyclopédiques, enfin le dictionnaire synchronique avec exemples forgés et regroupement par familles morpho-étymologiques ; elle souligne en particulier que l'Académie a su trouver des solutions (parfois même trop tarabiscotées) aux difficultés pratiques du métalangage, nées du passage des dictionnaires bilingues aux dictionnaires monolingues. Il revenait à K. Baldinger de tirer les conclusions de ces entretiens [149-158] qui se prolongeront dans un colloque sur les dictionnaires des 19e-20e siècles que prépare désormais notre ami Höfler.

## PROBLÈMES GÉNÉRAUX

Jürgen PESOT, Silence, on parle. Introduction à la sémiotique. Montréal, Guérin Editeur, 1979, 156 p.

Les introductions à la sémiotique (sémiologie) ne manquent pas. Voici après l'Introduction à la sémiologie de G. Mounin (1970), La sémiologie de P. Guiraud (1971), Le projet sémiotique. Eléments de sémiotique générale de E. Carontini et D. Péraya (1975) et Qu'est-ce que la sémiologie ? de B. Toussaint (1978), un ouvrage de J. Pesot, Silence, on parle. Introduction à la sémiotique, dans lequel l'auteur veut exposer de « la façon la plus claire et la plus simple possible » (p. 12) les principaux concepts opératoires de la sémiologie moderne, pour permettre au lecteur intéressé par la sémiotique, de lire et de comprendre « les textes divers sur le signifiant, sur la signification de telle chose, sur le système de communication par signes, les symboles, les indices, les icônes, etc. » (p. 12). La présentation de J. P. ne fait pas double emploi avec les ouvrages de E. Carontini et D. Péraya et de B. Toussaint, auxquels elle ressemble le plus, parce que ceux-ci s'inscrivent dans le droit fil de la tradition « sémiologique » saussurienne, alors que J. P., comme l'indique éloquemment le choix du terme sémiotique dans le sous-titre, se place dans le courant sémiotique américain qui tire son origine de Peirce. Aussi, par opposition à Toussaint, qui ignore complètement la théorie peircienne et à E. Carontini et D. Péraya, qui ne lui consacrent que quelques pages, J. P. a choisi volontairement de restreindre la présentation des thèses saussuriennes pour mettre au premier plan la sémiotique encore peu connue ou mal connue de Peirce. Il n'entend cependant pas pour autant « négliger les idées fondamentales qui bénéficient déjà d'une diffusion relative (modèle de la communication, fonctions du langage, etc.) » (p. 12). Par ailleurs, même si tout parle, à condition qu'on tende l'oreille (cf. le titre Silence, on parle), l'accent est mis sur le langage humain.

L'ouvrage comprend trois parties, qui traitent respectivement des problèmes cruciaux que posent la délimitation et la définition de la sémiotique (ch. I Domaine de la sémiotique), du modèle de la communication (ch. 2 Autour de la communication) et des grands systèmes sémiotiques (ch. 3 Fondements de la sémiotique générale).

La première partie nous a laissé sur notre faim. Il est vrai que la sémiologie, « science des signes », n'est pas une discipline unitaire, qu'elle est caractérisée plus par le point de vue qu'elle adopte que par son objet et sa méthode, qu'elle « reste pour l'instant un ensemble de propositions plus qu'un corps de connaissances constitué » (O. Ducrot et T. Todorov, Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage, 1972, p. 12), mais on eût aimé un exposé plus clair et moins rapide des trois principales conceptions de la sémiologie, la sémiologie de la communication (L. Prieto, E. Buyssens), la sémiologie de la signification, et la

troisième voie, qui neutralise l'opposition entre communication et signification, la sémiotique conçue comme une science de la culture (U. Eco, R. Barthes). Il n'est pas sûr qu'un lecteur non encore initié se retrouve dans cette problématique définitoire qui, pour complexe qu'elle soit, aurait mérité une présentation plus approfondie et moins touffue.

Le second chapitre sur la communication remplit par contre parfaitement son rôle. J. P. y présente de façon claire et détaillée les principaux éléments du procès de communication. Les pages 45-65 consacrées au bruit et à son antidote, la redondance (multiplication des codes, cohérence et répétition), illustrées de nombreux exemples suggestifs empruntés à différents codes, sont particulièrement bien réussies.

Le chapitre trois, avec l'introduction à la sémiotique peircienne, aurait dú représenter, selon l'auteur, un des sommets de cette propédeutique à la sémiotique. Disons-le nettement, J. P. a échoué dans sa tentative. S'il a su fort clairement exposer les conceptions saussuriennes et hjelmsléviennes, le modèle sémiologique de Karl Bühler et les six fonctions archi-connues de Jakobson, il n'a pas réussi en revanche dans son entreprise à propos de Peirce. Il est vrai que le système de Peirce n'est pas des plus simples et, surtout, n'est pas exempt d'ambiguïtés (cf. notamment les notions de signe et de representamen), mais il nous semble que J. P. aurait pu en fournir un compte rendu beaucoup plus clair. Il est hors de doute qu'un lecteur qui n'a encore aucune connaissance de Peirce ait à la suite de cette présentation de J. P. une vision positive de la sémiotique peircienne. On ne peut que le renvoyer à Théorie et pratique du signe. Introduction à la sémiotique de Charles S. Peirce de G. Deledalle (1979) et à Signe ou symbole. Introduction à la théorie sémiotique de C. S. Peirce de Theresa Calvet de Magalhaes (1981) On signalera en revanche que les passages consacrés à l'explication de l'icônisme chez Peirce (cf. surtout l'appendice L'iconisme langagier (fragments), pp. 131-139) ne souffrent pas du même défaut. J. P. a su montrer avec netteté que la notion d'icône, qu'il se plaît à écrire sans accent circonflexe pour éviter des confusions regrettables, n'est pas équivalente, contrairement à l'usage qu'en font les utilisateurs pressés de Peirce, à la « perception optique d'objets visuels pourvus de signification », mais qu'il s'agit d'un signe « interprété comme ayant un rapport de similitude avec l'objet qu'il remplace » (p. 132).

Georges KLEIBER

Georges KLEIBER, *Problèmes de référence*: descriptions définies et noms propres, Paris, Klincksieck, 1981, 540 p. (Recherches ling. Etudes publ. par le Centre d'Analyse syntaxique de l'Université de Metz, VI).

Ce livre est la version allégée mais à peine remaniée d'une excellente thèse d'Etat soutenue à Strasbourg en 1979. A la limite de la linguistique et de la

logique, les problèmes référentiels ont donné lieu, surtout de la part des logiciens, à une abondante littérature. G. K. la connaît et la domine avec une admirable maîtrise. Ce n'est pas le moindre mérite de son livre que de présenter avec une parfaite clarté tous les points qui ont été discutés depuis un siècle environ. On peut certes regretter que G. K. ne soit pas remonté plus haut : le débat est millénaire. Mais il a été si profondément renouvelé par les travaux de G. Frege, B. Russell et autres que le choix s'est imposé de lui-même. Les diverses solutions sont exposées avec une probité exemplaire, ce qui n'empêche pas chaque fois une discussion serrée, à telle enseigne que l'ouvrage peut servir de modèle pour la manière dont la sémantique actuelle conduit ses raisonnements. Même si l'on n'est pas directement intéressé par les problèmes de référence, la lecture de ce livre ne peut être que bénéfique : on y trouvera plus d'une leçon de méthode. L'auteur excelle à faire surgir le paradoxe, puis à le résoudre en rectifiant les données. Les tests s'accumulent en faveur — ou en défaveur — de chacun des arguments, et partout on est séduit par une lucidité sans concession et par une rigueur qui emporte la conviction.

Au demeurant, si une grande place est faite à toutes les conceptions qui ont pu être formulées, l'ouvrage est loin de les exposer pour elles-mêmes. En fait elles s'inscrivent dans un plan habilement étudié pour faire accepter finalement les propres vues de l'auteur. Une première grande partie est réservée à des « énigmes générales ». Comment, se demande l'auteur, surmonter des contradictions comme celles-ci (p. 419) :

- 1. Tous les items lexicaux réfèrent.
- 2. Seuls les substantifs réfèrent.
- 3. Seuls les syntagmes nominaux réfèrent.
- 4. Seuls les syntagmes nominaux en position de sujet réfèrent.
- 5. La référence est un acte de désignation des particuliers.
- 6. Il n'y a référence que pour les particuliers existant réellement.

Toutes ces positions sont une à une examinées. La distinction entre les propriétés référentielles intrinsèques aux expressions (la dénotation) et la référence comme acte de langage, pour n'être pas nouvelle, prend cependant un relief inhabituel dans cette opposition stricte des niveaux — lexématique, syntagmatique, propositionnel. La seconde partie, consacrée aux « descriptions définies », traite longuement, en particulier, du type L'actuel roi de France est chauve que les uns donnent pour faux (Russell), les autres pour « ni vrai ni faux » (Stawson). Mais l'essentiel des développements porte sur l'opposition, héritée de Donnellan, entre l'usage référentiel et l'usage attributif. La dernière partie, peut-être la plus neuve, propose une conception du nom propre, sujet relativement peu abordé par les linguistes, mais pierre d'achoppement, aux yeux des logiciens, de toute théorie référentielle.

La richesse de ce livre est telle qu'il n'est pas possible d'en discuter ici toutes les hypothèses. Partout sont évitées les solutions « réductionnistes », p. ex. p. 85

à propos des représentations de Quine, inconciliables avec les faits présuppositionnels. C'est un des mérites de l'ouvrage. Peut-être cependant pouvait-on (devait-on?) faire une place à certaines notions logico-sémantiques qui ont toutes chances d'être fécondes également dans le domaine des mécanismes référentiels. Ainsi la notion de monde possible. On sait le parti qu'en a tiré S. Kripke dans Naming and Necessity (récemment traduit aux éd. de Minuit sous le titre de La logique des noms propres). On se borne ici à renvoyer à ce livre, auquel G. K. n'a sans doute pas fait la place qui lui revient. Une autre notion qui aurait pu unifier un assez grand nombre de données est celle d'univers de croyance (l'ensemble des propositions que le locuteur tient pour vraies au moment où il s'exprime). Cette notion clarifie p. ex. l'opposition de la « lecture transparente » et de la « lecture opaque ». L'excellente analyse donnée p. 270 et pp. 277-288 se résume essentiellement à ceci que dans l'exemple Œdipe veut épouser sa mère, « Jocaste est la mère d'Œdipe » appartient à l'univers du locuteur mais pas à celui d'Œdipe (d'où une « lecture opaque » dans celui-ci). De même dans l'univers de celui qui dit Le roi de France est chauve, l'existence du roi de France n'est pas en cause. Parler du roi de France, c'est présupposer qu'il existe. Mais comme toute proposition — en dehors des propositions analytiques —, celle-ci peut être niée dans un autre univers de croyance. Peut-être G. K. rejette-t-il un peu vite (p. 185) l'objection faite à Russell que la fausseté de Le roi de France est chauve n'a pas de sens dans l'interrogative, pourtant également absurde (Le roi de France est-il chauve?). L'interrogative est une phrase, justement, qui, dans l'univers du locuteur, n'a pas de valeur de vérité, et c'est le cas le plus simple qui peut faire accepter, dans la théorie linguistique, à côté du vrai et du faux, le « ni vrai ni faux ». A noter d'ailleurs (p. 192) que les énoncés absurdes ne sont pas exclusivement dus à un « insuccès référentiel », mais qu'il en est ainsi de tout énoncé dont les présupposés ne sont pas remplis. Cette notion d'univers joue naturellement un rôle central dans la conception du discours direct et du discours indirect. Notons au passage que l'idée, implicitement acceptée p. 279, à savoir que le discours direct se caractérise par la littéralité, doit être rejetée (cf. Trav. Ling. littér. 1980, XVIII, 1, p. 73). Certains raisonnements faute de prendre en compte cette notion d'univers, n'ont pas la force que l'auteur leur attribue. Ainsi les ex. 8 et 9 de la p. 334 supposent pour être compatibles un changement d'univers (Tous les Emile aiment le Sylvaner / Emile n'aime pas le Sylvaner) : il semble donc que l'objection qui en est tirée se trouve viciée au départ. De même p. 357, le raisonnement sur « les énoncés hors contextes » est difficilement recevable : un tel énoncé n'appartiendrait-il à aucun univers? Situation qu'il n'est possible d'imaginer pour aucune phrase assertive. Ce Paul qui aime le Riesling appartient, qu'on le veuille ou non, à l'univers du locuteur, qui laisse entendre par une telle phrase qu'il est en mesure d'identifier Paul. P. 366, l'énoncé Paul est une fille ne peut venir que d'une erreur du locuteur.

La thèse du nom propre défendue par G. K., à savoir que le sens du nom propre n'est rien d'autre qu'un prédicat de nomination (« être appelé /N/ »)

présente de nombreux avantages. En particulier elle rend compte de façon très élégante des emplois du nom propre avec un déterminant. Elle n'est d'ailleurs pas inconciliable avec la « théorie causative » (la nomination, le « baptême », a lieu dans un univers donné et de là se transmet par une chaîne ininterrompue d'univers à univers). Elle paraît appeler cependant un certain nombre d'objections que l'on peut résumer ainsi :

- 1. Elle a l'inconvénient de valoir pour tout nom, y compris les noms communs. *Le chat*, c'est le x qui est appelé « chat ». Ce n'est pas le plus gênant, car on peut évidemment rétorquer que le nom commun se distingue par toutes les prédications qui s'ajoutent à celle-ci.
- 2. Plus grave : « la condition de non-circularité est manifestement violée » (Kripke, op. cit., trad. fr., p. 55, à propos de W. Kneale que G. K. ne cite pas). En effet, comment faire référence à Aristote si je ne sais d'Aristote que cette seule chose, à savoir qu'il est appelé « Aristote ». Autant dire que je fais référence à l'homme auquel je fais référence !
- 3. Pour pouvoir recevoir un nom, il faut bien que l'objet puisse être isolé de tous les objets possibles. Cela ne peut se faire qu'au moyen de prédications autres que le prédicat de nomination, qui justement les présuppose.
- 4. Comme dans la thèse de la constante individuelle, la prédication d'identité se trouve réduite à l'affirmation tautologique de l'identité de l'objet à lui-même ou à l'affirmation d'identité de deux noms.
- 5. Enfin, le prédicat « être appelé /N/ » ne peut être considéré comme le sens du nom propre parce qu'il n'est pas invariant à travers les mondes possibles (un objet peut changer de nom et Aristote n'en aurait pas moins été l'être qu'il a été s'il s'était appelé autrement. On accepte fort bien de dire : Si Aristote ne s'était pas appelé Aristote . . .).

Voilà quelques observations qui n'on pas d'autre but que de montrer combien est passionnante la lecture d'un livre aussi réfléchi, aussi patiemment argumenté et aussi riche de faits et de raisonnements judicieux. La thèse de G. K. représente une synthèse remarquablement intelligente d'un des débats majeurs de la sémantique d'aujourd'hui.

Robert MARTIN

Jacqueline DERVILLEZ-BASTUJI, Structures des relations spatiales dans quelques langues naturelles. Introduction à une théorie sémantique, Genève-Paris, Librairie Droz, 1982, 443 p.

C'est assurément un ouvrage d'une très grande richesse que ce Structures des relations spatiales dans quelques langues naturelles que vient de publier

J. D. B. On pourrait s'attendre d'après le titre à un travail de sémantique contrastive dans la mouvance des études classiques issues de la Wortfeldtheorie. Le sous-titre Introduction à une théorie sémantique dissipe immédiatement cette impression. Il s'agit en fait d'une œuvre beaucoup plus ambitieuse, qui vise non seulement un objectif descriptif, — la description des relations spatiales dans dix langues naturelles, dont six extérieures au domaine indo-européen —, mais poursuit également dans une saisie englobante impressionnante, à laquelle on reprochera peut-être une densité parfois trop grande, des vues théoriques, méthodologiques, épistémologiques premières, qui en font finalement un travail de référence, un outil de réflexion théorique et méthodologique critique pour tout linguiste intéressé à la problématique du sens. Cette extension théorique s'accompagne, en contrepartie, d'un certain nombre de limitations (limitation du nombre de langues et du type des données) et d'exclusions. Ne sont pas étudiées, ainsi que le signale J. D. B. dans son avant-propos (p. XIII), la langue orale et les systèmes culturels qui dans chaque langue considérée attribuent des valeurs symboliques particulières à des relations spatiales. La dimension psychologique se trouve, par ailleurs, volontairement réduite au strict minimum.

L'ouvrage comprend ainsi trois parties (I De l'utilisation de l'espace dans les représentations métalinguistiques, II Méthodes et problèmes d'analyse sémantique et III Langues naturelles et relations spatiales : le généralisable et le spécifique), dont l'unité est assurée par l'objet d'étude choisi, à savoir les relations spatiales, bien sûr, mais aussi par un autre fil rouge, le système théorique opératoire retenu, la théorie de l'énonciation de Culioli. Même si J. D. B. se défend de tout dogmatisme (p. IX) et déclare fonder sa démarche sur les trois doctrines contemporaines qui lui paraissent les plus importantes et les plus fécondes : le structuralisme, la grammaire générative transformationnelle chomskyienne et la théorie de Culioli, force est de reconnaître que les deux premières lui servent avant tout à faire ressortir les mérites de la dernière. Que ce soit dans la première partie ou dans la seconde, le cheminement suivi conduit, selon une progression théorique et méthodologique critique, des théories et écoles concurrentes au système énonciatif de Culioli. Voilà donc un autre intérêt non négligeable de l'ouvrage de J. D. B. : la présentation et la mise à l'épreuve d'une théorie que l'on sait de diffusion restreinte ou parcellaire.

La première partie a de quoi surprendre, puisqu'elle traite non de l'espace dans les langues naturelles, mais de son utilisation dans les représentations métalinguistiques. Est-elle à sa place dans un tel ouvrage? La question peut se poser, mais quelle que soit la réponse, on est obligé de reconnaître que, prise en elle-même, cette première partie constitue un sujet incontestablement digne d'intérêt. L'évaluation de la pertinence des représentations spatiales qu'utilisent les différents modèles, conceptions et théories linguistiques (Saussure, structuralisme, analyse en constituants immédiats, structure profonde et transformations, structure logique sujet-prédicat, thème-propos, théories actantielles et casuelles, psycho-mécanique de Guillaume et théorie de Culioli) aboutit à de fécondes et

suggestives réflexions sur les vertus et les limites représentationnelles des deux dimensions spatiales généralement utilisées, la linéarité et la verticalité. J. D. B. montre que ni la linéarité ni la verticalité n'arrivent à saisir toute la complexité syntaxique. La perspective linéaire, parce qu'elle projette sur la phrase un ordre unique, « ne peut différencier le sujet du topique lorsque ceux-ci sont confondus en surface, ni analyser correctement les relations entre les catégories lexicales dites majeures, telles que Nom, Verbe, Adjectif et leurs marqueurs de détermination : articles et autres morphèmes spécifiant le « défini » et l'« indéfini », marques de temps/aspect/modalité, etc. » (p. 47), alors que la perspective hiérarchique qui « place a priori tous les constituants sous un seul sommet, et construit les arbres en fonction de la seule relation de dominance » ignore les pluriconnexions entre constituants diversement situés. Il faut donc un modèle de représentation plus puissant, qui puisse rendre compte de l'imbrication et de l'enchevêtrement des relations linguistiques. J. D. B. pense que le système de Culioli est apte à jouer ce rôle. On peut évidemment discuter cet avis, dans la mesure où la théorie de Culioli, comme toute théorie, est discutable. On regrettera plutôt que J. D. B. l'ait présentée comme étant quasiment la seule solution possible, alors qu'il existe d'autres modèles globaux capables d'opérer les distinctions et désenchevêtrements nécessaires.

Dans la seconde partie, une sorte de propédeutique sémantique, J. D. B. se livre à deux investigations interdépendantes. Elle fait un bilan critique des théories et méthodes d'analyse sémantique et traite en même temps les questions fondamentales que soulève toute approche du sens. Elle étudie ainsi successivement les problèmes que posent la construction d'une théorie sémantique et la notion de « sens des mots », la méthode de l'analyse sémique, les oppositions lexique-grammaire, syntaxe et sémantique et sémantique-pragmatique. Si nous souscrivons à la plupart de ses conclusions, notamment celles qui concernent l'analyse sémique (pp. 75-115), nous ne partageons pas par contre son pessimisme à l'égard des « atomes de sens » ou primitifs sémantiques universels (p. 100) et, corollairement, son rejet catégorique et sans doute trop sévère de toute sémantique intensionnelle qui découle de sa définition de la sémantique comme « le domaine d'articulation entre des structures linguistiques et des structures d'organisation de l'expérience dont elles seraient les traces » (p. 162). S'il faut refuser le « totalitarisme logique » qui réduit la sémantique à la seule logique et l'« idéalisation » outrancière qui ignore toute réalité pragmatique, on peut malgré tout défendre à un niveau donné l'existence d'un sens « logique », d'une certaine analyticité, bref d'un sens littéral, dans la mesure où une telle hypothèse s'avère à notre avis, pour le moment, une étape nécessaire pour une explication sémantique globale satisfaisante et dans la mesure où, d'autre part, elle n'est pas forcément incompatible, comme on le fait accroire généralement, avec l'idée d'un lien entre structuration sémantique et structuration de l'expérience physique et socio-culturelle. Deux remarques à ce propos. Le système de Culioli, retenu par J. D. B. comme modèle d'analyse sémantique, s'appuie sur des primitifs (notions et relations) que l'on peut au moins mettre en parallèle avec les axiomes de sens des modèles intensionnels. En second lieu, on peut déplorer dans l'ouvrage de J. D. B. l'absence du courant « logique » actuel, qui applique à la description sémantique des langues naturelles, en particulier au temps, aux modalités, à l'aspect, aux quantificateurs, etc., des modèles logiques plus ou moins sophistiqués.

La troisième partie, la plus importante de l'ouvrage (pp. 193-408), concerne cette fois l'étude proprement dite, dans le cadre de la théorie de Culioli, des relations spatiales dans deux groupes opératoires de langues naturelles : un groupe de langues connues de J. D. B. (le français, le turc, l'anglais et le latin classique) et un ensemble de six langues appartenant à des groupes volontairement diversifiés (chinois, mongol, nahuatl, avenk, samo du groupe « Mandé », et tcherkesse). L'objectif ? « Déterminer les réseaux de notions et combinatoires fondamentales par lesquelles les langues, ou à tout le moins un sous-ensemble de ces langues, articulent et diversifient l'expérience humaine de l'espace » (p. 194).

J. D. B. part de trois notions, l'espace, le lieu et les objets. L'espace, notion primitive, permet de définir le lieu comme « fragment borné et qualifié de l'espace » (p. 209), et donc, dans le cadre de la théorie de Culioli, comme le terme d'arrivée de la relation de localisation (p. 210). L'objet s'identifie « à n'importe quel élément de l'univers physique ou mental, concret ou abstrait, et donc (à) n'importe quelle variable susceptible d'être instanciée par un nom ou un syntagme nominal » (p. 212). Lieu et objet sont, par conséquent, des portions d'espace, tout objet étant situé par rapport à un lieu, et inversement, tout lieu pouvant être occupé par un objet. Leur différence, par là même, se laisse ramener à une différence de place dans la relation de localisation. D'où les deux questions : (i) « dans quelle mesure, la distinction objet/lieu est-elle déterminée par la place et la hiérarchie des SN dans la phrase? » et (ii) « dans quelle mesure les langues naturelles différencieraient-elles des formes qui marqueraient spécifiquement les lieux par rapport aux objets ? » (p. 223). En réponse à (i), J. D. B. montre que la notion sémantique de lieu n'est pas correlée à un constituant syntaxique comme, par exemple, SP de P ou de SV, que l'interprétation locative provient d'une combinatoire des unités lexicales (sélection des verbes et interprétation sémantique des actants, traits de sous-catégorisation, etc.). La réponse à (ii) fait avant tout ressortir que toutes les langues marquent la distinction entre lieu et objet sur les classes de substituts et notamment sur les interrogatifs de lieu qui se distinguent par une forme spécifique ou un jeu de formes spécifiques, ce qui, du coup, confirme la validité du test interrogatif en Où (p. 244). L'étude des phrases minimales à complément de lieu prédicatif fait apparaître par ailleurs que les langues naturelles marquent obligatoirement la localisation par un démarcatif qui peut être une préposition, une postposition ou un cas, où l'association d'une préposition et d'un cas, etc. (p. 259) :

Jean est (à + dans + près de) Paris

Ali (Andara'da + Ankara içinde + Ankara Yan'inda)

Marcus est (in horto + Romae).

Ipso facto, la relation de localisation, interprétée comme l'opération dissymétrique de repérage entre deux variables susceptibles de se réaliser soit comme élément lexical instancié, soit comme lexis, soit comme représentant de la situation d'énonciation, cesse d'être opératoire, dans la mesure où s'appliquant également aux phrases attributives d'appartenance ou d'inclusion (cf. Paul est un musicien), elle ne permet plus d'établir la spécificité, marquée par les langues naturelles, des compléments prédicatifs de lieu. Il faut réviser considérablement le modèle de Culioli, pour la phrase locative minimale, en postulant, comme le fait J. D. R. (p. 263), une combinaison de lexis « a  $\in$  Sit >  $\in$  < ( ) loc b », dans laquelle loc est traité comme opérateur. Cette révision apparaît, à nos yeux, plutôt comme une critique de la théorie de Culioli, car en amoindrissant sensiblement le pouvoir de l'opérateur de base ∈, sur lequel s'arc-boute le modèle de Culioli, elle met indirectement en cause le bien-fondé même de cette opération primitive et illustre surtout la difficulté à trouver un plan de représentation qui concilie les exigences d'une théorisation générale avec les données observées dans les langues naturelles.

Après l'examen des opérations et formes de la localisation, J. D. B. analyse les mouvements et déplacements, les topologiques et la déixis spatiale, éléments qu'elle avait déjà abordés dans son ouvrage de 1976, Sémantique des relations spatiales en turc contemporain (Klincksieck, Paris). Sont à relever, dans ces chapitres très riches, — les meilleurs sans doute de l'ouvrage —, qui donnent lieu à des développements sûrs, remplis d'indications suggestives, notamment le traitement d'énoncés comme Le rocher sort de l'eau (p. 280), où une linguistique contrastive prouve, à l'encontre des distributionalistes, que sortir n'est pas un verbe statique, la différenciation cruciale entre mouvement et déplacement (p. 305), le jeu de l'aspect verbal (p. 317), les principes sémantiques d'organisation et d'interprétation des topologiques (p. 335), l'approche des adjectifs spatiaux (p. 351), la critique du système sémique de la spatialité de Greimas (p. 354) et la mise en relief en français du système ternaire de déictiques spatiaux qui est en train de se constituer et qui entre en concurrence avec le système binaire 'proche-lointain' (p. 366). Les résultats de ce travail contrastif se trouvent représentés sur des tableaux dans l'avant-dernier chapitre, le dernier étant consacré, chose surprenante, à des remarques sur la théorie des cas.

Le bilan est donc plus que positif et l'on ne peut que recommander un tel ouvrage dont la lecture, peut-être parfois difficile pour un lecteur non encore familiarisé avec le formalisme culiolien, s'avère cependant stimulante d'un bout à l'autre, et autant sur le plan de la sémantique en général que sur celui de « l'espace » en particulier.

Georges KLEIBER

Petra M. E. BRASELMANN, Konnotation, Verstehen, Stil. Operationalisierung sprachlicher Wirkungsmechanismen dargestellt an Lehnelementen im Werke Maurice Dekobras, Frankfurt am/Main, Bern, Peter Lang, 1981, XIV-558 pages. (Studia romanica et linguistica, 13).

Cette thèse de l'Université de Düsseldorf apporte une importante contribution à ce qu'on pourrait appeler une « stylistique du décodage ». La première partie, théorique, vise en effet à accréditer l'hypothèse que le style est « la production par le lecteur de contenus potentiels sur la base d'instructions prévues par le texte » (« Generierung von möglichen Inhalten durch den Leser aufgrund vorgesehener textueller Instruktionspotentiale », p. 174). Il s'agit de placer le style dans l'optique de la lecture comme acte et de donner à celui qui accomplit cet acte toute la part qui lui revient. De même que, dans l'acte de langage, le rôle de l'interlocuteur préoccupe par son importance le « philosophe du langage ordinaire », de même le linguiste ne peut ignorer la fonction du lecteur dans le décodage de l'écrit. C'est dire assez que la perspective est résolument novatrice. L'essentiel va consister à appliquer cette conception aux romans de Maurice Dekobra, plus précisément aux nombreux éléments d'emprunt que ces romans comportent. Ce choix a de quoi surprendre : tombés aujourd'hui dans l'oubli, ces romans « cosmopolites » ont pourtant connu leur gloire et, aux alentours de 1930, on est frappé du chiffre extraordinairement élevé des tirages. La manie du vocable étranger offre aussi un terrain de prédilection à qui veut démonter les mécanismes de la connotation et saisir les procédures par lesquelles devient intelligible — au moins en partie ! — ce bizarre assemblage de pièces rapportées.

Traitée en termes de « collocution » (d'« effets illocutionnaires facultatifs »), la connotation naît du renvoi à des « codes seconds » (« Subkodeverweisende Merkmale ») — en l'occurrence, c'est clair, à des codes étrangers. L'aspect le plus intéressant du livre tient sans doute à l'excellente classification des mécanismes connotatifs. Sont distingués (et abondamment illustrés d'exemples) :

- le niveau graphique, où la connotation vient de graphies ou de combinatoires graphématiques inhabituelles au français; dans kopek, p. ex., tous les phonèmes font partie du système français (même en finale, cf. p. ex. pastèque), mais la graphie -k- trahit l'emprunt; de même -wh-, -k- et -y- dans whisky ou la combinaison -ee- dans spleen;
- le niveau phonématique, où la connotation vient de phonèmes ou de combinatoires phonématiques inconnus du système phonologique français ; p. ex. / f/ en finale dans match, ranch, tarbouch... ou la combinaison de deux voyelles identiques dans maharajah (maaRa(d)za) ;
- la relation grapho-phonématique, un graphème ayant une valeur phonématique insolite (p. ex. -a- notant /3/ dans yacht);
- le niveau morphologique (notamment les pluriels irréguliers dans des mots comme *sportsmen*, *wkiskies*, ou *bretzelle*...);

— le niveau lexématique (notamment l'ordre déterminant-déterminé : bridge-parties, tennis club . . .).

Une typologie remarquablement précise se fonde sur l'exploitation systématique des dictionnaires de l'époque et des transcriptions qu'ils proposent, car il faut prendre garde qu'en cinquante ans la connotation a pu sensiblement varier. Il semble p. ex. que la tournure Comment va? (p. 366), dont il n'est pas impossible en effet qu'en 1930 elle ait eu une connotation italianisante, produit aujourd'hui un effet populaire ou au moins de conversation familière. Incroyable de + subst. («C'est incroyable d'inconscience ou de rouerie »), peut-être d'imitation anglaise, fait penser surtout le lecteur d'aujourd'hui aux textes du début du siècle. Tous les efforts convergent ici pour faire retrouver les valeurs connotatives qu'a pu découvrir le lecteur de l'époque.

Plus généralement les procédures de décodage font l'objet d'une étude minutieuse. Soucieuse d'objectivité, l'auteur construit l'abstraction d'un « lecteur compétent » auquel, conventionnellement, elle attribue la connaissance de tous les vocables qui figurent dans l'un au moins des dictionnaires suivants : Petit Lar. ill., 1924, Nouveau petit Lar. ill., 1925, Lar. élémentaire ill. 1923 et 1932, Petit Larive et Fleury. Ainsi sur les 818 vocables différents qui ont été relevés (et qui sont représentés par plus de 2.500 occurrences!), 425 sont immédiatement reconnaissables au « lecteur compétent » (chiffre qui aurait été augmenté de 111 unités si le Lar. 20° s. avait été accepté dans le corpus lexicographique de référence). Le reste, soit 393 vocables, est interprétable médiatement (par des procédures d'analogie avec des mots français ou bien grâce au contexte ou encore grâce à une glose métalinguistique), du moins en partie. Un nombre limité d'unités doit être réputé inintelligible. Naturellement l'auteur sait fort bien que ce lecteur compétent est une pure construction de l'esprit, que l'apparition dans les dictionnaires — même de grande diffusion — n'est pas le signe infaillible d'un usage généralisé. Il reste que la méthode permet de décrire les mécanismes de décodage avec une bonne précision. Ajoutons aussi qu'un des mérites de ce vaste inventaire est de reculer la datation d'un grand nombre de vocables (au moins par rapport au Petit Robert; ni le FEW, ni le TLF, ni surtout les Matériaux de la collection de B. Quemada ne sont cités). En matière d'emprunt, il y a tout à gagner à se fixer un terminus a quo, si l'on veut s'éviter de traiter, comme c'est fait ici, de vocables dès longtemps acclimatés (comme alcôve, valse, valser, piano, grandiose, virtuose, tous du XVIIIe, voire du XVIIe s., pp. 252-253).

La troisième partie, plus succincte, ajoute d'utiles remarques sur la réception de M. Dekobra dans les années 30 et tente de généraliser les résultats obtenus à l'abondante littérature de second rayon dont les aspects linguistiques ne retiennent que rarement l'attention des critiques. Aspect moins fouillé, mais riche de vues nouvelles.

Bref, le livre vaut par la rigueur et par l'abondance des résultats. On peut certes préférer la vaste enquête sur les emprunts chez M. Dekobra aux chapitres liminaires de théorie : quelques exemples auraient donné de l'air à ces développements où se bousculent les réminiscences de lecture et où les difficultés sont parfois voilées par le recours à des vocables techniques qui demandaient quelque éclaircissement. Pour la connotation, p. ex., tout le problème est de savoir ce que sont ces « codes seconds » auquels renvoie la définition. Dans l'approche de cette stylistique du décodage, on aurait souhaité des exemples variés qui en auraient fait reconnaître mieux que la seule étude des emprunts la pertinence présumée. Pourtant les idées abondent et stimulent la réflexion. Et la critique des prédécesseurs révèle une remarquable lucidité.

Robert MARTIN

Catherine FUCHS, La paraphrase, Paris, Presses Universitaires de France, 1982, 184 p.

Voici un ouvrage qui vient fort à propos. On sait que la paraphrase, après une carrière rhétorique et logique bien remplie, a pris une place prépondérante dans les rélexions linguistiques contemporaines. Utilisée d'abord comme simple test opératoire, elle est devenue, aussi bien dans les théories « syntaxiques » (essentiellement dans le transformationalisme harrissien) que dans les modèles à base sémantico-logique, un des principes organisateurs fondamentaux de l'analyse linguistique. Il était donc grand temps de se pencher sur ce phénomène, d'exercer une réflexion critique sur les diverses conceptions présentées et de proposer une théorie globale qui résolve le paradoxe fondamental de la paraphrase, celui du *Même* et de l'*Autre*. Disons d'emblée que dans ce livre de 184 pages, tiré de sa thèse de Doctorat d'Etat Paraphrase et théories du langage; contribution à une histoire des théories linguistiques contemporaines et à la construction d'une théorie énonciative de la paraphrase (1980, Université de Paris VII), C. F. a pleinement réussi dans une telle entreprise.

Au niveau méthodologique (ch. I), elle démontre que, contrairement à l'opinion reçue, la nature des données paraphrastiques n'est pas une donnée immédiatement observable. L'introspection qui est à la base de l'établissement d'un ensemble paraphrastique et l'absence de consensus réel sur les paraphrases mises en avant, d'une part, la variation dans les types des données et surtout dans les types de description, d'autre part, infirment la thèse de la paraphrase comme propriété intrinsèque des unités au sein du système de la langue et montrent clairement qu'avec la paraphrase le linguiste est inévitablement conduit à se poser les questions théoriques capitales en matière de sémantique linguistique (ch. II).

La paraphrase, est-elle une identité sémantique ? L'idée d'une synonymie absolue, qui a pu être retenue un moment donné par les premiers transformationalistes, a été vite abandonnée au profit de la notion d'équivalence sémantique

« fondée sur l'existence d'un noyau sémantique commun sur lequel se greffent des différences sémantiques secondaires (cf. les notions de « pseudo- », « quasi- » ou « para- »synonymie, en matière de lexique) » (p. 53). Ce traitement, fort répandu, rend compte du paradoxe de la paraphrase qui exprime à la fois du « pareil » et du « pas pareil », mais entraîne du même coup l'opposition entre paraphrases linguistiques et paraphrases non linguistiques (référentielles et pragmatiques). Dans une paraphrase linguistique, c'est le sens linguistique, défini essentiellement comme étant un sens dénotatif (logique ou cognitif, etc.), qui constitue le dénominateur commun, comme l'est, par exemple A pour les énoncés 1), 2) et 3), tandis que le « pas pareil » consiste en des différences d'ordre secondaire (connotations diverses, thématisation, présuppositions différentes, etc.) :

- 1) Jean bat Paul
- 2) Paul est battu par Jean
- 3) C'est Jean qui bat Paul
- A 'Il y a action de battre, dont l'agent est Jean et le patient Paul'.

Par opposition aux paraphrases linguistiques, inscrites dans le système de la langue selon la théorie de l'équivalence, les paraphrases référentielles (ex. Le vainqueur d'Iéna est mort en 1821 / Le vaincu de Waterloo est mort en 1821) et les paraphrases pragmatiques (ex. Fermez la porte! / Pouvez-vous fermer la porte?) sont à traiter uniquement dans une composante pragmatique, au niveau de l'utilisation du langage, c'est-à-dire dans le domaine de la parole ou performance. C. F. rejette une telle conception. La théorie de l'équivalence, que l'on retrouve peu ou prou dans la majeure partie des modèles sémantiques, lui paraît inadéquate, parce qu'elle repose sur deux postulats erronés, celui de la transparence du langage et celui de la dichotomie langue/parole. Il est tout aussi illusoire de tracer une barrière étanche entre langue et parole (cf. E. Benveniste) que de croire que le langage est uniquement transparent (cf. F. Récanati). Le raisonnement de C. F. est correct et sa condamnation des paraphrases linguistiques ou « sémantiques » donc justifiée, si l'on s'en tient à une définition dénotative ou «transparente» ou encore «vériconditionnelle» du sens. Dans une hypothèse définitoire différente, non liée à la notion d'état de choses, comme celle qui, par exemple, définit le sens en termes de traits conventionnels de signification, l'existence d'une catégorie de paraphrases linguistiques peut, à mon avis, être maintenue, parallèlement au maintien, indispensable, si l'on veut éviter une uniformisation appauvrissante de tous les faits de signification, de la notion de « sens linguistique » elle-même. Le désaccord avec C. F. sur ce point n'est pas total, puisque l'on retrouve dans le cadre énonciatif qui lui sert pour formuler sa théorie de la paraphrase un niveau locutif (p. 128) qui correspond grosso modo à la classe des paraphrases linguistiques, avec une différence de taille toutefois, l'intégration cette fois-ci de l'activité des sujets parlants.

L'originalité de la démarche de C. F. réside en effet dans la proposition, non pas d'une théorie particulière nouvelle de la paraphrase linguistique, qui dépendrait plus ou moins étroitement du modèle grammatical choisi, et qui laisserait en dehors l'agent de la paraphrase, mais d'une théorie « énonciative » unitaire apte à traiter tous les types de paraphrases et qui intègre l'activité linguistique du sujet paraphraseur (p. 87).

L'hypothèse fondamentale défendue par C. F. est que la paraphrase est un jugement métalinguistique d'identification (ch. 3) opéré par le sujet parlant en situation. L'étude d'un corpus de sermons portant sur un même texte fait ressortir que « l'on passe progressivement d'un usage clairement métalinguistique (fonctionnement autonymique) des termes à un usage purement linguistique (fonctionnement ordinaire) des termes, par des suites de prédications d'identité » (p. 110) et met en relief, surtout, que les séquences reliées ne sont pas obligatoirement des suites qu'on considérerait comme des synonymes linguistiques, ce qui prouve qu'il ne s'agit pas d'une propriété intrinsèque des suites ainsi rapprochées, mais bien de l'établissement d'une relation d'identification qu'effectue un sujet parlant entre les sémantismes des deux séquences et que C. F. représente par la formule générale (Sém. de X)  $\equiv$  (Sém. de Y) qui se lit « le sémantisme de X et celui de Y sont identifiables l'un à l'autre » (p. 116). Les termes d'identification et d'identifiable choisis par C.F. pour exprimer la nature du jugement métalinguistique de paraphrase ne me paraissent pas très heureux, car pour commodes qu'ils soient, puisqu'ils évitent les difficultés théoriques que susciterait l'emploi d'identité, d'identique, d'égalité et d'égal, ces termes n'en sont pas moins ambigus et peuvent par conséquent prêter à confusion. Par ailleurs, les pages 118-119 où C. F. examine et symbolise les différentes formes de jugement paraphrastiques que l'on peut rencontrer sont difficilement compréhensibles pour un lecteur non familiarisé avec le métalangage (cf. par exemple bouclé et non bouclé) et la symbolisation en usage dans le courant culiolien. L'effet essentiel du jugement d'identification paraphrastique est, quelle que soit la nature du sémantisme de X et de Y, de traiter X et Y comme des synonymes linguistiques. L'identification permet ainsi « de parler, par exemple, du sens figuré de toute une expression comme s'il s'agissait du signifié du lexème en langue » (p. 123). Voici donc résolu le paradoxe de la paraphrase, la contradiction du Même et de l'Autre simultanés : les séquences X et Y sont nécessairement différentes, mais le sujet fait comme, et nécessairement comme, — sinon il n'y aurait pas paraphrase —, s'il n'y avait pas de différences. L'examen des conditions du jugement paraphrastique (ch. 4) montre en effet que le sujet paraphraseur procède spontanément à des réductions, dans l'interprétation de X et Y, où il fait comme si le sémantisme qu'il reconstruit « était tout à la fois celui que voulait produire l'émetteur, celui qui serait inhérent aux séquences et celui que décode le récepteur » (p. 126), et dans la comparaison-identification, où il gomme les différences entre X et Y, transformant « une équivalence (c'est-à-dire une relation faite de ressemblances, de similitudes — le « pareil » — et de différences — le « pas pareil » —) en une identification (qui ne conserve que le « pareil ») » (p. 126). Les pages qui traitent en détail de ces annulations sont absolument remarquables, et plus particulièrement les développements consacrés aux quatre niveaux d'interprétation (locutif, référentiel, pragmatique et symbolique) et aux possibilités combinatoires qui en découlent (pp. 127-134). Stimulante à plus d'un égard se révèle aussi l'analyse de l'opposition entre le « pareil », qui consiste en une identité de référent visé, et les différences gommées, qui concernent les modes de la référenciation (pp. 151-168). Signalons encore que par opposition à la paraphrase, activité préconsciente (p. 168), la glose se trouve définie comme étant une activité de paraphrase consciente.

Le bilan de cet ouvrage est facile à faire : il est positif à tous les niveaux et les menues réserves faites ci-dessus n'enlèvent absolument rien à sa valeur. On ne peut donc que chaudement en recommander la lecture.

Georges KLEIBER

#### DOMAINE BALKANO-ROMAN

Georg Renatus SOLTA, Einführung in die Balkanlinguistik mit besonderer Berücksichtigung des Substrats und des Balkanlateinischen, Darmstadt (Wissenschaftliche Buchgesellschaft), 1980, 261 pages.

La philologie des langues balkaniques connaît actuellement une période de conjoncture spécialement favorable : voici, après les études solides de Schaller (1) et Kratičić (2) et l'essai assez superficiel de Haarmann (3), le troisième ouvrage paru en cinq ans dont le titre et la structuration rappellent l'étude classique de Sandfeld publiée en français en 1930 (4). Comme Sandfeld, l'auteur de ce manuel intéressant et riche en informations met l'accent sur les traits communs des langues balkaniques (roumain, albanais, bulgare, serbo-croate, grec) qui montrent des convergences frappantes ; mais, en général, il ne suit pas les argumentations du linguiste danois : s'il est vrai que Sandfeld a expliqué la plupart des phénomènes dits balkaniques par l'interférence du grec, on peut dire que Solta a plutôt tendance à mettre en avant le rôle de l'albanais auquel le roumain et le bulgare auraient emprunté bon nombre des phénomènes communs. L'albanais aurait donc favorisé une évolution intégrative des différentes langues des Balkans.

<sup>(1)</sup> H. W. Schaller, Die Balkansprachen. Eine Einführung in die Balkanphilologie, Heidelberg 1975; voir aussi H. W. S., Bibliographie zur Balkanphilologie, Heidelberg 1977.

<sup>(2)</sup> R. Kratičić, Ancient Languages of the Balkans, La Haye/Paris 1976.

<sup>(3)</sup> H. Haarmann, Balkanlinguistik (1). Areallinguistik und Lexikostatistik des balkanlateinischen Wortschatzes, Tübingen 1978.

<sup>(4)</sup> K. Sandfeld, Linguistique balkanique. Problèmes et résultats, Paris 1930 (version danoise : Balkanfilologien, 1926).

Le livre se divise en quatre parties : la première est avant tout théorique et donne des définitions (1-10), la deuxième est consacrée au problème des substrats balkaniques (11-63), la troisième, la plus importante et la plus complète, traite de la romanisation des Balkans et des relations entre le latin balkanique et les langues voisines (64-179), alors que la quatrième donne une vue systématique et critique des balkanismes (180-231). Une bibliographie mise à jour, des registres fiables et une carte terminent cet ouvrage qui est du plus grand intérêt pour l'étude de l'étonnante richesse et de l'énorme variété des interférences possibles entre des langues généalogiquement indépendantes.

Solta a raison de définir la linguistique balkanique comme domaine par excellence de la méthode comparative; dans ce vaste champ caractérisé par des évolutions de convergence le chercheur a besoin d'une circonspection prudente s'il veut éviter le rigorisme excessif dont témoignent bon nombre de recherches du passé; il vaut mieux ne pas recourir à une argumentation moniste dans tous les cas où différentes explications peuvent être justifiées.

Avec les précautions nécessaires Solta aborde le problème de l'influence des substrats thrace, dace, illyrien, païonien, dardanien (11-39) auxquels les langues balkaniques doivent des noms de lieux et de personnes, une certaine influence phonétique et un nombre limité de mots que l'auteur discute en détail (39-58). Plusieurs éléments lexicaux attribués aux substrats nous paraissent plus faciles à expliquer par le latin populaire : pour roum. strungă « Melkhürde » nous préférons l'étymologie de Meyer-Lübke (lt. stringere, REW 8315, bien implanté en roumain) (5) ; pour tarc « Pferch » nous pensons plutôt à la famille du lt. circus « Kreis » (REW 1948) ; mînz « Füllen » n'est pas un balkanisme (lt. \*mandius a irradié à partir de l'Italie, une origine balkanique est donc peu probable, cf. aussi REW 5289) ; en somme, il existe quelque cinquante mots provenant des substrats communs au roumain et à l'albanais, qui sont dus à un bilinguisme qui n'a certainement pas dépassé les Ve/VIe siècles.

En ce qui concerne la latinité du roumain, l'avis de Solta ne diffère pas beaucoup de celui de W. Bahner (6); comme la majorité des romanistes, Solta constate une latinité spécifique à l'est qui se manifeste depuis les premières inscriptions (7), comme le souligne aussi l'histoire de la langue roumaine offi-

<sup>(5)</sup> Qui ne pose pas de problème sémantique, cf. roum. strîmt < lt. stri(n)ctura « Zusammenpressung » (REW 8304) et roum. strînge < lt. stringere « zusammenziehen » (REW 8315).

<sup>(6)</sup> W. Bahner, Die lexikalischen Besonderheiten des Frühromanischen in Südosteuropa, Berlin 1970 (cf. aussi Ch. Schmitt, in: ZRPh 91, 1975, 478-484).

<sup>(7)</sup> H. Mihăescu, La langue latine dans le sud-est de l'Europe, Paris 1978, pp. 169 ss.; pour la tradition idéologique cf. A. Armbruster, La romanité des Roumains, histoire d'une idée, București 1977.

cielle éditée par le ministère de l'éducation et de l'enseignement roumain (8). Il n'y a plus de doute que le roumain ait fait un choix négatif et positif à la fois du vocabulaire latin : positif dans la mesure où il possède bon nombre de mots propres à lui seul (comme arunca, ierta, plăcintă, ferice, etc.), négatif dans la mesure où il a renoncé à des mots panromans (comme aetas, corpus, nullus, radix, etc). Il aurait été avantageux de traiter l'aspect de la latinité latérale du roumain à partir d'une étude de M. Křepinský et de la Romanische Sprachgeographie de G. Rohlfs (Munich, 1971) qui offrent bien des exemples plus instructifs encore (9).

Ce latin aurait subi des transformations énormes exercées par les langues circonvoisines : quelque 80 mots d'origine slave se trouvent dans tous les dialectes roumains ; ces slavismes se répartissent sur des champs conceptuels très importants et témoignent d'un bilinguisme qui a duré jusqu'au X° siècle (85-101). Le grec a contribué à plusieurs reprises à la formation du roumain (101-105), alors que l'apport des langues germaniques ne représente qu'une quantité négligeable (quelques mots fort discutés, pp. 105-108).

Suit le problème de l'ethnogenèse de l'albanais (109 ss.): Solta adopte grosso modo l'opinion de Jokl modifiée par Çabej, selon laquelle le domaine de l'albanais aurait été plus vaste autrefois et aurait aussi compris l'antique Dardanie. C'est sur cette aire périphérique de l'implantation actuelle que pouvaient se rencontrer l'illyrien et le thrace, ainsi que le latin de l'époque romaine; en même temps, cette aire linguistique a toujours été en contact avec le domaine grec et la patrie ancienne des Roumains située au sud du Danube. Pour expliquer le fonds commun du roumain et de l'albanais, Solta n'a donc plus besoin d'un (sub) substrat, les traits communs représentent pour lui le résultat d'interférences de longue durée entre l'albanais et les variétés romanes de l'Est.

L'albanais lui-même est marqué par de nombreux emprunts aux langues voisines : aux différentes variétés locales et historiques du latin (123-136), au grec (136-138), aux langues slaves (138-142). La plupart des emprunts représentent des balkanismes généraux ; mais le fond latin de l'albanais se rapproche plutôt de l'italien alors que la latinité du vegliote est plus proche de celle du roumain.

<sup>(8)</sup> Ministerul educației și invățămîntului, coordonator : F. Dimitrescu, *Istoria limbii române*, București 1978, pp. 29 ss.

<sup>(9)</sup> M. Křepinský, La naissance des langues romanes et l'existence d'une période de leur évolution commune (latin vulgaire, période romane), Prague 1958, Romanica II, Rozpravy Československé Akademie Věd, Řada společenských věd, 68, 1958, 13; cf. aussi G. Rohlfs, Die rumänische Sprache in ihrer sprachgeographischen Beziehung zu den anderen romanischen Sprachen, Bayerische Akademie der Wissenschaften, Philosophisch-historische Klasse, Sitzungsberichte, Jahrgang 1980, Heft 1, München 1980.

Les latinismes du serbo-croate (154-158) présentent soit des dalmatismes, soit des roumanismes ; les relations entre le bulgare et le latin (158-163) sont plus compliquées encore : la thèse d'une latinité de l'antique Haemus Mons, soutenue par Georgiev, repose sur des bases peu solides, mais l'existence d'un vocabulaire latin antique à côté de mots d'emprunt du vieux slave (dus aux maîtres d'école allemands), de mots roumains et de mots latins apportés par les Grecs prouve que les interférences entre le latin et les langues slaves, notamment le bulgare, ont été aussi variées et multiples que celles du grec et du latin (163-170). A côté de l'importance du latin pour la constitution des langues balkaniques l'apport des langues turques (171-179) n'est que d'ordre secondaire.

Le dernier chapitre est dédié au problème des balkanismes (180-231) discuté avec ferveur depuis plus d'un demi-siècle. La base d'articulation du roumain, du grec, de l'albanais et du bulgare étant fort semblable ou à peu près identique, on est en droit de parler d'une convergence des systèmes phonologiques des langues balkaniques. Les correspondances morphologiques sont encore plus frappantes : le fait que de toutes les langues slaves seul le bulgare possède un article postposé, comme le roumain est la seule langue romane marquée par la postposition de l'article, n'est certainement pas dû au hasard, comme il est aussi légitime de se demander si une même raison peut expliquer la syntaxe de l'adjectif postposé en grec et en albanais (gr.  $\delta$  åy $\eta$  $\varrho$   $\delta$  åy $\alpha\vartheta$  $\delta$  $\varsigma$  = alb. njeríu i mirë). Mais, étant donné la documentation historique précaire de l'albanais, pourra-t-on jamais prouver laquelle des langues est la prêteuse et laquelle l'emprunteuse?

Le problème du syncrétisme du génitif et du datif (205-210) en roumain, bulgare, albanais et grec n'est, certes, pas moins épineux ; et il est toujours difficile sinon impossible de fixer la généalogie des convergences syntaxiques comme la réduction de l'infinitif (210-215), la formation du futur à l'aide du verbe auxiliaire vouloir, etc. Les philologues depuis Sandfeld ont eu tendance à expliquer les balkanismes par le contact avec le grec, et, en effet, malgré la bonne thèse de doctorat de Stölting (10), nous ne voyons pas de raison impérative qui empêcherait une explication de l'article postposé balkanique par l' $\alpha_0 \theta_{00}$  (= articulus) grec en fonction articulatoire, le syncrétisme morphologique par le syncrétisme bien connu du grec, la réduction de l'infinitif par l'influence de l'adstrat grec qui a causé les mêmes résultats en italien méridional (11), ou de voir un rapport étroit entre le futur des langues balkaniques et le grec  $\epsilon_{\chi \in IV}/\theta \epsilon \lambda \epsilon_{IV}$  + infinitif resp. ( $\epsilon_{IV}$ ) Mettant l'accent sur les divergences microstructurales entre le grec contemporain et l'albanais, Solta essaie de

<sup>(10)</sup> W. Stölting, Beiträge zur Geschichte des Artikels im Bulgarischen, München 1970.

<sup>(11)</sup> G. Rohlfs, La perdita dell'infinitivo nelle lingue balcaniche e nell'Italia meridionale, in : Omagiu lui Iorgu Iordan, București 1958, pp. 733-744; cf. aussi id., La Grecía Salentina, in : Sallentum 1981, 39-47.

mettre en avant l'importance de l'albanais et d'attribuer à cette langue moins connue sur le plan généalogique le rôle que, dans la conception de Sandfeld, a joué le grec : ce serait donc le grec qui aurait été balkanisé au cours des siècles.

Vu le manque de documentations diachroniques, il sera difficile de refuser cette hypothèse, comme il est difficile sinon impossible de trouver des arguments probants en sa faveur. L'argumentation de Sandfeld a toutefois l'avantage d'expliquer des faits historiques par des données culturelles assurées. A notre avis la question de la dépendance est moins importante que la constatation bien documentée de Solta qui prouve que les langues balkaniques sont, depuis des siècles, sur la voie de l'interpénétration mutuelle.

Au total, M. Solta nous a fourni un manuel intéressant et riche en détails ; les résultats reposent sur une méthodologie parfaitement élaborée, l'auteur examine des matériaux considérables et donne avec beaucoup de bon sens une synthèse de plus d'un demi-siècle de recherches. Seule l'accentuation du rôle de l'albanais trop peu connu nous paraît excessive, elle ne devrait pas tarder à provoquer des réactions, voire des corrections du côté des hellénistes (12).

Christian SCHMITT

Florica DIMITRESCU, Dicționar de cuvinte recente. București, Editura Albatros, 1982, 536 p.

Le roumain est une langue hospitalière : il accueille volontiers les mots étrangers, français surtout, et leur confère droit de cité. Le fait est connu ; c'est même là un des traits les plus caractéristiques du vocabulaire de cette langue. Ce qui n'est peut-être pas aussi connu, c'est que le roumain forme aussi luimême beaucoup de mots nouveaux ; la dérivation, au moyen de préfixes et suffixes préexistants, et la composition, sont très goûtées.

<sup>(12)</sup> Les romanistes (re)commencent à attribuer une fonction importante à l'interférence entre le grec et le latin et à admettre un rôle assez important du grec dans la formation des langues romanes, cf. E. Coseriu, Das Problem des griechischen Einflusses auf das Vulgärlatein, in: R. Kontzi (ed.), Zur Entstehung der romanischen Sprachen, Darmstadt 1978, pp. 448-460; G. Narr (ed.), Griechisch und Romanisch, Tübingen 1971; cf. aussi Ch. Schmitt, in: ZRPh 90 (1974), 274-289 et VRom 36 (1977), 126-127; au sujet des substrats, cf. maintenant aussi I. I. Russu, Etnogeneza Românilor. Fondul autohton traco-dacic și componența latino-romanică, București 1981; sur la latinité médiévale, cf. A. Niculescu, Romanitatea românească și cultura latină (sec. XI-XIV), in: Cercetări de lingvistică 26 (1981), 17-25.

Ces deux procédés, visant à l'enrichissement du vocabulaire, sont en fonction surtout depuis le XIX<sup>e</sup> siècle, et cet enrichissement semble augmenter plutôt que diminuer. Un troisième serait celui qui consiste à employer en un sens nouveau des mots déjà existants.

A vrai dire, ces tendances sont propres, plus ou moins, à toutes les langues dites de civilisation. Les progrès rapides de la science, l'élargissement continu de la pensée humaine, créent un besoin toujours grandissant de moyens d'expression. Le roumain, en réalité, n'est qu'un exemple, mais un exemple excellent, car c'est bien là, avec l'anglais, la langue européenne qui s'est montrée la plus ouverte à l'égard de l'emprunt. Comme d'autre part le mot nouveau laisse très souvent subsister à côté de lui un mot antérieur exprimant la même idée, ou presque la même idée, il en résulte une quantité impressionnante de paires de mots (ou de groupes de mots) synonymes entre eux ou presque synonymes, tels que freedom et liberty en anglais ou timp et vreme en roumain. Ces deux langues permettent donc une étude particulièrement utile de cette élasticité du vocabulaire que l'on constate, plus ou moins, dans la plupart de nos langues.

Quand Mme Florica Dimitrescu, professeur à l'Université de Bucarest et auteur d'une série de brillants ouvrages consacrés au roumain, examine cette élasticité telle qu'elle apparaît de nos jours dans sa langue maternelle, elle attaque donc un problème international. Ce qu'elle constate pour la « tranche » de roumain qui comprend ces deux dernières décennies, de 1960 à 1980, n'est en somme qu'un aspect d'un phénomène de linguistique générale, particulièrement développé dans la civilisation moderne.

Pendant vingt ans, Mme D. n'a pour ainsi dire pas lu un journal ou une revue sans noter chaque mot nouveau (non enregistré déjà) qu'elle rencontrait.

Vingt ans ne suffisent guère pour qu'un mot s'implante, soit généralement accepté. Puisque tel est l'âge maximum des mots enregistrés ici, on ne saurait dire encore, pour aucun d'entre ceux-ci, s'il a quelque avenir. Parmi les mots recueillis par Mme D., combien resteront dans la langue? Une partie, assurément. La réponse précise ne pourra être fournie que par nos successeurs, dans quelques générations. La question qui consiste à savoir pourquoi les autres auront été abandonnés, pourquoi ils n'auront été que ce que Ferdinand Brunot appelait « mots aventuriers », posera un problème intéressant, aux perspectives tant sociales que linguistiques.

Pour les mots appelés à être maintenus par la langue, la date de première apparition, fournie par le dictionnaire de Mme D., constituera un renseignement précieux, à retenir. Cet ouvrage est le premier dictionnaire daté du roumain actuel.

La présence d'un mot dans ce répertoire implique donc que ce mot n'apparaît pas avant 1960. Certes, on ne peut jamais être sûr de l'inexistence d'un fait de langue. Tout ce qu'on peut affirmer, c'est qu'il n'est pas attesté, n'a pas été relevé.

Un passage spécimen, pris au hasard au début de la lettre F, donnera une idée de la variété des matériaux fournis: factor-cheie, fair-play × +, fantascientist 'auteur d'ouvrages de science-fiction' (de l'italien), fantaștiință, fantaștiințific, fantaza 's'imaginer' +, farfurie zburătoare, farsă-vodevil, fatigabilitate, faunistic +, favelă 'coupe-gorge de Rio', fazanărie 'faisanderie' × +, febricitate 'état de fièvre', feed-back +, felicitare-mărțișor, fellow, femeie-agronom plus une quarantaine d'autres composés avec femeie-, femtosecundă 'trillionième de seconde' (< ?), fenobac (produit chimique), feraluminiu, feribot × +, fermă-etalon, fermă-pilot, fermentoterapie, fermion +. (Les mots marqués ici d'une croix × ou d'une croix +, figurent aussi, respectivement, dans Dicționa-rul explicativ, 1975, ou dans F. Marcu et C. Maneca, Dicț. de neologisme3, 1978.) Chaque entrée est accompagnée, avec la rigueur et la méthode qui caractérisent le lexicographe expérimenté, d'une explication, des exemples relevés, de l'étymologie, etc.

Cvadruplu '[enfant] quadruplé' figure. Mais \*triplu '[enfant] triplé', phénomène pourtant moins rare, ne se trouve nulle part. — Articol-trimitere et xenism, employés dans la préface (pp. 11, 18), manquent dans le corps de l'ouvrage, évidemment parce que l'auteur ne les a pas relevés dans la presse.

Pour la plupart des mots compris dans le dictionnaire, on sent les guillemets, même si ceux-ci n'apparaissent pas dans le texte.

Mme D., dans ses enregistrements, est « omnivore », et c'était dans son rôle de l'être. On pourrait se demander si elle ne devait pas laisser de côté, pourtant, le nom de marques de fabrique et semblables, tels que aslavital et pancol, produits de pharmacie, ou tupal, nom qu'un Espagnol a donné à une langue artificielle créée par lui. Mais, objecterait-elle à son tour, et à juste titre, le mot espéranto, par ex., qui maintenant a pénétré dans tous les dictionnaires, n'a-t-il pas commencé ainsi ? et bic, qui en France est sur toutes les lèvres pour 'stylo à bille', n'était-il pas au début uniquement le nom d'une marque déposée ? De la langue des catalogues de produits de pharmacie, d'outillage technique, etc., certains termes sont passés dans celle de la presse ; ils sont alors à mi-chemin sur la route dont le point final est marqué par les dictionnaires de la langue officielle. Certains de ceux-là — pas tous certes, loin de là — sont appelés à parcourir aussi la deuxième moitié de cette route ; il sera bon, alors, de connaître leurs débuts, et ce sont les répertoires tels que celui de Mme Dimitrescu qui nous renseigneront sur ce point.

On ne peut que se réjouir de l'initiative de l'auteur et l'en féliciter. Il faudrait un répertoire de ce genre tous les vingt ans, pour chaque langue ; la lexicographie de l'avenir en ferait son profit, et les grandes lignes de l'enrichissement du vocabulaire apparaîtraient plus clairement.

Alf LOMBARD

## DOMAINE ITALO-ROMAN

Thomas STEHL, Die Mundarten Apuliens. Historische und strukturelle Beiträge, Forschungen zur Romanischen Philologie, Heft 22, Münster, 1980, LXXIV + 520 p.

Questa dissertazione, diretta da H. Lausberg e presentata nel 1978 alla Facoltà di Lettere dell'Università di Münster, si basa su rilievi sul campo (inchieste con il questionario dell'AIS e raccolta di brani liberi) effettuati tra il 1973 e il 1976 nella zona di confine tra le province di Foggia e di Bari, precisamente a Trinitapoli, Canosa di Puglia e Minervino Murge. La descrizione del vocalismo di queste località precede una presentazione riassuntiva del vocalismo dell'intera Puglia settentrionale e centrale, basata sulle ricerche già condotte su questo tema. Segue una analisi fonologica (sincronica) del sistema vocalico della zona investigata, che forma la base di partenza per un esame dell'evoluzione strutturale del vocalismo pugliese. Vengono anche discussi più in dettaglio, dalla prospettiva dei dialetti pugliesi, alcuni problemi molto dibattuti della linguistica romanza, come metafonesi (§§ 71-76), cambiamenti di vocale e dittongazioni (§§ 77-81) e passaggio  $\acute{u} > \ddot{u}$  (§§ 82-84). Fra i risultati di maggior rilievo riguardanti non solo l'area pugliese l'Autore pone la spiegazione unicamente fonologica (e non dipendente da un sostrato celtico) della recente evoluzione (dall'inizio del XIX sec.) di  $u > \dot{u}$ . Una spiegazione che l'Autore giudica di qualche interesse anche per la discussa questione del passaggio  $u>\ddot{u}$  nella Galloromania.

Nell'introduzione (XLV-LX) le ricerche precedenti sul vocalismo pugliese sono presentate suddivise in quattro sezioni, corrispondenti più o meno alla loro successione cronologica: 1. raccolte di testi dialettali del XIX e XX sec. ottenute partendo da un testo scritto (Biondelli, Salvioni, Papanti, Battisti); 2. inchieste degli atlanti linguistici nel XX sec. (Rohlfs nel 1922-25 per l'AIS; M. Melillo nel 1961-66 per l'ALI e dal 1938 per l'Atlante Fonetico Lucano e l'Atlante Fonetico Pugliese; il giudizio di Stehl su quest'ultima discussa impresa è grosso modo il seguente: non si può negare un certo valore all'AFP, per quel che riguarda la rete dei punti di inchiesta (fitta al massimo) e la raccolta effettuata in tutti i punti dallo stesso raccoglitore, nonché per la precisa trascrizione, che segue il modello dell'Italia Dialettale (LII)); 3. monografie dialettali (Abbatescianni, Nitti di Vito, Zingarelli, Ziccardi, Merlo, G. Melillo, Piccolo, De Gregorio, Sarno, Lüdtke, Parlangèli, Mazzotta, Bigalke, Monaco); 4. recenti panorami dialettali relativi ad ampie zone (Valente, M. Melillo).

La considerazione 'atomistica' dell'evoluzione storica di ogni singola vocale si articola nei §§ 1-41 in questo modo : a partire dalla citazione dei relativi passi della *Grammatica storica* di Rohlfs viene ricapitolato quel che sappiamo, sulla base del più recente stato degli studi, sull'evoluzione di ogni vocale in Puglia. Poi vengono verificati i risultati dell'AIS in 10 punti pugliesi. Seguono i dati ricavati dalle monografie dialettali precendenti alla pubblicazione dell'AFP. Il materiale

presentato nell'AFP e negli studi successivi viene trattato partitamente per le province di Foggia (Capitanata) e Bari, prima della discussione dei dati provenienti dalle inchieste dell'Autore stesso.

A conferma della classificazione di Valente, Stehl propone la seguente suddivisione del territorio investigato :

- 1. Dialetti dauni (Provincia di Foggia)
  - a. dialetti dauno-appenninici
  - b. dialetti garganici
  - c. dialetti foggiani
- 2. Dialetti baresi (Provincia di Bari)
  - a. dialetti baresi settentrionali
  - b. dialetti baresi meridionali.

La questione di tracce fonetiche di un insediamento slavo nel Gargano (cfr. la carta a p. 8 e le pp. 281-8, carta 20) viene lasciata aperta (9-12).

La leggibilità delle 16 carte relative allo sviluppo del vocalismo tonico (159-74) poste in appendice al prospetto schematico dell'evoluzione fonetica regolare delle vocali del territorio studiato, lascia un po' a desiderare (la stampa a colori, o comunque qualche altro procedimento cartografico, sarebbe stata certamente più fruttuosa).

I capitoli centrali del volume sono dedicati all'analisi fonologica del sistema vocalico (190-229) e all'esame strutturalistico dell'evoluzione di tale sistema (230-80). Non è possibile qui discutere in dettaglio gli ampi risultati di questi capitoli; in generale questa sezione si segnala per una accurata ed equilibrata analisi in particolare dei lavori di Schürr, von Wartburg, Lausberg, Weinrich e Lüdtke, anche se alcune osservazioni che si discostano dall'opinione dell'Autore sono respinte in maniera troppo apodittica.

In appendice Stehl riporta le risposte al questionario dell'AIS da lui raccolte nelle tre località già citate (293-489), compresi i paradigmi dei verbi, e la trascrizione di tre testi spontanei (490-509). Alle pp. 510-20 l'indice dei luoghi.

Nel complesso si tratta di uno studio scrupoloso e ben documentato, che offre molto materiale su una delle aree dialettali italiane più interessanti e che approda a risultati di rilievo, anche di natura generale, utilizzando i metodi della linguistica strutturale. Nondimeno rimane qualche dubbio che la base di partenza di tre punti d'inchiesta fornisca il materiale sufficiente per giungere ad una così stringente interpretazione fonologica e ad una generalizzazione dei risultati. Infine, il titolo appare troppo ampio : il contributo storico-linguistico e strutturale di Stehl sui dialetti pugliesi si limita al sistema vocalico. Ma con questo non si vuol togliere alcun merito al vero valore del libro che si riferisce appunto al vocalismo pugliese.

Günter HOLTUS

## DOMAINE IBÉRO-ROMAN

Cantar de mio Cid, Chanson de mon Cid, édition, traduction et notes par Jules Horrent, E. Story-Scientia (Ktemata 6), Gand, 1982, 2 vol., XLIII-353 pages.

Les destinées du Cantar et du Roland sont étrangement parallèles. R. Menéndez-Pidal fut en quelque sorte le J. Bédier du poème castillan. Le texte établi par Don Ramón (depuis 1908-1911) paralysa les initiatives des éditeurs jusqu'aux années 1972-1975 qui virent paraître deux éditions anglaises. En français on était réduit à l'édition (fondée sur le texte de R. Menéndez) avec traduction d'E. Kohler (1955). On voit donc que l'ouvrage de notre regretté confrère vient à point nommé. Le lecteur ne sera pas décu. Une courte introduction donne le dernier état de la pensée de J. Horrent sur le Cantar. Le ms. a été copié au 14e s. par Per Abbat qui transcrivait un texte de 1207 qui prend lui-même la suite d'un Cantar existant entre 1135 et 1149. Restent les questions pendantes, sobrement évoquées ici : la prosodie [XII-XIII], la langue formulaire dans ses rapports avec l'improvisation orale [XIV-XV]. L'introduction s'efforce aussi de cerner la personnalité littéraire et historique du poète [XVI-XXXIII]. Ce qui est digne d'attention c'est que le Cantar ne procède nullement du même esprit épique que l'épopée française. J. Horrent a raison de le souligner et de montrer à quel point l'analyse « narrématique » est impuissante à analyser le Cantar, comme le Roland d'ailleurs. Mais il faut se poser la question des origines de cette épopée et nous souhaitons que cette édition inspire de jeunes chercheurs. Le texte se recommande par une grande fidélité au ms. ; les principales restaurations concernent les assonances. La traduction nous a paru excellente. Le volume de notes minutieuses éclaircit maintes difficultés philologiques. Au total deux élégants volumes dont on peut sans crainte recommander l'usage.

Gilles ROQUES

Elio Antonio de NEBRIJA, *Diccionario latino-español* (Salamanca 1492). Estudio preliminar por Germán Colón y Amadeu-J. Soberanas (pp. 9-36). Biblioteca hispánica Puvill, sección: Literatura, Diccionarios 1, Barcelona 1979.

Nebrija fut sans aucun doute le plus grand philologue espagnol de son temps. Aussi ne saurait-on trop louer l'initiative de nos collègues et amis Germán Colón et Amadeu-J. Soberanas qui ont publié en fac-similé cette belle réédition de son Lexicon latino-hispanicum de 1492 et ont ainsi tiré cet ouvrage important de l'oubli dans lequel il était tombé depuis longtemps, alors qu'il faisait autorité aux XVI° et XVII° siècles et était en quelque sorte le modèle du genre ; immédiatement après sa parution, on l'adapta à d'autres langues, et les équivalences castil-

lanes furent remplacées par les correspondances catalanes (1507) (1) et françaises (1511), ou augmentées par l'incorporation du sicilien (1520). Le Dictionarium de Nebrija, paru environ en 1495, qui présente le lexique en sens inverse, a été publié en fac-similé par les soins de l'Académie espagnole en 1951 sous le titre de Vocabulario español-latin; il rend d'éminents services aux lexicologues modernes, et M. Corominas s'y réfère presque dans tous les articles de son DECLC, quand il s'agit d'indiquer la première attestation d'un mot. Or, le Lexicon, qui — abstraction faite de quelques déviations presque inévitables — est remarquablement conforme au Vocabulario, est antérieur à celui-ci. S'il est aussi plus riche (28.000 entrées contre les 22.500 du Vocabulario), cela est dû aux noms propres et aux toponymes qui manquent dans ce dernier. A quel point la comparaison des deux dictionnaires peut être instructive en ce qui concerne l'existence, la forme, la datation et le sémantisme des mots, les éditeurs le démontrent pp. 11-18 de leur excellente étude préliminaire. Ils posent ensuite la question des sources où Nebrija a puisé les lemmata latins (pp. 18-24). S'il est vraisemblable qu'il a connu certains de ses prédécesseurs lexicographes, il est sûr qu'il a bien connu les humanistes italiens, qui pourtant ne lui offraient pas de listes de mots par ordre alphabétique qui auraient pu lui servir de modèle (le lexique cicéronien de Mario Nizzoli est de 1535). Il faut donc admettre que Nebrija doit la plus grande partie de ses connaissances à ses propres lectures des auteurs classiques, dont il parle du reste dans la deuxième partie de l'introduction qu'il a placée en tête du Lexicon.

Comparé aux lexicographes contemporains ou quasi-contemporains, encore ancrés dans la tradition médiévale, souvent fantaisiste, Nebrija est d'une sobriété scientifique remarquable et d'une grande honnêteté. C'est un pionnier sous tous les rapports ; il convient toutefois de ne pas oublier que son objectif était l'enseignement du latin et que, par conséquent, son lexique espagnol est déterminé en fonction des correspondances latines. Tous les auteurs du XVIe et du XVIIe siècle, y compris Covarrubias, lui sont redevables ; il faudra attendre le XVIIIe pour lui trouver un successeur dans le *Diccionario de Autoridades*. Les éditeurs insistent aussi sur la valeur de la *Tertia quinquagena* de Nebrija, commentaire philologique de cinquante passages bibliques, où l'auteur discute par le menu la signification de certains mots, insuffisamment définis tant dans le *Lexicon* que dans le *Vocabulario*.

L'œuvre lexicologique de Nebrija est une véritable mine d'or pour tous ceux — hispanisants et autres — qui s'occupent de l'histoire des mots (2), et ce n'est pas le moindre mérite de cette réédition exemplaire de nous l'avoir rappelé.

<sup>(1)</sup> Signalons que MM. Colón et Soberanas préparent aussi l'édition de ce dictionnaire latin-catalan.

<sup>(2)</sup> L'auteur de ces lignes en a fait l'expérience dans l'article *Du pélican au coq de bruyère*, publié dans cette Revue XXXVIII (1974), 231-244, et que les éditeurs mentionnent p. 16.

Félicitons enfin la Maison Puvill d'avoir créé la *Biblioteca hispánica* dans laquelle a paru ce *Diccionario* si bien présenté, hélas avec le tirage trop modeste de 500 exemplaires.

Charles-Théodore GOSSEN

Manuel ALVAR EZQUERRA, Concordancias e índices léxicos de la « Vida de San Ildefonso », Universidad de Málaga, 1980, 448 p.

Le recours à l'informatique, s'il continue à s'étendre comme tout porte à le croire, va bientôt renouveler de fond en comble l'étude linguistique de l'espagnol (cf. L. Sáez-Godoy, Estado actual de la aplicación de computadoras a textos en español, in Computers and the Humanities, vol. 14, nº 4, déc. 1980, pp. 253-258). Du moins dans le domaine de la lexicographie et de la lexicologie diachroniques. C'est par rapport à cet effort de renouvellement qu'il convient de situer cette contribution de M. A., qui vient par ailleurs de publier les Concordancias e indices léxicos del « Libro de la infancia y muerte de Jesús » (in Archivo de Filología Aragonesa, C.S.I.C., XXVI-XXVII, pp. 421-460). Cet ouvrage est important par la variété des documents qu'il rend publics et par le sérieux avec lequel il a été élaboré.

M. A. a travaillé en fait sur deux versions de la Vida — qui date, selon M. Alvar, Poesía española medieval, p. 242, de la fin du XIIIe ou du début du XIVe (il serait utile, dans tous les documents lexicographiques, d'indiquer la date du texte sur la page de titre) — : l'une est une « transcription du manuscrit », l'autre une version reconstituée (appelons-les textes A et B), qu'il a présentées toutes deux dans son livre antérieur Beneficio de Úbeda, « Vida de San Ildefonso ». Estudio, ediciones y notas, Bogotá, Instituto Caro y Cuervo, 1975. Chaque version donne lieu à une série d'exploitations, qui aboutissent à deux séries de documents. A partir de A : un index des formes et des références (pp. 83-138) qui ne comporte pas d'indication de fréquence —, un index fréquentiel par ordre alphabétique des formes (pp. 139-163), un index hiérarchique des formes (pp. 165-174). A partir de B : un dictionnaire lemmatisé des formes et des références (pp. 175-293) — la pièce maîtresse de l'ouvrage —, un index fréquentiel des formes par ordre alphabétique (avec l'effectif et la fréquence de chaque forme, pp. 295-351), un index hiérarchique (pp. 353-408), un index alphabétique inverse (pp. 409-436) et un index des rimes (pp. 439-447).

L'ensemble est précédé d'une Introduction qui précise l'ambition et les limites du travail effectué. Elle concerne essentiellement le texte B. On aurait aimé cependant que l'auteur rappelle en note quelles conventions il avait suivies pour transcrire le manuscrit : l'alternance, par exemple, entre formes accentuées et formes non accentuées existe-t-elle dans le manuscrit (nació 1 d / nas[c]io 272 a ; fué 7 c, 8 bis a, 15 a, etc. / fue 118 d, 125 a, etc. ; á 3 a, 7 c, 7 d / a 4 a, 5 a, 7 c ; habie 2 b, 2 c / habie dans l'index p. 109, querria 1 b, etc., traia 3 d, etc.) ?

Les enclises de Dixieronle 3 a, saliola 7 d, dargelo 8 bis c, Jesucristo 7 c, etc., ont-elles été conservées, non ajoutées ? Dans la mesure même où la reconstitution procède à des retouches importantes de l'aspect matériel du texte, une présentation synoptique des deux versions aurait été certainement préférable à la présentation adoptée. Plus encore lorsque ce n'est pas seulement la graphie qui est modifiée, mais le texte lui-même. Ainsi A, au v. 265 c, dit : « Del mortal enemigo, que podamos con ellos en el cielo rogar » (p. 47). B (p. 80) : « Del mortal enemigo, las almas nos salvar ; / Que podamos . . . ». Or rien dans B ne signale les modifications apportées à A. Pourtant des ajouts ou des retraits ne sont pas sans conséquences, puisque les recensements s'en trouvent eux aussi modifiés. Ex. : la réécriture des vv. 265 c-d introduit une forme, almas, qui est un hapax ; l'occurrence de salvar porte à 2 l'effectif de l'infinitif qui, sans retouche de A, était un hapax . . .

On ne peut donc que souhaiter, dans les prochaines publications de ce genre, une mise en regard des deux versions et le marcage, selon les traditions courantes, des modifications ou reconstitutions. Il serait souhaitable, également, que les hémistiches des vers soient séparés par un double espace, ce qui accélère considérablement les recherches sur la prosodie, sur la localisation des formes dans le vers.

L'Introduction indique la longueur du texte reconstitué (N = 7526), le nombre des formes différentes (M = 1986), la fréquence moyenne de chaque forme ( $\bar{f}=3,79$ ). Notons au passage que p. 408, dans l'index hiérarchique, M s'est augmenté d'une unité (= 1987). La rigueur appelant la rigueur, le lecteur aurait bien aimé connaître le nombre des vocables (V) et le nombre des vocables hapax (V<sub>1</sub>): V, N et V<sub>1</sub>, qui constituent des paramètres fondamentaux dans tout discours, devraient figurer systématiquement dans les dictionnaires lemmatisés, sous la forme d'un petit tableau récapitulatif qui pourrait fournir, en outre, l'effectif maximum ( $f_{\rm max}$ ), le nombre de classes d'effectifs ( $x_i$ ), etc. Ceci pour permettre diverses opérations statistiques, tests, comparaisons entre textes, entres modèles et texte (ex. structure fréquentielle selon telle formule comme celle de Waring-Herdan), etc.

En ce qui concerne la lemmatisation, M. A. dit avoir suivi le modèle de l'Accademia della Crusca : « cada forma estaba codificada bajo un número, y se le asignó su lema aquí como un número que representaba su lugar dentro del paradigma » (p. 9). Pour le choix des lemmes, travail, comme chacun sait, extrêmement délicat et souvent discutable, la norme retenue a été, en général, celle de l'espagnol moderne, qui présente l'énorme avantage de permettre les comparaisons entre textes ou états de langue différents. On regrettera que M. A. ait préféré, dans certains cas, peu nombreux il est vrai, la forme « predominante, o única, del texto, como sucede con fazer o prelado » (sic, pour perlado ; p. 11), ajoutant des renvois de la forme moderne à la forme ancienne. Les arguments avancés ne paraissent pas justifier de telles exceptions, qui alourdissent la présentation et le maniement du dictionnaire.

L'ordre suivi dans l'énumération des formes n'est pas non plus parfaitement satisfaisant : masculin avant féminin pour les noms et adjectifs ; infinitif, indicatif, subjonctif, impératif, gérondif, participe, conditionnel pour les verbes et, à l'intérieur de l'indicatif, le présent, l'imparfait, le prétérite, le futur, les temps composés. Pourquoi un ordre aussi compliqué, et non l'ordre alphabétique habituel, qui accélère la consultation ; d'autant qu'aucun verbe n'est attesté dans toutes les classes ? Il est peu vraisemblable que les futurs auteurs de dictionnaires lemmatisés adoptent cet ordre. Or il importe que ces documents tendent vers des normes constantes qui se préoccuperaient surtout de l'efficacité au niveau de la consultation. Ce qui n'empêcherait pas chaque auteur d'éditer pour son usage personnel des listages présentés dans l'ordre qui aurait sa préférence — en fonction de telle ou telle recherche.

En matière de normalisation morphologique pour l'établissement des vocables certains choix surprennent également. Voici une liste où le premier terme est le lemme retenu par M. A. et le second le lemme attendu d'après la norme de référence: abondado/abundado; e/y; escorrir/escurrir; escusa/excusa; fazaña, fazer, etc./hazaña, hacer, etc.; foir/huir; marabillado (M. A. utilise bien maravilla et maravillar); nascencia/nacencia (cf. nacer); nodrescer/ nodrecer (cf. crecer, estorcer, fallecer, etc.); perlado/prelado. Dans d'autres cas c'est le choix de la forme canonique parmi diverses formes modernes qui est en cause: cien et ciento (pourquoi deux vocables?; id. pour primer et primero); conusco/connusco (cf. conmigo, consigo, convusco); cualquier, doquier, siquier/ cualquiera, doquiera, siquiera (cf. quiquiera); maestr'/maestro (M. A., p. 11, n. 13, refuse de trancher entre maestre et maestro; mais le texte offre 8 occurrences de maestro, aucune de maestre) ; meter I 'enviar', meter II 'poner' (est-il justifié de distinguer un vocable par acception ?) ; por que/porque (sinon « por que » ne devrait faire l'objet que d'une parenthèse de rappel extérieure à la liste même des vocables ; de même pour pues que et pués que). Enfin, certains problèmes, qui se posent à chaque lemmatisation, appellent, tantôt une harmonisation encore plus grande de la part du chercheur à l'intérieur de son dictionnaire (ex. « alzado » 249 a placé sous le vocable alzado/« alongado » 81 a placé sous alongar; mal adj./malo, mais bueno seul avec les formes « buen », « bueno »), tantôt une réflexion collective sur le choix des entrées (ex. 3 cuanto adj./adv./ pron.; 3 todo, idem; don et doña, esposa et esposo, mais une seule entrée ese, esa, p. 218; distinction, en revanche, ese/ése; sous un seul lemme multiforme: un, uno, unos, una). Lo comme article, malgré l'Académie (cf. Esbozo, p. 213; comparer, du reste, avec p. 215, § 2.6.3. b!), n'emporte pas l'adhésion, encore moins comme entrée distincte ; pas plus que vuestro comme pronom (v. 43 c « Yo siempre seré vuestro »).

Ces remarques sont bien moins des critiques que des questions. Questions qui doivent être posées publiquement au moment où la lemmatisation va devenir une pratique généralisée. Elles n'enlèvent rien de ses mérites au dictionnaire de M. A., qui va prendre place parmi les outils de travail obligés de tout médiéviste, voire de tout hispanisant intéressé par l'histoire de la langue.

Une précision sur le terme de « concordances » employé ici par M. A. : il désigne la liste des références associées à chaque forme et non la liste des contextes. Sur le plan terminologique, et malgré la tradition déjà ancienne qui autorise l'emploi de M. A., sans doute serait-il préférable, actuellement, pour des raisons de clarté, de réserver le terme concordance(s) aux index contextuels édités par traitement automatique, les listes de références étant appelées index (quelquefois index comparés ou comparatifs ou synoptiques), ou éventuellement dictionnaires lorsqu'elles sont lemmatisées. Les catalogues bibliographiques deviendraient plus explicites et les décisions d'achat en seraient facilitées (pour les particuliers et les bibliothèques).

L'ouvrage de M. A. contient lui-même (cf. supra) une grande abondance d'index, qui montrent concrètement quelle aide peut apporter le dépouillement automatique des textes à toutes les recherches portant sur la langue. Trois émanent donc de la transcription, quatre de la version reconstituée. L'index A des formes et des références a respecté les séquences graphiques : vesitole, vestieronle, viole . . . Si cette présentation a l'avantage de coller au texte, elle a l'inconvénient d'effacer certaines occurrences des formes enclitiques (ainsi, pour -le, les références 133 b, 91 c, 78 b correspondant aux séquences ci-dessus). La solution serait, semble-t-il, de mentionner sous chaque forme l'ensemble de ses références, enclitiques ou non. Des artifices typographiques pouvant être imaginés pour distinguer les unes des autres si le manuscrit n'est pas édité directement par l'ordinateur. Quant aux occurrences des pluriels ou des féminins, l'utilisateur de l'index gagnerait beaucoup de temps à les voir distinguées des occurrences de singulier ou de masculin, car la neutralisation du nombre ou du genre oblige à opérer autant de vérifications qu'il y a d'occurrences (ex. 8 pour acabado, -a; 40 pour buen, -o, -a, -os, -as; 12 pour cosa, -s; etc.)! Soulignons que dans le dictionnaire lemmatisé toutes ces ambiguïtés disparaissent, mais les références ne sont pas toujours les mêmes, puisque le dictionnaire ne retient que les formes et les occurrences du texte reconstitué.

Les deux index fréquentiels seront, en revanche, statistiquement infidèles étant donné que seules sont prises en compte les séquences isolées (*le, me, te, se...*). Ils seront donc à manier avec une certaine prudence.

Quoi qu'il en soit, ils fournissent sur le texte un grand nombre de renseignements intéressants. Dans l'index A, le champ de dispersion fréquentiel va de 1 à 316 (e), dans l'index B il va de 1 à 239 (e); au passage remarquons que dans la reconstitution 77 e ont disparu). L'index B comprend 1244 hapax (formes). Leur nombre est accru du fait des conventions plus haut mentionnées (castigaba/castigabal); comenzó/comenzóles). Un index des vocables eût été, à cet égard, le bienvenu. D'une manière générale, dans tous les documents semblables qui se préparent il serait utile, pour des recherches statistiques comparatives, de citer le tableau complet des classes de vocables (il occupe peu de place si l'on ne retient que x, la classe, et n, l'effectif).

La comparaison des index hiérarchiques des formes A et B est déjà révélatrice: dans A les formes sémantiques les plus fréquentes sont fijo (51 occ.), señor (50), Virgen (47), bueno, santo (38), omnipotente (37), grand (36), Alfonso (34), madre (28). Dans B: Dios (50), virgen (48), Alfonso (38), fijo (37), grand (36), madre (28), señor (24) ... La comparaison entre les deux index témoigne dans certains cas de la stabilité du texte dans A et B (cf. même effectif pour grand, madre, quoiqu'il y ait parfois compensation), le plus souvent du décalage introduit par la refonte du texte en « alexandrins » bien normés (fijo 51/37 ; señor 50/24; Virgen 47/virgen 48...). Ces décalages, cependant, sont souvent artificiels, car les formes n'ont pas été traitées de la même façon dans les deux index. Ainsi, dans A, fijo (51) intègre fija et fijos; dans B, les 3 formes sont séparées, ce qui explique la différence entre les effectifs cités. Dans B on trouvera plus bas fija (4) et fijas (3); la différence, au total, est donc de 7, sauf erreur. De même pour señor, bueno, santo, etc. Ces distorsions montrent l'importance d'une norme identique dans des documents qui devraient être similaires. Dans le cas présent une comparaison entre les vocabulaires de A et de B aurait été pleine d'enseignements — et aurait pu peut-être contribuer à résoudre certains problèmes d'établissement du texte demeurés en suspens.

Un oubli à signaler : Dios a été laissé pour compte dans les deux index fréquentiels A!

Il faut enfin préciser que dans l'index fréquentiel B les formes citées cumulent les homographes. Ex. bien 48 neutralise bien adv. (34) et bien subst. (14) ; ceci sans doute parce que les formes n'ont pas été discriminées et indexées en tant que telles. Dans ces conditions, la notion de « rang » perd beaucoup de sa valeur.

Il existe encore peu d'index alphabétiques inverses pour l'espagnol. L'examen de la liste établie par M. A. permet d'innombrables observations sur les structures morphologiques de l'espagnol médiéval (et moderne). On relève, par exemple, que la séquence finale commune à deux ou plusieurs formes peut comporter jusqu'à 7 caractères identiques (glorificada, santificada). Les séquences de 6 et de 5 sont fréquentes. On découvre tout de suite, par conséquent, des modèles, qui pourraient être répertoriés et classés automatiquement dans un traitement subséquent de la liste; ces données renouvelleraient, comme l'étude des morphèmes pratiquée par J. de Kock (cf. Linguistique automatique et langues romanes, Paris, J. Favard, 1977, p. 94 et p. 171), la connaissance que nous avons de la morphologie espagnole.

M. A., avec bonheur, a complété cet index par un index des rimes, répertoire qui devrait assurément faire partie de tous les documents lexicographiques émanant de textes poétiques. Ici, de même, un petit tableau fréquentiel récapitulatif serait le bienvenu : il tiendrait en une page, les rimes recensées étant au nombre de 55. On y verrait que les 272 strophes n'utilisent que ces 55 modèles, que 26 modèles n'interviennent qu'une fois, que les modèles les plus fréquents

sont -ado (35 strophes), -ia (32), -ar (30), -ada et -at (21; cette dernière estelle différente de -ad, actualisée une seule fois?). M. A. a très clairement indiqué les cas d'assonance — peu nombreux -, qui peuvent signaler un petit problème de transmission ou de reconstitution (ex. cristianos/nombrados, criados, honrrados str. 263; p. 441 une erreur s'est glissée dans les références de la str. 145: il faut lire cofradre, comme dans les textes A et B, non confrade; à signaler aussi que, dans la même strophe, lasdre, qui est assonance, non rime, est une forme non attestée par A et entièrement reconstruite; p. 445, str. 43 Ambrosio est dit « en asonante » alors qu'il se trouve à l'intérieur d'un vers qui se termine par servicio -?-).

L'ensemble de ces remarques n'ont d'autre objet que d'aider l'utilisateur de l'ouvrage à s'orienter plus vite dans ce très riche répertoire qui, tel qu'il est, lorsque les clefs en sont bien connues, pourra lui rendre de grands services. Elles aimeraient, d'autre part, témoigner à l'auteur l'intérêt suscité par son patient et dur labeur. On pense toujours, dans le domaine lexicographique, à des éditions ultérieures, qui profiteraient des premières expériences . . . Il y a plus : c'est la communauté des romanistes qui est concernée par l'établissement de normes fiables et généralisables pour la confection désormais en partie ou totalement automatisée d'index et de dictionnaires.

On ne saurait dire combien il est regrettable que M. A., après la publication de ces documents, considère son travail comme terminé (p. 11). Avec les fichiers qu'il a créés, et quitte à les retoucher avant d'aller plus loin comme c'est toujours le cas en bonne philologie, M. A. dispose maintenant d'objets d'analyse que le dépouillement initial n'a fait que constituer. La *Vida de San Ildefonso* est un texte, précisément, qui a été longtemps négligé. Ne conviendrait-il pas de l'étudier à partir de ces documents et par voie automatique? Souhaitons que M. A., spécialiste de ce texte, revienne sur sa décision et exploite, pour le plus grand profit de tous, les résultats de son propre travail, même si les nouveaux index qu'il nous annonce permettent d'hésiter sur la hiérarchie des urgences!

René PELLEN

Jesus PENA, La derivación en español. Verbos derivados y sustantivos verbales, Universidade de Santiago de Compostela: Verba, anuario galego de filoloxia, Anexo 16, Burgos 1980, 299 pages.

Le présent ouvrage, suite d'une étude du même auteur sur les usages irréguliers des substantifs verbaux en espagnol contemporain (1), représente une contribution assez importante à la description de la suffixation en espagnol

<sup>(1)</sup> J. Pena, Usos anómalos de los sustantivos verbales en el español actual, Santiago de Compostela 1976.

actuel. Ce travail de recherche synchronique avec implication diachronique vise deux buts principaux : décire d'abord les principes de la formation de verbes par dérivation post-nominale et de substantifs par dérivation post-verbale, analyser ensuite la créativité et la norme du système de l'espagnol d'un point de vue historique et expliquer quelles ont été les forces qui ont déterminé l'usage des différents principes dans le passé comme à l'époque actuelle.

Le plan d'étude est logique et cohérent : l'espagnol ayant hérité les systèmes dérivationnels latins il est normal que la dérivation verbale latine (7-32) soit traitée avant l'étude du système dérivationnel verbal (33-92) de l'espagnol et que les règles des noms déverbaux latins (93-124) précèdent l'analyse des substantifs en espagnol (125-236) ; c'est ce procédé comparatiste qui permet à l'auteur des conclusions (237-246) pertinentes sur la productivité des suffixes en espagnol moderne ainsi qu'une meilleure compréhension de la formation des mots en diachronie.

La partie consacrée à la dérivation verbale en latin reste assez superficielle : ne puisant que dans deux sources principales (2), elle ne dépasse nulle part le niveau d'une mise au point de l'état des recherches, et encore : l'auteur n'a pas essayé de profiter de la riche documentation du *Thesaurus linguae latinae* (3) et il a négligé les données du *REW* où sont attestés, p. ex., lt. acutiare (REW 134), directiare (REW 2645), punctiare (RE 6845), captiare (REW 1662), etc., qu'il a marqués d'astérisques (16) (4). Les indications quantitatives, elles aussi, ne sont pas fiables, comme le prouve facilement un examen ponctuel facilité par le dictionnaire roman inverse (5) que Pena aurait dû consulter pour un sujet pareil ; on aurait aussi attendu que l'auteur respectât les travaux sur la dérivation verbale des langues romanes (6). Encore une déficience à retenir : Germanica non leguntur, et c'est ainsi qu'échappent à l'attention de l'auteur des ouvrages de base comme p. ex. l'étude pilote de Cohn sur la suffixation en latin

<sup>(2)</sup> A. Ernout, Morphologie historique du latin, Paris 31953; X. Mignot, Les verbes dénominatifs latins, Paris 1969.

<sup>(3)</sup> Lipsiae, 1900 ss.

<sup>(4)</sup> La partie consacrée à la morphologie latine fourmille d'inexactitudes; sont attestés en latin impedicare (REW 4296), nivare (REW 5930), etc. (Pena 22); l'astérisque n'est pas justifié non plus pour auctoricare (REW 775), bullicare (REW 1388), blandicare (REW 1148), etc. (Pena 47). Toute la documentation latine est à réviser sur la base du Thesaurus linguae latinae, du dictionnaire du latin médiéval de Du Cange, du FEW et des nombreux glossaires du latin tardif et médiéval.

<sup>(5)</sup> A. Alsdorf-Bollée, I. Burr, Rückläufiger Stichwortindex zum romanischen etymologischen Wörterbuch, Heidelberg 1969; sur -iare, ibid., 41 c-43 b; sur -icare, ibid., 38 c-40 b, etc.

<sup>(6)</sup> P. ex. L. Mourin, Typologie des participes passés irréguliers français dans la perspective romane, in : Mélanges J. Pohl, Bruxelles 1980, 175-185; L. M., Les analogies dans les radicaux irréguliers des participes passés romans, in : RRLi 20 (1975), 115-138.

populaire (7), ou celle de Coseriu sur le système verbal des langues romanes (8). Quant aux études publiées en langues slaves, l'auteur n'a même pas essayé de les connaître à travers les comptes rendus disponibles en français ou en espagnol (9).

Sur le plan méthodologique, Pena adopte la distinction traditionnelle entre dérivation directe (derivación inmediata: sufijos simples, cf. lt. -āre, -ēre, -e/o-, -īre) et dérivation indirecte (derivación mediata: sufijos complejos, cf. lt. -itare, -icare, -icare, -sc-e/o-); dans cette perspective les dérivés sur -ficare et -igare, issus de mots composés (x + -ficus + -are ou x + -ficare?), peuvent être considérés comme formations indirectes étant donné que -ficare et -igare se sont suffixalisés dès l'époque latine et comptent, à côté de -escere, -iscere, parmi les éléments dérivationnels les plus productifs du latin tardif.

Comme les autres langues romanes (10), l'espagnol ne continue qu'une partie du subsystème dérivationnel latin (11). Dans le secteur verbal la dérivation directe se limite au 1<sup>er</sup> groupe des verbes (sur -ar), la dérivation indirecte ne connaît que quatre éléments productifs : esp. -ificar, -izar et -ear, qui renforcent ce premier groupe, et -ecer. Esp. -icar, -igar et -itar ne sont plus productifs en espagnol contemporain, mais restent analysables au niveau synchronique. Ces éléments dérivatifs bloqués pourraient donc toujours être réactivés dans le cadre des langues de spécialités.

Comme dans toutes les autres langues romanes, la dérivation directe continue le système central du latin, la « categoría en  $-\bar{a}$ - es, con mucho, la más productiva hasta el punto de que se puede afirmar que en esta lengua [scil. l'espagnol], por norma, la derivación de un nombre en verbo se hace a través de la primera conjugación » (53). Le premier groupe verbal détermine également la dérivation indirecte, où sont productifs les suffixes -ificar (55-59), -izar (59-77) et -ear (77-84). Mais peut-on prétendre que -ificar constitue un élément productif de la morphologie verbale en espagnol ? Vu le grand nombre de cultismes qui connaissent des correspondances latines, l'auteur admet que « sean pocos los verbos en -ific-a- de creación hispánica » (58), les exemples comme  $ancho \sim amplificar$ ,

<sup>(7)</sup> G. Cohn, Die Suffixwandlungen im Vulgärlatein und im vorliterarischen Französisch nach ihren Spuren im Neufranzösischen, Halle 1891.

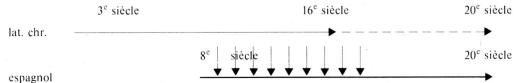
<sup>(8)</sup> E. Coseriu, *Das romanische Verbalsystem*, herausgegeben und bearbeitet von H. Bertsch, Tübingen 1976.

<sup>(9)</sup> Cf., p. ex. J. škultéty, Los sesenta años de la romanística soviética, in : (Universitas Comeniana éd., Philologica) Zborník Filozofickej Fakulty University Komenského, Bratislava, 29 (1978), 5-20; spéc. 14 s.

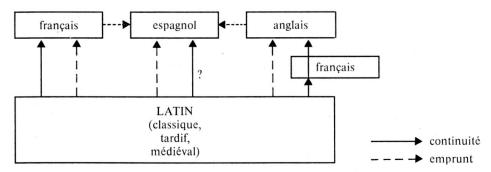
<sup>(10)</sup> S. Ettinger, Norm und System beim Verb, Tübingen 1976.

<sup>(11)</sup> Cf. aussi J. šulhan, Algunas cuestiones de la formación de nuevas denominaciones en el español moderno, in : Zborník Filozofickej Fakulty Univerzity Komenského 29 (1978), 69-95, étude que Pena semble ne pas connaître.

daño ~ damnificar, ledo ~ letificar, etc., montrent clairement qu'il s'agit, en général, non d'une dérivation espagnole mais plutôt latine (amplo, \*damno, \*leto n'ont pas été hérités du latin). Le même problème se pose pour esp. -izar et ses dérivés que Pena traite, comme -ificar, seulement d'un point de vue diachronique. Il ne suffit certainement pas de prouver que tel verbe ou tel autre sur -izar a existé en latin pour en conclure sa continuité en espagnol : en général, des mots comme scandalizar, profetizar, bautizar, catequizar, canonizar, martirizar, etc., ont vécu, avant tout, dans la langue latine des chrétiens et n'ont connu une existence populaire que dans la mesure où le vulgare a assumé des fonctions généralement exercées par le latin. Ces unités n'ont pas connu d'évolution indépendante du latin, comme l'explique le dessin suivant :



On ne peut pas parler d'une vraie productivité en espagnol jusqu'au XIX $^{\rm e}$  siècle alors qu'à l'époque moderne « iz-a en una época reciente que puede situarse en este siglo, aparece como sufijo productivo de una amplia serie de verbos formados sobre bases con determinadas secuencias y con valor bien definido » (66) ; cette productivité, Pena l'explique par « la hegemonía definitiva de las lenguas romances como medio de expressión de las ciencias, tanto naturales como culturales » (66), mais son explication apodictique n'est pas suivie d'arguments probants. Il nous paraît plus probable que la productivité, en espagnol toujours postérieure à celle que nous connaissons en français et en anglais, soit due à l'interférence avec ces deux langues :



plutôt qu'à la formation intérieure en espagnol, ou au résultat de l'emprunt direct de l'espagnol au latin (médiéval, tardif ou classique). Le problème de la productivité de -izar et -ificar ne peut pas être traité sans une étude préalable fondée sur le dictionnaire historique et comparatif des cultismes (12).

<sup>(12)</sup> Cf., à ce sujet, A. Greive, Contributions méthodologiques à la lexicologie des mots savants, in : Actes du XIII<sup>e</sup> Congrès international de linguistique et de philologie romanes, t. I, Québec 1976, pp. 615-622.

L'analyse exhaustive du DDM (13) et du BlW (14) nous fait comprendre que bon nombre des verbes sur *-izar* connaissant une existence internationale sont très probablement dus à l'interférence entre l'espagnol et le français (quelquefois, peut-être, l'italien aussi), où *-ifier* et *-iser* ont toujours été productifs :

-ifier DDM	12e	13e	14e	15°	16e	17e	18e	19e	20e *	total
-ijiei DDM										
somme	9	3	6	3	7	10	9	13	8	68
pourcentage	13,2	4,4	8,8	4,4	10,3	14,7	13,2	19,1	11,8	100 %
BlW	12e	13e	14 <sup>e</sup>	15 <sup>e</sup>	16e	17e	18e	19e	20e *	total
somme	0	0	1	1	1	5	6	7	1	22
pourcentage	0	0	4,5	4,5	4,5	22,7	27,3	31,8	4,5	100 %
-iser DDM	12°	13e	14e	15e	16°	17e	18e	19e	20e *	total
somme	5	3	18	13	42	16	46	92	63	298
pourcentage	17	10							'-	
pourcentage	1,7	1,0	6,0	4,4	14,9	5,4	15,4	30,9	21,1	100 %
BlW	1,7 12°	1,0 13e	6,0 14 <sup>e</sup>	4,4 15e	14,9 16e	5,4 17e	15,4 18e	30,9 19e	21,1 20e *	total
	<del>                                     </del>	<u> </u>								

<sup>\*</sup> première moitié du 20e s.

D'autres dérivations s'expliquent certainement à partir de l'anglais ou de l'allemand (p. ex. dans le domaine des langues de spécialités, de la chimie et de la physique), pour lesquels ce travail reste encore à faire. Ce qu'il faut reprocher à Pena est de ne pas distinguer les cas des emprunts (aux langues de culture modernes et au latin/gréco-latin/latin médiéval) et les cas des néologismes, de ne pas creuser le statut de chaque mot dans les langues-sources respectives ainsi que d'attribuer trop d'importance à l'autonomie de l'espagnol et à la prétendue continuité latino-espagnole qu'on n'acceptera que dans le cas du lt. -idiare qui est à l'origine des nombreux verbes espagnols, de valeur itérative en général, terminant sur -ear, et du lt. -escere/-iscere que continue l'espagnol -ecer (84-92), dérivation de valeur incohative ou factitive qui, à l'époque actuelle, ne fournit pratiquement plus de nouvelles formations dérivatives.

Pour la description des substantifs postverbaux en latin (93-123) vaut, grosso modo, ce que nous avons déjà dit au sujet de la dérivation verbale ; Pena donne une vue d'ensemble assez éclectique, traite les problèmes de la segmen-

<sup>(13)</sup> A. Dauzat, J. Dubois, H. Mitterand, Nouveau dictionnaire étymologique et historique, Paris 31964.

<sup>(14)</sup> O. Bloch, W. v. Wartburg, Dictionnaire étymologique de la langue française, Paris 51968.

tation, fait passer en revue le côté quantitatif et consacre quelques pages intéressantes à l'étude sémantique des substantifs déverbaux latins (103-107) avant de traiter les différents suffixes nominaux comme -tionem (107 s.), -tum (109-111), -turam (111 s.), -orem (112-115), -men/-mentum (115-118), -ium/-iam (118-120), -ntiam (120-123). Les travaux de recherche portant sur les langues indo-européennes, rédigés le plus souvent en langue allemande, ne sont connus qu'à travers les traductions françaises à condition qu'il y en ait.

La survivance du système complexe latin en espagnol est presque totale, mais la plupart des suffixes latins ont perdu leur productivité. L'espagnol ne connaît plus de dérivés sur -orem, -tum, -men, -io/-ia, ces suffixes se trouvent exclusivement dans les mots d'emprunt. Par contre, les suffixes déverbaux productifs comme esp. -ción/-zón, -miento/-mento, -ncia/nza, -dura, -ura connaissent, en général, une productivité plus importante par rapport au latin (tardif) et des fonctions plus élargies. Comme dans les autres langues romanes c'est la formation savante qui l'emporte, c'est ainsi que, p. ex., la productivité de -ción est limitée aux seuls verbes empruntés tardivement au latin et au grec, aux cultismes (exemple : lt. accumulare  $\rightarrow$  lt. accumulationem  $\sim$  esp. acumular  $\rightarrow$  esp. acumulación, mais esp. colmar  $\rightarrow$  \*esp. colmación). La dérivation proprement romane (-a-, -o-, -e-, -\varphi-, -do, -da, dépourvus d'accent tonique, -ón et -je, d'origine française, occitane ou catalane) se maintient jusqu'à l'époque actuelle sans que sa rentabilité soit d'importance ; -ón, -je et -arphi ne vivent plus vraiment, ils vivotent.

Il aurait certainement été préférable que l'auteur mît moins l'accent sur les cultismes et qu'il traitât plus amplement la formation de mots populaires. Pour esp. -ción/-zón, par exemple, suffixes qui doivent leur productivité, à toutes les époques de l'espagnol, à la prédominance de la formation savante, il aurait été intéressant non seulement de prouver que la « mayoria de las formaciones latinas no continúan directamente del latin al español sino que se incorporan como cultismos, algunas en el siglo XIII, la mayoría a partir del siglo XV, y que, consiguientemente, solo a partir de este siglo empiezan a coexistir en gran proporción verbo y sustantivo en -ción- » (160), mais aussi de montrer dans quelle mesure le latin médiéval ainsi que les autres langues romanes ont contribué à l'évolution de ce suffixe. Comme en latin -izare/-ismus correspondent, en principe, à des verbes grecs sur -ίζειν, resp. des postverbaux sur -ισμός, ainsi la plupart des dérivations sur -ción/-zón dites espagnoles connaissent des formations analogiques en latin tardif ou médiéval. D'autres dérivations attribuées à l'espagnol (159), comme ondulación (XIXe), indemnización, menstruación, tripulación (XVIII°), alimentación, dotación (XVI°), etc., sont attestées antérieurement dans d'autres langues européennes et peuvent donc s'expliquer comme emprunts faits par des langues de spécialités. Comment juger des cas comme fiscalización, industrialización, normalización, etc.? S'agit-il tout simplement d'emprunts contenant un élément suffixal identifié à esp. /-haŝión/ ou d'une création proprement castillane ? L'analyse des bases culturelles des langues de spécialités respectives nous paraît impérative dans tous les cas (ción, 141-161; -miento, 161-170; -ncia, 170-182; -dura, 182-190).

Finissons par des remarques sur les suffixes de création romane servant à dériver des substantifs postverbaux (191-235), le chapitre le plus intéressant du livre, où Pena discute avec prudence et circonspection les différentes thèses sur leur provenance. S'il est difficile de le suivre dans l'explication des substantifs sur -a («...los hechos parecen indicar una falta de verdadera continuidad entre el latín y las lenguas romances en el desarollo de estos sustantivos verbales », 191), étant donné l'étroite filiation entre fuga ~ fugare, pugna ~ pugnare, lucta ~ luctari/e, destina ~ destinare, proba ~ probare, etc., et leurs correspondances romanes, on acceptera sans hésitation celle qui concerne la dérivation postverbale sur -e et -ø qui est très productive en espagnol : « No parece probable que existan precedentes latinos para los sustantivos verbales en -e- y  $-\varphi$ -, al menos en la proporción suficiente para que sirvan de modelo a creaciones analógicas. Si existen parejas de 'verbo y sustantivo en -e-', 'verbo y sustantivo en -ø-', documentadas con anterioridad al siglo XIV en las que verbo y sustantivo son en la mayoría de los casos préstamos de lenguas contemporáneas. Parejas como estas pueden muy bien haber servido de modelo para nuevas creaciones hispánicas » (202). On adoptera également, grosso modo, la discussion sur -je (211-219), -ón (219-225) et -do/-da (225-235), qui devrait être complétée d'indications sociolinguistiques et de remarques sur l'usage de ces suffixes dans les textes.

En somme, le travail de recherche de Pena donne un bon aperçu sur la dérivation verbale et la formation de substantifs postverbaux en espagnol, tant sur le plan historique qu'au niveau synchronique. Dans les parties concernant la langue espagnole cette étude est basée sur un inventaire solide, l'auteur sait traiter avec compétence une vaste documentation et élaborer les tendances générales. Le travail aurait trouvé notre pleine approbation si l'auteur avait mieux analysé l'espagnol dans le cadre des langues romanes et des autres langues de culture occidentales, s'il avait mis un peu plus de soin dans les détails et dans la rédaction (15) et si sa documentation latine et romane avait été plus solide. Pour l'espagnol nous ne disposons pas encore des études de base nécessaires voire indispensables pour aborder un sujet si vaste, comme c'est le cas pour l'italien et, plus encore, pour le français. Dans cette perspective, l'auteur nous fournit une étude pilote riche en documentation et informations, menée à bout avec habileté, ceci malgré les lacunes et les déficiences dont nous avons parlé plus haut.

Christian SCHMITT

<sup>(15)</sup> Liste des corrigenda: social lire sociale (14, 27), éclairci lire éclaircie (21, n. 26), determinada lire determinada (59, 21), dirferencia lire diferencia (65, 34), aneriores lire anteriores (78, 17), una place lire une place (96, 29), comencer lire commencer (104, n. 15), apparents lire apparentes (105, 13), mossaïque lire mosaïque (111, 21), ūsūrūs lire ūsūrus (112, 10), prolongue lire prolonge (114, 16), give lire given (123, 17), de las postura lire de las posturas (129, 26), dle lire del (148, 24), etc.; ἀτομος lire ἄτομος, καθολος lire καθ-δλος, ἀφχαϊζειν lire ἀφχαΐζειν, ἥλεκτφον lire ἤλεκτφον, etc. (67-68); poit lire point (248), Camillscheg lire Gamillscheg (249), etc.

## DOMAINE GALLO-ROMAN

Kurt BALDINGER, Dictionnaire onomasiologique de l'ancien occitan, rédigé avec le concours de Inge POPELAR, Tübingen, Niemeyer, 1982, fasc. 3, pp. 161-240, avec index alphabétique des articles (concepts); Dictionnaire onomasiologique de l'ancien gascon, rédigé avec le concours de Inge Popelar, Tübingen, Niemeyer, 1982, fasc. 5, pp. 321-400, avec index alphabétique des articles (concepts).

Poursuite des œuvres présentées l'an dernier (RLiR 46, 188-189). Le DAO termine la section A II par les métaux et aborde la section A III (les plantes) menée jusqu'au milieu de A III b (les arbres, plus précisément « lieu planté de saules »). Le DAG offre la partie correspondante de A III b jusqu'à « lieu planté de pin ». On se réjouira du rythme régulier de ces publications dont l'utilité devient de plus en plus évidente.

Gilles ROQUES

Jean-Louis FOSSAT, Dictionnaire occitan-français de l'agriculture, Toulouse, 1981, 168 p.

Dans le prolongement de ses recherches sur le vocabulaire gascon de la boucherie, J.-L. Fossat entreprend la publication d'un Dictionnaire occitan-français de l'agriculture dont le premier fascicule s'intéresse au lexique de l'élevage et de l'alimentation carnée. On nous avertit qu'il s'agit d'une « version-type soumise aux diverses analyses critiques, avant systématisation », le Dictionnaire se voulant un « produit évolutif ». Dans la présentation actuelle, chaque article s'organise en quatre colonnes: (1) mot-vedette dans l'orthographe normalisée d'Alibert, mais sans accents graphiques (une transcription phonologique est prévue); (2) indications de catégorie grammaticale, présence éventuelle du mot dans Mistral et Alibert; (3) sphère d'emploi (boucherie, charcuterie, zootechnie...), syntagmes, variantes; (4) courte définition, se réduisant souvent à une traduction française. D'après un sondage, le premier fascicule contiendrait environ 1.380 entrées. L'usager lexicologue regrettera qu'à son stade actuel du moins, ce Dictionnaire ne fournisse ni localisations, ni datations, ni indications de sources, ce qui rend, il va sans dire, son utilisation très difficile et diminue l'intérêt de cette abondante récolte, au moins pour le moment. Signalons enfin que le choix du sigle DAO ne paraît guère heureux, dans la mesure où cette abréviation est désormais bien établie pour désigner le Dictionnaire onomasiologique de l'ancien occitan de K. Baldinger (en cours de publication depuis 1975).

Jean-Pierre CHAMBON

Jean-Claude BOUVIER et Claude MARTEL, Anthologie des expressions en Provence, Marseille, Ed. Rivages, 1982, 195 p.

Ecrit d'une plume alerte, riche de commentaires solidement fondés sur une profonde connaissance du milieu provençal et des langues d'oc et d'oui, ce petit ouvrage se lit d'un trait. Les auteurs analysent quelque 130 expressions principales avec de nombreuses variantes, le tout répertorié dans un index final. Il ne s'agit que d'un choix, parmi un plein Bon Dieu d'autres, de façons de parler, glanées principalement à Marseille et dans la région de Forcalquier, vérifiées auprès d'un choix d'usagers et authentifiées par eux.

L'ouvrage est présenté par thèmes en 9 chapitres, qui vont des éléments naturels, de la mer et ses poissons à la religion, aux injures et aux jurons. Ce classement, quelquefois arbitaire et dont les auteurs soulignent les risques, a le gros avantage de structurer les données et de conduire le lecteur à travers un paysage linguistique et culturel beaucoup plus vivant que l'ordre alphabétique qui banalise et aplatit.

Une telle initiative qui contribue de façon originale à la description des français régionaux — et a le mérite de le faire d'une façon simple et souriante sans que la science en soit pour autant absente — a déjà des émules et des travaux analogues sont en cours pour d'autres régions de France. C'est d'ailleurs le vœu des auteurs qui considèrent cette anthologie comme « un chapitre de la véritable encyclopédie des français parlés en France qu'il faudra bien réaliser un jour ». Espérons que, si ce travail avance plan plan, on n'y mettra pas — c'est le sous-titre de l'Anthologie — « le temps qu'il faut pour tuer un âne à coups de figues ».

P. RÉZEAU

Douglas WALKER, Dictionnaire inverse de l'ancien français, Ottawa (Editions de l'Université), 1982, XXX-834 pages

Dictionnaire inverse des quelque 48.000 entrées du T-L (partie publiée et fiches non encore publiées, ce qui couvre l'alphabet tout entier). On voit immédiatement les services multiples qu'est appelé à rendre cet ouvrage. Quelques sondages effectués nous permettent de garantir la fiabilité de l'ouvrage, qui fait aussi appel à l'intelligence de l'utilisateur.

Gilles ROQUES

Matériaux pour l'histoire du vocabulaire français, publiés sous la direction de B. Quemada,  $2^e$  série, fascicule 20. Datations et Documents lexicographiques, Paris, Klincksieck éd., 1982, XIX + 251 p.

Le fascicule 20 de cette utile publication réunit les contributions de 27 chercheurs, français et étrangers. C'est surtout la langue moderne qui a été prise en

compte, et en particulier la langue des XIXº et XXº siècles. La grande majorité des termes relevés sont techniques, mais des mots et expressions de la langue générale apparaissent ici et là. A titre d'exemple, si nous prenons la lettre D-, nous trouvons 43 vocables concernant les arts, les sciences et les métiers les plus divers (5 termes se rapportent à la médecine, 4 aux transports, 2 à la musique, 2 à la politique, etc.), le reste se répartit ainsi : un terme régional, débouliner 1908, un terme qualifié de populaire, décollage 'action de se séparer, pour un couple non légitime' 1885, quelques mots et quelques emplois peu fréquents, dauphin 'fils unique de la maison' 1672, dématérialiser 'épurer, idéaliser' 1832, dessouligner 1873, dévoter (antonyme de voter) 1871, duodécupler 1871, dénigrant (nom) 1774, déserteur (adjectif) 1833, mais aussi le classique se décrotter 'perdre ses manières grossières' 1680, l'interjection des charretiers dia 1558, l'expression toujours usuelle tenir la dragée haute 1773, demi-mal 1773, demi-savant (au fém.) 1716, deux-pièces (appartement) 1952 et disque de stationnement 1957. Parmi les ouvrages examinés, on remarque quelques dictionnaires unilingues, Boiste 1819, La Châtre 1852-1854, Poitevin 1856-1860, Guérin 1892; des dictionnaires bilingues, la seconde langue étant l'anglais, l'allemand et l'italien. Très peu de romans, mais des lettres (Berlioz, Flaubert, Valéry), des souvenirs et des journaux intimes (Joubert, Loti, Scheurer-Kestner); les Mémoires de Casanova ont été dépouillés dans plusieurs éditions. On a lu un bon nombre d'essais, de libelles, d'œuvres légères. Citons au vol quelques titres : Lettr' véritab' d'un garde française [1789] — Désaugiers, Le Terme d'un règne ou le Règne d'un terme 1815 — P. Véron, Propos d'un boulevardier 1888. De tels écrits fournissent un vocabulaire familier, muff 1882, au plaisir 1767, vendre chèrement sa peau 1615, et éventuellement des formes fantaisistes, bibliofolie 1891, libérâtre 1871, sphénopogone 1881. Enfin et surtout les périodiques ont apporté un riche butin ; on peut signaler, presque au hasard, le Journal officiel, l'Illustration, le Journal de Paris, Les Temps modernes, la Revue musicale, le Monde. Il faut ajouter que, pour un bon nombre d'entrées, il est renvoyé avec précision à des dépouillements parus dans des revues, RLiR, ZrP, Beiträge rom. Phil.; v. par exemple fer de lance, greffe m. et galle muscate.

Il est assez remarquable qu'on ait pu donner de nouvelles dates pour l'apparition de mots et expressions courants comme étourdissant (adj.) 1670, en bloc 1530, entendre finesse à 1676, de mauvais poil 1833, etc. Dans la catégorie grammaticale des adverbes, on trouve impulsivement 1881, intensément 1878-1881, maritalement 1832. Un groupe de termes se rattachent aux couleurs, tels les adjectifs abricot 1791, champagne 1905, mauve 1834. Quelques noms de métiers voient reculer leur première attestation: marchand de couleurs 1634, peintre en bâtiment(s) 1803, radioreporter 1933; aussi quelques objets usuels: autocuiseur 1917, brosse à dents 1771, gonfleur 1911; quelques noms de peuples: Indiens (Yndien) 1284, Hittites 1884, Néo-Zélandais (nouveaux Zélandais) 1801; des préparations culinaires: gâteaux madelaine 1842, parfait 1869, pizza 1888. Appartiennent à la médecine non seulement des termes vraiment savants (dyscataposie 1909, gargoylisme 1950, etc.) mais aussi des mots devenus assez courants comme

discal 1950, psychopathe 1894, toxicomanie 1912. Quelques mots concernent la musique: corniste 1821, prima donna 1828, scherzo 1821. L'histoire fournit demisolde 1815, libéralisme 1818, orléaniste 1793; l'économie politique indexation 1955, réévaluation 1929, 1934; la politique neutralité armée 1789, pangermaniste 1894, plurinational 1959. La grève du zèle apparaît en 1952. Une série de termes commerciaux sont relevés: bouillon 'perte d'argent' 1826, prix étudié 1932, service après-vente 1964. Se rattachent directement ou non aux transports diesel 1903, hovercraft 1964, station-service 1932, super 'supercarburant' 1956. L'industrie du vêtement et la mode apportent aussi un contingent important: mannequin 'présentateur de modes' 1814, tergal 1957, glissière 1964, caleçon de bain 1842, complet 1895, nuisette 1964.

En bref, cette livraison présente un lexique très varié, beaucoup de mots techniques, un certain nombre de termes usuels propres au monde moderne (objets divers, mode de vie).

Voici quelques remarques, questions et additions. Les abréviations sont en principe celles du FEW. ABSTERSION (par ext.: ablutions), 1791-1798. Ne serait-ce pas le sens, bien attesté, de 'nettoyage' ? Trév 1752 indique que le mot « se prend aussi passivement, & alors c'est, dit M. Harris, l'effet produit par les abstergens, & en général tout nettoyement, si l'on peut ainsi parler ». — AÉRONAVIGATION, 1925. Exemples de 1862 et 1863 (La Landelle) dans L. Guilbert, La Formation du vocabulaire de l'aviation, Paris 1965, II, 420 b. — ALAMBIQUAGE, var. alambicage. On peut se demander si, dans la lettre citée, ce n'est pas seulement une «faute d'orthographe ». — ALARMISTE, adj., 1798, in F. Brunot, Hist. de la langue fr., IV, 1321. Lire: VI, 1321. Il ne s'agit pas à cet endroit d'un adjectif, puisque le terme est placé dans la liste des « substantifs en iste ». Il est bien relevé comme nom masculin dans AcS 1798. — ARHIZE, 1842. Dans Land 1836. — ARISTOTÉLIE (bot.), forme mod., 1818. On a essayé en 1803 une autre adaptation : « Aristotèle [en français], Aristotelia [en latin]. Genre de plantes de la dodécandrie monogynie [...]. Ce genre a été établi par l'Héritier, sur un arbuste du Chili », NDHN II, 258. Ch. L. L'Héritier de Brutelle est l'auteur d'un ouvrage intitulé Stirpes novae aut minus cognitae, Paris 1784-1785. On y trouve bien, en latin, le genre Aristotelia, ainsi nommé « In memoriam Aristotelis », I, fasc. 2, 31. — BADINGUEUSANT (plais., d'après Badinguet). Exactement : par croisement de ce nom avec le participe présent de gueuser. — BOURSE (hyg.: préservatif), 1791-98, Casanova. Ce n'est pas, semble-t-il, une acquisition du lexique, mais une dénomination occasionnelle, par métaphore, parmi d'autres ; v., dans le même passage et pour le même objet : « un petit habit [...], qui avait à guise de bourse à son entrée un étroit ruban », « cette enveloppe », « ces petits habits », « ces bourses », « l'habit », « ces petites bourses ». — BRAK, adj., '(hareng) à moitié salé'. C'est peut-être une variante de vrac, FEW XVII, 613 a. Vrac qualifie le hareng, chez Nicot (1606), au sens de 'sec essuyé & bien conditionné' et SavBr (1730) indique que « Le hareng en vracest celui qui n'est qu'à moitié salé », III, 874. — BURLESQUE, s. m. (spect.), 1935. Exemple de P. Morand, 1930, dans le Dictionnaire des anglicismes de J. Rey-Debove et G. Gagnon, Paris 1980, 101. — CANCRITE (paléont.), 1770. 1763: « Cancrite, ou Cancre pétrifié », Bertrand, éd. d'Avignon, 129 b — CÉRÉBRITE (paléont.), 1770. 1763: « CEREBRITE [en français]. Cerebrites [en latin] », id., 136 b. — COCO (arg. milit.). Le mot est daté de 1900, mais le numéro de la revue où on l'a trouvé de 1901. Est-ce volontaire? — CRABS, var. creps. Noter que creps est encore donné par LarI (sous krabs) et Lar 1931 (sous kraps). — CROTTIN (confis.), au plur. Est-il sûr qu'il ne s'agisse pas des petits fromages de chèvre ainsi nommés ? Très secs, ils peuvent très bien être expédiés. — CYCLO-PÉDESTRE (CROSS —), 1934. En 1899 : « match cyclo-pédestre » (Le Vélo) ; en 1902 : « cross cyclopédestre » (L'Auto-Vélo) ; en 1903 : « cross cyclopédestre » (Vie au Grand Air) ; les trois attestations dans G. Petiot, Le Robert des sports, Paris 1982, 117 a. — DÉGAGER, v. tr. (t. sports), 1935. Le Robert des sports, 126 a, présente un emploi absolu du verbe dans un texte de 1900 (L'Auto-Vélo). Pour dégager le ballon, 20 déc. 1927 : Brouzes « envoie vers le but stadiste, de très près, un ballon que l'arrière gauche Wild ne dégage que derrière la ligne blanche », Le Miroir des sports, nouv. série, nº 405, 446 a. Pour dégager son camp, 10 janv. 1928 : « la défense arrageoise (maillot sombre) dégage son camp sur corner », id., nº 408, 24 b c. On peut sûrement trouver des attestations plus anciennes. — DROJKI, var. droski, 1817. 1812 : « Les premiers droskis (2) avaient déjà paru dans les rues de Pétersbourg », « (2) Le droski est une espèce de banc sur quatre roues, dont on se sert comme de nos fiacres », traduction anonyme de l'anglais d'E. D. Clarke, Voyages en Russie, en Tartarie et en Turquie, Paris, I, 12. — ÉDIFIER, v. intr. (porter à la piété). Intransitif ou transitif employé absolument? — EX-EMPEREUR. Il est certain que ex- peut ainsi être placé devant une foule de noms de fonctions ; sans doute n'est-il pas très utile de les rappeler. — FOUCHTRASSISME (plais., de fouchtra, interj. favorite des Auvergnats). Plus exactement : interj. prêtée à tort aux Auvergnats. — FRUITS ROUGES (bot.: baies), 1704. Baies ne convient pas à tous les fruits mentionnés. Le texte cité de Trév reproduit celui de Fur 1701, sous fruits d'êté. — GALBEUX. Dans la citation, le mot « équivalent », après « adjectif », a sauté à l'impression, ce qui rend difficiles à comprendre les mots entre crochets. — GHETTO, aux XVIIIe et XIXe s., 1782. 1772 : en Roumanie, les Turcs « regardent & traitent les chrêtiens beaucoup plus mal, que nous ne faisons aux Juifs dans notre Ghetto, c'est le quartier des Juifs en Italie », P.-M. Hennin, traducteur de l'italien de J. Boscowich, Lausanne, 275. — GLORIEUSE, s.f. (bot.), 1721. 1654: « Glorieuse, est vne belle Tulipe, & a pour couleurs vn isabelle qui tire vn peu sur le jaune, & vn rouge doré », Ch. de La Chesnée-Moustereul, Le Floriste françois, Caen, 228. — GRÉGARINE, s. f. (zool.), 1846. Création du terme en 1828 : « Aujourd'hui, nous nous croyons autorisés à le regarder [sc. ce genre de ver] comme entièrement nouveau, et nous nous permettons de lui imposer le nom générique de GRÉ-GARINE, Gregarina, qui exprime l'habitude qu'ont ces vers intestinaux de vivre en troupeaux », L. Dufour, Annales des Sciences naturelles, 1re série, XIII, 1828, 366. — GRIMPER, s. m. (t. sports), 1902. Le Robert des sports signale « Le grimper à la corde » chez Clias, à la date de 1819. — HADJ (pèlerinage à La Mecque),

forme mod., 1835. 1812 : « Le hadj, ou pélerinage de la Mekke, est le plus grand acte de dévotion », De Sancé, traducteur de l'anglais de Th. Thornton, Etat actuel de la Turquie, Paris, II, 253. — HÉRISSON (champignon), 1816. Exemple de 1790 et origine probable du terme français in RLiR 43, 1979, 205. — KIBITK (t. russe, transp.), var. kibik 1823. Var. 1812 : « Le voyage de Tver à Moscow en kibitki se fait, pendant l'hiver, en quinze heures », Clarke, op. cit., I, 48; « Le kibitki est l'ancien chariot scythe », I, 51, n. 1. — KOELREUTÉRIE (bot.), var. koelreutère, 1817, NDHN2. Dans la première édition, Paris 1803, avec le même texte, XII, 396. — MOHATRA, adj., '(contrat, marché) usuraire', « mohatra » et « moatra », 1803. Pascal, dans la 8º Provinciale (28 mai 1656), emprunte le mot à Escobar; v. chez ce dernier: « contractus ille vulgariter Mohatra », texte cité dans les Œuvres de Pascal, éd. L. Brunschvicg, P. Boutroux et F. Gazier, Paris 1908-1925, VIII, 124. Le moraliste français emploie bien le mot précédé de l'article, donc comme nom, ainsi que le signalent Littré et les dictionnaires plus récents, mais il écrit aussi : « celle du contract Mohatra », « Le contract Mohatra », ibid., VIII, 142. Trév 1721 enregistre moatra et mohatra sans préciser leur nature grammaticale, mais en prévenant, sous moatra : « Ce mot ne s'employe point seul, mais toujours avec le mot de contract ». Enfin Ac 1762 spécifie : « Mohatra. adj. Qui ne se dit que d'un contrat ou marché usuraire ». — MOTEL, 1948. Exemple de 1946, tiré des Temps modernes, dans M. Höfler, Dictionnaire des anglicismes, Paris 1982, s. v. - NARGUILÉ, 1795. 1790 : en Turquie, « Quelques-uns, parmi les Grands, ont encore des pipes à la persanne, que l'on appelle narguilé », I. Mouradgea d'Ohsson, Tableau général de l'Empire othoman, Paris 1787-1820, II, 127. — NIX (all., fam.), 1817. Exemple de 1808 (M.-A. Désaugiers) dans les mélanges offerts à E. Gamillscheg, Verba et vocabula, Munich 1968, 30. — OUVREAU, var. ouvrau. Le texte cité porte « ouvraux », singulier. — PENSER (SE LE —), v. réfl. (fam.), 1960. Se penser est un méridionalisme (prov. : se pensa); ex. de 1953 : « Quand on me l'a dit, je me suis pensé . . . », M. Pagnol, Angèle, Paris, Fasquelle éd., 184. — PÉON (t. hisp.-amér.), 1836, 1840. Var. péone : à Merida, Yucatan, « Dans le nombre de ces péones », « le péone », Capitaine Smith, « Un combat avec une pieuvre », in Journal des voyages II, 1878, 291 a. — POLONAISE (danse), 1791-98. Déjà signalé dans les Verba et vocabula cités, 31. — POLYNÈME (ichtyol.), 1803. 1788 : « Polynème, Polynemus. Linn. s. n. 521 », P. J. Bonnaterre, Tableau encyclopédique et méthodique des trois règnes de la nature . . . Ichthyologie, Paris, 182 a. — PONT (FAIRE LE —), 1. (t. lutte), 1933. Exemple de Cladel, 1877, dans Le Robert des sports cité, 351 a. - PORTULACÉES (bot.), 1803. 1789 : « ORDO IV. Portulaceae, les Portulacées », A.-L. de Jussieu, Genera plantarum, Paris, 312. — POTIRON, champignon, 1559. 1544: «Boletus, poteron, champignon iaulne ou petit, ou pain de crapault», L. Duchesne, In Ruellium de Stirpibus epitome, Parisiis, 16; «Fungus, campignon on [sic] potiron », 36. — ROMANESQUE, nom, 1894. Déjà signalé dans la RLiR 45, 1981, 249. — ROTTE (métrol. étr. ar.) 1598, var. rotul 1964. Voici des var. anciennes. 1368 : « De vente dou coton grene [...], pour rotes 7... B[esants]. 5 k[arouble]s. 6 », compte de Bernard Anselme, in J. Richard, « Chypre sous les Lusignans », Bibliothèque archéologique et historique, Paris, 73, 1962, 87;

« En aoust, rs. 10, a B. 3 la rote . . . B. 30 », ibid., 96. Etc. 1411 : « couton, quintar I, rotls XXXIX, ouques X », remise de dîme accordée par le roi Janus, in L. de Mas Latrie, Histoire de l'Ile de Chypre sous le règne des princes de la maison de Lusignan, Paris 1852-1861, II, 499. Etc. — SEPTEMBREUX. Le passage cité est daté de 1872, mais le journal d'où ce texte est tiré est « L'Univers, 1982, 25 nov., 1 ». Coquille ? — SET DE TABLE, 1963. Exemple tiré de l'Encyclopédie familiale Larousse, 1951, dans Höfler, op. cit. s. v. set. . . SIGNET, var. sinet - FEW (11, 607 b; rég.). Plutôt : orthographe phonétique, le terme se prononçant avec [n] jusqu'à une date toute récente. — SPRAY (angl., conditionn. : atomiseur), 1964. Enregistré comme terme technique dans le Grand Dictionnaire universel de P. Larousse, 2e sup., 1890. — STEAK, 1872. 1848: « ce poisson pesait environ quinze livres; j'en fis des steaks d'autant meilleurs que le temps et l'abstinence avaient singulièrement aiguisé notre appétit », E. Delessert, Voyage dans les deux Océans, Paris, 156. — SYNDROME, 1824. Nous avons signalé l'emploi du mot, au fém., à la date de 1547, dans les Etudes de Philologie romane et d'Histoire littéraire offertes à J. Horrent, Liège 1980, 13. Voici des exemples de 1537 : les dogmatiques « enquierent la cause primitiue, comme partie de toute la syndrome, & cours vniuersel », Le quatriesme liure de la Therapeutique ou methode curatiue de Claude Galien . . . translaté par Philiatros, Lyon, 8 r°; « confessons que la cause primitiue est vne partie de la syndrome, & de tout le cours selon les Empiriques », 9 r°. — TRAMONTANE. Nécessité de préciser le sens du mot pour chaque exemple (étoile polaire, nord ou vent du nord, v. FEW XIII, 2, 211 a b). — WAGNÉROMANIE, 1893. Exemple de 1879, tiré du Charivari, dans M. Höfler, Zur Integration der neulateinischen Kompositionsweise im Französischen, Tübingen 1972, 82.

Complément pour la lettre L. LAPIDIFICATION, FEW V, 170 b : 1690. 1660 : « par le moyen des operations qui suiuent, à sçauoir [...] la vitrification, la proiection, la lapidification », N. Le Febvre, Traicté de la chymie, Paris, I, 113. — LéPAS 'patelle', forme mod., FEW V, 257 a : 1752. 1736 : « Les especes les plus générales sont les Lepas, ou Patelles, les Oreilles de mer, les Dentales », E.F. Gersaint, Catalogue raisonné des coquilles et autres curiosités naturelles, Paris, 27. — LÉTHARGIE, var. letarge, Hu: J.-A. de Baïf [1573]. 1548: le serpolet « profite contre letarge », E. Fayard, Galen sur la faculté dez simples medicamans, Limoges, 6, 97; etc. — LEVANTIN, adj., PR: 1575. 1570: « ung juif leventin, grandpersonnaige [sic] nommé Ibrahim », rapport de Cl. du Bourg de Guérines, in Nég Lev III, 76, note. — LÉZARD 'Callionyme dragonneau', FEW V, 116 a : lésard 1680. 1558 : « Du Lesart. Chap. VIII. La belle couleur verte de ce poisson, aussi quelque semblance de bouche, é de corps auec le Lesart de terre, font que lon appelle ce poisson Lesart », L. Joubert, traducteur de G. Rondelet, L'Histoire entiere des poissons, Lyon, I, 328. — LÉZARD D'EAU 'salamandre', FEW V, 116 a: 1845. 1764: «La Salamandre Aquatique, ou Lézard d'Eau », Valm V, 76. — LICHEN l. végétal, FEW V, 311 a : lychen 1545, Guil. Guéroult, Hist. des plantes 331, Db; PR: 1545. Rectifier: 1550; sur cette date, RLiR 43, 1979, 205. Var. 1548: « Hepatica. Lichen [mot latin]. Vulgayre. Lichene [mot

français] », Fayard, op. cit. 7, 48. 2. 'éruption sur la peau de papules rougeâtres', GLLF: lichene f. ca. 1560. 1548: la plante appelée lichene « nettoye lichenes d'ou prênt son nom », Fayard, ibid. — LIERRE, forme mod., FEW IV, 396 b : 1559. 1535 : « Haedera itaque, quam vulgus vocat du lierre », Ch. Estienne, De Re hortensi libellus, Paris, 11. — LIERRE NOIR 'lierre des murs', FEW IV, 397 b: 1556. Var. 1549: «Il y a plusieurs especes de Lyarre [...]. Le noir principalement croist es murailles », « Le ius de Lyarre noir », Fousch 160 A-D. — LIERRE TERRESTRE, forme mod., FEW XII, I, 262 a: 1549. 1541: « Lierre terrestre », sous-titre marginal, C. Gesner, Historia plantarum et vires, Paris, 57. — LIÈVRE DE MER 'aplysie, Aplysia L.', FEW V, 259 a: 1765. Var. 1505: « lievre de la mer », D. Christol, in Hommage à Jean Séguy, Toulouse 1978, I, 71. 1545 : « Exemple du Lepus marinus, c'est vng Liepure de mer, qui seulement ha la vertu d'ulcerer le Pulmon sans aultre », M. Grégoire, Les troys premiers Livres de Claude Galien de la composition des medicamens en general, Tours, 2. 1558 : « le Lieure de mer, par le tesmoignage de tous les anciens, est fort venimeux », L. Joubert, trad. citée de G. Rondelet, I, 376. — LIÈVRE MARIN 'id.', FEW V, 259 a : Paré ; Hu : 1552. 1402 : « cellui qui avoit pris en buvrage lievre marin ou la renoulle si doit souffrir vomissements plains dumeurs grasses », Ph. Oger, traducteur du latin de Pierre d'Abano, Tractatus de venenis, B.N., ms. fr. 14820 (XVe s.), 38 vo. — LIÈVRE SAUTEUR 'rongeur du Cap de Bonne-Espérance', FEW V, 259 a: 1867. 1778: « Le grand Gerbo dont nous donnons ici la Description a été apporté du Cap de Bonne-espérance par le Sr. Holst [...]. Les paysans du Cap lui donnent les noms de Aerdmannetje, & de springende-Haas, ou lièvre sauteur », Nouvelle Description du Cap de Bonne-Espérance, Amsterdam, II, 59, n. 39. Calque du néerlandais. L'avant-propos, non paginé, précise que « la plus part des Notes » sont de J. Allamand, professeur à l'Université de Leyde. D'où en 1803 : « Lièvre sauteur ou springende haas. On donne ce nom, au Cap de Bonne-Espérance, à la gerboise du Cap », NDHN XIII, 178. — LIGNEUX, n. m., FEW V, 333 b : 1842. 1805 : « Je nomme ligneux ou le ligneux la matière dure & solide qui forme le véritable tissu du bois », A.-F. de Fourcroy, EncMChimie IV, 641 a. — LIGNUM ALOÈS, FEW XXIV, 345 b: li(n)gnum aloes 1355. 1256: « et doit flairier roses, mertilles, musc, ligno aloes », AldS 55; « de linaloes », 82; « linaloes, cardamonde », 97. Ms. : XIIIe s. — LILLOIS, variété de chien, FEW V, 337 a: 1828. 1817: «Lillois (Chiens), nommés aussi artois, issois, quatrevingts. Race de chien provenant du croisement du doguin et du roquet. (DES-M[AREST].) », NDHN2 XVIII, 38. 1823 : « Lillois. (Mamm.) Buffon rapporte ce nom à une petite race de chiens domestiques, nommée aussi chiens issois ou d'Artois, qu'il dit provenir du croisement du roquet et du doguin. (DES-M[AREST].) », DSN XXVI, 415. Vérification faite, Buffon avait écrit dans sa célèbre Histoire naturelle, V, 1755 : « le Chien qu'on appelle Artois, Islois ou Quatre-vingt », 217, et « tel est le Chien Artois, Islois ou Quatre-vingt qui vient du Doguin & du Roquet », 229. On notera au passage que les textes cités de Buffon apportent une nouvelle date pour QUATRE-VINGT, variété de chien, FEW XIV, 443 b: 1819. — LIME, mollusque, FEW V, 337 b: 1803. 1791: « PL. 206. Lime [en français], Lima [en latin] », J. G. Bruguière, Tableau encyclopédique et méthodique des trois règnes de la nature. Contenant l'helminthologie, ou les vers infusoires, les vers intestins, les vers mollusques, &c., Paris, I, 147. — LIME-BOIS, insecte coléoptère, FEW V, 337 b: 1803. An 6 [1797-1798]: « Les Lime-bois (Lymexylon) », classés dans les cantharides, G. Cuvier, Tableau élémentaire de l'Histoire naturelle des animaux, Paris, 539. Le NDHN (éd. de 1803) nous apprend que lymexylon, forme calquée par Cuvier, est le nom « donné par Fabricius à un genre d'insectes de l'ordre des Coléoptères », XIII, 193. — LIMOINE 'saladelle, Statice limonium L.', FEW V, 347 b: 1546. 1541: «Limoine ou bette de pré », Gesner, Historia citée, 141. — LIMONEUX (FER), sorte de minerai de fer, FEW V, 349 a : 1867. 1823, article suivant. — LIMONITE 'fer oxydé hydraté amorphe', FEW, ibid.: 1842. 1823: «Limonite. (Min.) M. Hausmann a donné ce nom, dans son Manuel de minéralogie publié en 1813, au minérai de fer que nous avons appelé fer oxydé terreux et fer oxydé limoneux », DSN XXVI, 477. Adaptation de l'allemand «Limonit », pris dans J. F. L. Hausmann, Handbuch der Mineralogie, Göttingen 1813, I, 283. Limonit(e) est absent de la table française de ce dernier ouvrage, III, 1154 a. — LIN AQUATIQUE 'esp. de conferve', FEW V, 368 b: 1845. 1823: « Lin aquatique (Bot.) On a donné autrefois ce nom à diverses espèces de conferves des genres Chantransia », DSN XXVI, 494. — LIN DE LIÈVRE, FEW V, 368 a : 1845. 1817 : « Lin de lièvre. C'est la cuscute », NDHN2 XVIII, 82. — LIN DE MER, FEW V, 368 b: 'esp. de fucus' 1867. 1823: « Lin de mer. (Bot.) Plusieurs espèces de plantes des genres Chantransia, Ceramium et Chorda, portent ce nom », DSN XXVI, 494. — LIN DES PRÉS, FEW V, 368 a : 1867. 1817 : «Lin des prés. V. Linaigrette », NDHN2 XVIII, 82. — LIN ÉTOILÉ, FEW V, 368 b : 1842. 1817 : « Lin étoilé. C'est une espèce de Lisimaque, Lysimachia linum stellatum, L. », NDHN2 XVIII, 82. — LIN FOSSILE 'amiante', FEW V, 368 b: 1776. 1763: «Lin incombustible, ou fossile», Bertrand, édition citée, 317 b. — LIN MAUDIT, FEW V, 368 a : 1842. 1817 : « Lin maudit. C'est la cuscute », NDHN2 XVIII, 82. — LIN SAUVAGE. 1. 'garou, Daphne gnidium L.', FEW V, 368 a : manque ce sens. 1541 : « lin sauuage », correspondant à « Thymelaea », Gesner, Historia citée, 242. 1544 : « Thymelea [...] ou lin sauluage », Duchesne, op. cit. 64. 1549: « Aucuns aussi regardans a ceste similitude, lont [sc. le « Thymelea »] appellé iusques a present Lin sauluaige », Fousch 83 D. 2. 'linaire, Linaria vulgaris Miller', FEW, ibid.: 1564. Var. 1550: « De la Linaire, ou lin iaune sauuage », Guéroult, op. cit. 383 b. — LINGULE, mollusque bivalve, FEW V, 364 a : 1803. 1791 : « PL. 250. Lingule [en français], Lingula [en latin] », Bruguière, op. cit., I, 151 a. — LINOCIÈRE 'genre d'oléacées habitant les régions tropicales', FEW V, 366 a : 1828. 1803 : « Linocière, linociera. Genre de la diandrie monogynie...», NDHN XIII, 230. Adaptation de «Linociera», genre créé par O. Swartz en 1797, en l'honneur de G. Linocier, Flora Indiae occidentalis, Erlangae, I, 49. — LION (PETIT) 'larve de l'hémérobe', FEW V, 256 a : 1754. 1737: « J'appelle ces vers les lions des pucerons, ou les petits lions, & cela parce qu'ils ont beaucoup de ressemblance avec un insecte connu sur-tout par l'histoire curieuse qu'en a donnée feu M. Poupart [...] sous le nom de formicaleo, de fourmi-lion, & qui est le lion des fourmis », R. A. de Réaumur, Mémoires pour servir à l'histoire des insectes, Paris 1734-1742, III, 381. Création. — LION

DES FOURMIS 'fourmilion', FEW, ibid.: 1829. 1737, supra sous LION (PETIT). - LION DES PUCERONS 'larve de l'hémérobe', FEW, ibid.: 1754. 1737, supra sous LION (PETIT). Création. — LION ROUGE, FEW V, 255 b : 'minium' 1867. 1707, pour l'antimoine : « Les Alchymistes qui abondent en noms specieux, l'ont nommé Lion rouge ou Loup, à cause qu'il devore dans le feu la pluspart des metaux », N. Lémery, Traité de l'antimoine, Paris, 2. — LIPPITUDE 'état de celui qui a les yeux chassieux', FEW V, 370 b : depuis Paré. 1540 : « et aussi tombent en continuelles lippitudes », P. Tolet, traducteur du latin, La Chirurgie de Paulus Ægineta, Lyon, 68. — LIQUABLE 'qu'on peut réduire en liquide', manque dans FEW, qui enregistre liquabilité, V, 370 b. 1545 : « Les medicamens ou simples liquables, c'est a dire qui se liquefient sur le feu », Grégoire, op. cit., 103. 1612 : « Cette eau est aussi appellée la pierre sanguinaire, aussi elle est [...] le suiet de toutes choses liquables, & de liquefaction », P. Arnauld de La Chevallerie, Trois Traictez de la philosophie universelle, Paris, 14. — LIRONS 'loir', FEW IV, 155 a: 1564, dial. 1552: « Pastez de Venaison, D'Allouettes, De Lirons, De Stamboucqs », dans les dons des Gastrolâtres à leur dieu Ventripotent, Rabelais, Le quart Livre, in Œuvres complètes, éd. P. Jourda, Paris 1962, II, 218. Le loir était en effet considéré par certains, à l'époque, comme une « viande friande », selon PinDiosc 1572, 156 b. — LIS D'EAU 'nénuphar', FEW V, 336 a : manque date. 1550 : « Pource la nomment [sc. la plante de nénuphar] les Françoys, Blanc d'eau, ou lys d'eau », Guéroult, op. cit., 374 a. — LIS D'ÉTANG 'id.', FEW, ibid.: 1583. 1549: « De Nymphaea. [...] Gallicè Blanc d'eau, ou Iaunet d'eau, ou Lis d'estang », L. Fuchs, De Historia stirpium commentarii insignes, Lugduni, apud B. Arnolletum, 519. — LISERET 'liseron', forme mod., FEW V, 336 a: 1842. 1817: « Liset et liseret ou lisette. Noms vulgaires du liseron des champs et de celui des haies », NDHN2 XVIII, 114. — LISETTE 'id.', FEW, ibid.: Norm. SeudreS., sans date. 1817, article précédent. — LISEROTTE 'id.', FEW, ibid.: manque cette forme. 1541: iasione « Non multum differt a liseron ou liserotte », Gesner, Historia citée, 124. — LISSERON 'pervenche', FEW, ibid., 1606. 1548 : « Clematis. Pervinca. Vinca pervinca. Vulgayre. Lisseron. Pervênche. Proisse », Fayard, op. cit., 7, 20.

Raymond ARVEILLER

Etienne BRUNET, Le vocabulaire français de 1789 à nos jours, d'après les données du Trésor de la Langue Française. Préface de Paul Imbs. Slatkine, Genève et Champion, Paris, 1981; 3 tomes reliés, 852, 518 et 454 pages.

Le présent ouvrage est un monument qui repose sur la plus grande masse de données qui aient jamais fait l'objet d'analyses statistiques à une telle échelle, puisqu'il s'agit de l'exploitation de tout le *Dictionnaire des Fréquences* du T.L.F., c'est-à-dire des 350 auteurs, du millier de textes dépouillés sur deux siècles, des

70 millions d'occurrences dont il est issu. Jamais un ensemble aussi massif et aussi détaillé de données linguistiques n'avait été confié à l'ordinateur. Grâce à ce dernier voici réalisée une étude statistique complémentaire des éléments quantitatifs du T.L.F., et qui, pour la première fois, s'applique à une description diachronique des faits lexicaux. Le tome 1 est consacré au texte, largement illustré de listes, tableaux et schémas, les deux autres volumes renferment les documents à exploiter : d'une part la liste alphabétique des 1000 mots de fréquence supérieure à 500, avec leur répartition dans les tranches chronologiques et dans les sous-ensembles littéraires retenus, d'autre part, pour les 900 les plus fréquents d'entre eux, les courbes qui représentent leur évolution dans chaque période selon le registre stylistique considéré.

Ce n'est donc plus seulement le vocabulaire d'une œuvre, ou d'un auteur, ou d'un genre littéraire spécifique à une époque donnée, qui est décrit sous forme d'une monographie classique : au lieu de ne considérer pour le vocabulaire que la dimension linéaire correspondant à un style ou à une époque, E. B. innove en réalisant non seulement la juxtaposition mais le croisement de ces deux principes de division, pour démêler les influences que le genre et le temps peuvent exercer l'un sur l'autre. Il propose pour chaque phénomène étudié un tableau où les éléments quantitatifs du genre sont portés en colonnes et ceux de la période chronologique en lignes. A l'intersection des deux paramètres figure le relevé des fréquences de telle forme à telle époque à l'intérieur de tel genre littéraire. Cela permet ainsi soit de s'isoler dans une certaine catégorie de textes et d'y suivre l'évolution diachronique, soit de fixer l'époque et dans une tranche synchronique de saisir les oppositions qui tiennent au genre. Si l'on considère qu'il y a 15 coupes chronologiques (de 1789 à 1964) et 7 sous-ensembles stylistiques (prose, vers, prose poétique, monologue ou soliloque, dialogue, reste, auxquels l'auteur a ajouté un nouveau genre : technique, qui n'avait pas été distingué de la prose dans le Dictionnaire des Fréquences) le lecteur dispose donc d'un tableau de 105 éléments numériques pour chaque forme.

Les matériaux du T.L.F. ont d'abord été affinés et plus élaborés : d'une part, de nombreuses erreurs numériques ont été corrigées, le fichier a été lemmatisé, des mots rejetés par le T.L.F. récupérés, des homographies résolues ; d'autre part, aux fréquences relatives qui permettent seulement d'indiquer la tendance quantitative d'un phénomène, son emploi croissant ou décroissant, E. B. a substitué les fréquences réelles et le calcul des fréquences théoriques avec les écarts réduits correspondants qui, seuls, autorisent un jugement probabiliste. Pour les mots fréquents, il y ajoute des tests de corrélation (de Spearman et Bravais-Pearson) qui permettent de mesurer la tendance chronologique.

Les questions de principe et de méthodologie, discutées une fois de plus, seront familières aux spécialistes. Mais, quand il s'agit de points aussi importants que la lemmatisation ou la distinction des homographes, leur exposé n'est pas superflu. On trouvera également un intérêt théorique à la comparaison des

lois hypergéométrique et binomiale qui, en dehors des querelles d'écoles et à partir d'un exemple simple, met l'accent sur les avantages et les inconvénients de chacun des modèles.

A côté de la description désormais classique du vocabulaire, dans sa structure ou sa forme et dans son contenu, examinés au croisement du style et du temps, E. B. analyse des éléments non spécifiquement lexicaux, comme la longueur de la phrase, les graphèmes et les signes de ponctuation, dont la fréquence, contrairement à l'attente, n'est pas constante, et qui varient, comme les vocables, en fonction du genre et du temps. A côté des quatre classes paradigmatiques de base (substantifs, etc.) il apporte aussi des informations sur la fréquence des mots grammaticaux, souvent écartés à tort des études lexicales. Si le mot reste l'unité de discours essentielle, il fait preuve d'originalité en abordant le morphème et accorde une grande place à la dérivation, malgré les difficultés qui surgissent quand il s'agit de classer les préfixes et les suffixes par des moyens automatiques. Comment l'ordinateur pourrait-il écarter embryon des dérivés préfixés par em- (embrumé), église de la liste des mots suffixés en -ise (hantise), bonheur des dérivés en -eur (blancheur) ? C'est ainsi que, dans beaucoup de cas, le nettoyage opéré par l'auteur pour « rejeter du filet le fretin égaré, comme érable, table, sable », rangés par la machine avec buvable et déformable, n'a pas été systématiquement accompli, et il reste de nombreux éléments impurs dans les séries consignées pages 503 à 598, 665 à 684. A titre d'exemples, qu'on nous permette de signaler quelques-unes des fantaisies de l'ordinateur qui devront être corrigées : parmi les dérivés en -if, on lit : kif-kif - ultra-vif ; en -eur: fleur - demi-sœur - joli-cœur - grand-peur; en -at: achat - entrechat climat - éclat - ingrat ; en -ment : serment - pigment - monument ; en -ence : faïence - potence; en -esse: flaire-fesse - kermesse - paresse; en -ier: sanglier - papier - gibier - peuplier; en -ette: mouette - omelette - moquette pichenette - squelette - sornette; en -tion: bastion - portion; en -isme: schisme ; avec le préfixe dis- : discothèque - district - distilleuse - disetteux. On en trouvera d'autres qu'il sera facile de supprimer des listes, sans perdre de vue que ces éléments n'affectent sans doute en rien les résultats de l'ensemble. Aussi ne conviendrait-il pas de mettre en doute, ici, la valeur de l'analyse.

Devant une telle richesse de tableaux, de graphiques, de données à exploiter, l'esprit ne peut qu'être stimulé et l'imagination en éveil. La mine de renseignements contenus dans cet ouvrage le rend indispensable désormais à tous ceux qui s'intéressent, et pour quelque raison que ce soit, aux textes des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles. Deux types d'utilisateurs y puiseront les documents nécessaires pour alimenter leurs recherches : d'une part les spécialistes, entraînés aux méthodes quantitatives, auxquels sont destinées les données brutes et qui pourront en faire de multiples usages, d'autre part les littéraires ou linguistes non intéressés par les moyens statistiques et qui trouveront les calculs réalisés et immédiatement exploitables. Ajoutons pour ces derniers que l'aspect de haute technicité des ouvrages d'E. B. s'accompagne toujours d'une écriture personnelle claire et pré-

cise, vive et alerte, généralement émaillée d'images originales, de comparaisons inattendues et souvent humoristiques. L'admiration pour la science de l'homme se double ainsi du plaisir de la lecture pour la plus grande satisfaction de l'usager.

Astrid SCHNEIDER

Erwin REINER, Les doublets étymologiques. Considérations sur la structure et l'étude d'un secteur fondamental du vocabulaire français, avec des remarques sur les doublets d'autres langues, Vienne, W. Braumüller, 1982, XIII-93 pages.

Essai de définition des doublets (« deux ou plusieurs mots distincts d'une langue qui remontent à la même base étymologique » [6]) suivi d'une « classification scientifique des doublets étymologiques ». L'ensemble est clair et peut rendre service. On me permettra cependant de dire que ce travail appelle de multiples remarques, en particulier au plan de l'étymologie l'auteur semble ignorer le FEW, les dictionnaires d'Esnault, de Rey-Cellard, le GLLF et même le TLF. Ainsi bon nombre de ses explications étymologiques sont sans fondement (cf. lance [38], gourme [40], loubard [40], chocolat [56], etc.); on notera une proposition (à laquelle je ne me rallie pas) de faire dériver laïus « discours », de lai « poème » [53]. Mais surtout je crois que l'unité du sujet est artificielle et qu'il faut restreindre le champ des investigations à telle ou telle catégorie de doublets que l'on étudiera complètement. Certains paragraphes de l'ouvrage ont d'ailleurs déjà fait l'objet de livres ou de thèses que l'auteur paraît ignorer.

Gilles ROQUES

Manfred HÖFLER, Dictionnaire des anglicismes, Paris, Larousse, XXVI-308 pages.

Depuis le pamphlet d'Etiemble, *Parlez-vous franglais*? (1964), les puristes traquent l'anglicisme. Les plus hautes autorités ont publié des listes de termes à proscrire, en donnant les équivalents, parfois uniquement livresques, qu'il faut leur préférer. Il s'agit là de querelles superficielles qui masquent l'essentiel. Emprunter des mots est moins mortel pour un peuple qu'emprunter des modes de vie, des conceptions du monde, des dieux ou des religions. D'ailleurs le latin a emprunté dès l'époque classique des mots au grec pour son vocabulaire philosophique et scientifique; ce n'est pas ce qui a ruiné la civilisation romaine. Le latin de Gaule s'est truffé de mots germaniques. Le français lui-même a toujours su recourir aux langues anciennes pour enrichir ses moyens d'expressions. Nous

avons emprunté (certes grammatici certant) l'amour aux Provençaux ; il n'est pas sûr qu'ils le fissent mieux que les gens d'oïl, à coup sûr, ils en parlaient avec plus de chaleur. Aux  $16^{e}$ - $17^{e}$  s. l'italien est à la mode ; depuis le  $19^{e}$  s. nous empruntons surtout à l'anglais et à l'anglo-américain. Il importait donc de réfléchir sur l'emprunt linguistique. Deux dictionnaires nous fournissent les matériaux pour réfléchir sur les anglicismes. Le Dictionnaire des Anglicismes de Mesdames J. Rey-Debove et G. Gagnon (Robert 1980) offre une vision maximaliste. Il réunit les mots les plus anciens (nord, bateau, etc.) à côté des emprunts modernes (jogging), les anglicismes de civilisation (marketing) à côté des créations françaises éphémères (jamesbonderie). Bien fait, riche d'exemples c'est un dictionnaire sans prétention scientifique, à la portée du grand public. Sa nomenclature est cependant établie selon le caprice des auteurs ; bon moyen assurément de faire réfléchir le linguiste sur ce qui différencie parlement (mot dont les sens ont subi les vicissitudes de la géographie et de l'histoire mais qui a gardé dans sa forme les caractères d'un mot français) de smog (mot arbitraire en anglais mais qui nous paraît si spécifiquement londonien). Le dictionnaire que publie, après dix ans de travail d'une vaillante équipe, Manfred Höfler est à l'opposé. Nous avons là un dictionnaire philologique, reposant sur des matériaux neufs scrupuleusement exploités et vérifiés. Naturellement ses principes partent d'une réflexion rigoureuse sur l'emprunt. L'examen attentif de la nomenclature d'un dictionnaire du français nous enseigne qu'une définition large de la notion d'anglicisme aurait pour conséquence de multiplier aisément par deux ou trois le nombre des mots retenus par J. Rey-Debove et G. Gagnon. Le français est une langue nourrie de toute la culture européenne des 17e, 18e, 19e et 20e siècles. Dans de nombreux cas, bien malin qui pourrait décider si le mot est venu par l'anglais ; de plus, la richesse et la précision de l'OED favorisent l'anglais en face de l'allemand, de l'italien et des autres langues européennes. Bref le philologue ne peut s'accommoder de ces incertitudes ; il se fait linguiste.

Höfler a donc réfléchi a une définition de l'anglicisme. Il est arrivé à une conception limitative, parfaitement justifiée mais inspirée par les principes philologiques qui le guidaient, et ce n'est pas nous qui le lui reprocherons. Face à la conception foisonnante, presque fourre-tout, de ses devancières, il trie pour ne pas être écrasé sous la masse. L'emprunt est ainsi défini comme importation moderne (à partir du 16° s.) d'une expression et d'un contenu. On élimine donc tout ce qui est généralement appelé calque et qui regroupe la contagion sémantique (comment le français arrière prend un sens de son correspondant anglais back), la traduction (l'anglais skyscaper est traduit par gratte-ciel), ou l'adaptation (indésirable d'après undesirable). Cette rigoureuse définition donne une nomenclature homogène, organisée dans des articles précis où tout est minutieusement pesé. Le Dictionnaire de J. Rey-Debove et G. Gagnon, orné souvent de rhétorique, de flou artistique, d'humour, associe avec art et intelligence des matériaux de seconde main, rehaussés de belles citations. Le Dictionnaire de Höfler met en œuvre le fruit de vastes dépouillements dans une présentation rationnelle qui sollicite l'intelligence du lecteur ; on ricanera peut-être : « c'est un dictionnaire made in Germany! » Je dirai plutôt un jardin à la française.

Il reste à confronter quelques pages des deux ouvrages pour éclairer le lecteur. Prenons la lettre R. L'article racer est commun aux deux ouvrages qui en notent les trois sens : 1) « cheval de course » (1846 Höfler et Rey-Gagnon (1) ; H précise en outre que le mot apparaît en 1875 dans la lexicographie française où il est noté vieux depuis 1961); 2) « yacht de course » (1883 H; 1904 R-G; H précise que le mot apparaît en 1904 dans la lexicographie française); 3) « petite voiture de course » (1891 H ; 1932 R-G ; H 1904 dans lexicographie française). D'une façon générale pour les renseignements philologiques et notamment les dates H est d'une exactitude infaillible distinguant soigneusement les mots utilisés dans un contexte anglais des emprunts isolés, eux-mêmes séparés des premières attestations, et notant l'apparition et éventuellement la disparition ou le vieillissement des mots dans la lexicographie. Les exemples tirés essentiellement de périodiques ont une valeur documentaire indéniable ; R-G préfèrent eux les exemples littéraires souvent excellents mais parfois peu représentatifs quand il s'agit d'œuvres d'inspiration cosmopolite (P. Morand, A. Maurois par exemple). H ajoute, après racer, les mots hurdle-race(r), absents dans R-G. Pour l'étymologie H se borne à donner l'étymon, R-G en font l'histoire parfois assez longuement. Pour les mots racket, radar R-G paraissent donner des dates meilleures (1930 pour 1932; 1941 pour 1945); en fait il s'agit de dates invérifiables, données de seconde main. Les publications de la maison Robert ne méritent d'ailleurs pas une confiance absolue pour la datation. Même une publication estimable comme le Dictionnaire des Structures du vocabulaire savant d'H. Cottez contient un trop grand nombre de dates fausses (2). Le dictionnaire d'H ne relève pas ensuite rade (emprunt ancien du 15° s.) ni radical (dont le sens en politique s'est glissé dans la forme du français radical) d'où radicalisation, -iser, -isme. On a beaucoup apprécié les articles raid et rail (et famille) de Höfler. En particulier R-G croient trouver rail « transport par voie ferrée » en 1836 et 1907 ; H n'indique que 1933. Or les deux premiers exemples de R-G sont à rejeter ; le mot y signifie simplement « barre servant de voie ». Rallye manque dans Höfler ; il l'a considéré comme un pseudo-anglicisme. Inversement rami a été oublié par R-G dont la nomenclature est pourtant plus accueillante. Höfler présente randomisation, randomiser « répartir au hasard », absents (probablement trop récents) dans R-G. Höfler écarte ensuite ratio (vraisemblablement parce qu'il continue le latin ratio). En fait, on voit bien que les deux dictionnaires sont totalement dissemblables mais ils se complètent parfaitement. R-G ont vraisemblablement deux fois plus de mots ; mais la comparaison des mots traités est chaque fois à l'avantage d'Höfler. Quelques sondages nous ont d'ailleurs montré qu'on ne prendra pas facilement en défaut une telle œuvre.

Le dictionnaire d'Höfler appelle des prolongements ; son corpus homogène permet des comparaisons précises : variations dans le temps et selon les domaines

<sup>(1)</sup> Abrégés maintenant en H et R-G.

<sup>(2)</sup> La SLiR n'a pas reçu cet ouvrage important ni dans sa première, ni dans sa seconde édition.

des emprunts ; mécanismes d'assimilation des mots anglais ; motifs de l'acceptation ou du rejet de tel ou tel emprunt ; écarts chronologiques entre l'entrée dans les textes et l'entrée dans les dictionnaires ; évolutions sémantiques et provignements morphologiques des mots empruntés à l'intérieur de la langue d'accueil. Souhaitons donc bonne route à ce compagnon sobre qui peut être considéré comme une pierre indispensable dans l'édification souhaitée d'une banque de données en lexicologie française.

Gilles ROQUES

Arnulf STEFENELLI, Geschichte des französischen Kernwortschatzes, Grundlagen der Romanistik 10, Berlin, E. Schmidt, 1981, 330 pages.

On n'a pas à présenter ici les remarquables travaux d'A. Stefenelli ; chacun utilise en particulier *Die Volkssprache im Werk des Petron...*, 1962 et *Der Synonymenreichtum der altfranzösischen Dichtersprache*, 1967. L'ouvrage qu'il vient de publier dépasse l'un et l'autre par son ambition et ses résultats. *Histoire du vocabulaire français fondamental*, telle pourrait être la traduction française du titre de cet ouvrage, qui est un manuel riche et suggestif.

Le plan est classique mais méthodique, organisé en cinq étages : latin vulgaire et protoroman, latin de Gaule et protofrançais, ancien français, de l'ancien français au français moderne (1300-1600), français moderne. Le corpus du vocabulaire choisi correspond aux mille mots les plus fréquents du français fondamental repris dans un tableau indispensable et très suggestif [255-301]. Nous avons là un travail possédant les vertus pédagogiques de la Romanische Sprachgeographie de G. Rohlfs, qui considère les aspects onomasiologiques et sémasiologiques du corpus choisi. L'ouvrage est très remarquablement informé et constitue un manuel qui doit être recommandé aux étudiants et aux maîtres qui devront s'efforcer de nourrir et de nuancer ce qui est dit ici d'une façon parfois schématique. On doit souligner les mérites d'un travail qui ne se contente pas de picorer quelques cas remarquables mais qui s'efforce pour la première fois d'être systématique et exhaustif. Le revers inévitable de ce choix est l'énumération, qui rend un peu indigeste la lecture suivie de l'ouvrage, mais qui est riche de précisions toujours suggestives.

Inutile de souligner le sérieux de l'information ici répandue; on pourra naturellement corriger telle ou telle indication mais l'ensemble est d'une sûreté digne de tous éloges. On me permettra de faire une remarque générale. Pour intéressant qu'il soit, le vocabulaire fondamental ne me paraît pas contenir toute la complexité du vocabulaire français. Il occulte en particulier l'aspect diatopique (ou géographique) et amène par une vision panoramique à niveler toutes les différences malgré la solide référence aux différences diaphasiques, diastratiques et diatopiques (pour utiliser la terminologie d'E. Coseriu). Un seul exemple parmi bien d'autres (p. 60) : il est sûr que cieu « aveugle » est dès l'ancien

français un mot de l'Ouest, ce qui n'est pas souligné ici ; au contraire, le caractère régional de l'anc. fr. orp. et du m. fr. orbe (affirmé dans le même paragraphe) n'est pas absolument évident et me paraît même devoir être sérieusement nuancé. D'autre part, c'est une gageure que de présenter d'une façon simple l'infinie variété des sens latin, ancien français et français moderne. Chaque fait réclamerait une monographie, mais un manuel est autorisé à résumer à grands traits les travaux antérieurs et même à combler des incertitudes à l'aide d'intuitions que les savants devront examiner pour les infirmer ou les confirmer. La question la plus délicate est naturellement celle de la délimitation des synonymes, tâche d'ailleurs impossible. La notion de « vieux » ne fait intervenir en latin que senex et vetus et en français viez et vieil (vieux); dans son tableau final Stefenelli la rapproche de façon heureuse de la notion d'« ancien » (lat. priscus, fr. ancien). Mais il faudrait aussi considérer le latin antiquus, sans oublier les expressions aetate gravis, major natu (pour le comparatif « plus vieux »), l'anc. fr. antif, l'expression de grant aage et le français moderne âgé pour ne citer que quelques exemples qui viennent singulièrement compliquer le tableau, jusqu'à le rendre presque insaisissable.

Or un manuel doit expliquer, affirmer ; celui-ci le fait très bien. Nul doute qu'il contribuera à donner un nouvel essor aux études de lexicologie historique du français.

Gilles ROQUES

Jean-Claude BOULANGER, Bibliographie linguistique de la néologie 1960-1980, I. Etudes linguistiques. Collection « Etudes, recherches et documentation », Québec, Office de la langue française, Editeur officiel du Québec, 1981, 291 pages.

Par cet instrument de travail, l'auteur vise un triple objectif : susciter l'intérêt du public pour la néologie en en démystifiant les principaux aspects ; mettre à la disposition des chercheurs un outil de travail de base destiné à leur faciliter l'accès à une discipline jusqu'à maintenant quelque peu laissée pour compte du point de vue des instruments de référence ; ouvrir la voie à des recherches ultérieures sur divers aspects de la création lexicale.

L'ouvrage recouvre une aire vaste : Québec, Europe, Afrique, et comporte 1.057 titres, classés selon l'ordre alphabétique des auteurs ; au début, on trouvera la liste des ouvrages systématiquement dépouillés, ceux-ci étant répartis en sept rubriques : les bibliographies (13) ; les revues et les périodiques (86) ; les actes de colloques, congrès ... (33) ; les mélanges, hommages ... (51) ; les collections, ouvrages, études, etc. (8) ; les dictionnaires (3) et les fichiers, inventaires et documents divers (5). A la fin, l'A. a eu raison d'établir trois index : un index thématique (pp. 273-283) qui regroupe les concepts ou descripteurs figurant dans

les titres, avec renvois aux numéros d'ordre de la bibliographie ; un index encyclopédique (pp. 285-288) qui reprend tous les anthroponymes, toponymes, titres d'ouvrages, noms d'organismes, etc., qui paraissent dans le corps de l'ouvrage ; un index des affixes et des mots dans les titres (pp. 289-290).

La période choisie (1960-1980) marque un net développement de l'intérêt pour les études de néologie. L'A. ayant remonté jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle afin de retrouver « des jalons préparatoires de la grande période de la néologie depuis 1960 » (p. 13), on constate que près de 90 % des références entrent dans la période des vingt dernières années, les 10 % excédentaires se répartissant ainsi : 0,5 % (chiffre arrondi) pour le XIX<sup>e</sup> siècle, 6 % pour la période 1900-1954 et 3,5 % pour celle qui va de 1955 à 1959.

Notons que cet instrument de travail constitue un premier volet des fruits d'une vaste recherche à long terme entreprise à l'Office de la Langue française du Québec dans le champ de la néologie ; une suite de la présente bibliographie, qui paraîtra ultérieurement, portera sur les recueils de néologismes lexicaux.

Pour ce qui est du public visé, l'ouvrage s'adresse au premier chef aux terminologues et aux traducteurs, mais il pourra rendre d'utiles services aussi aux linguistes, professeurs et étudiants, qui sont tous confrontés, à un moment donné, au problème de la néologie. Enfin, tout amateur de langage y trouvera son compte et même, souligne l'A. avec humour, le puriste pourrait y trouver matière, sinon à une conversion, du moins à une remise en question de son attitude.

On pourra regretter que l'A. ait opté pour une bibliographie de type signalétique, car celles de type analytique, accompagnées d'un bref commentaire descriptif, voire critique, rendent davantage de service. Toutefois, quelle que soit la qualité des bibliographies analytiques, elles ne dispensent pas l'utilisateur de recourir aux travaux mentionnés.

Nous désirerions, nonobstant la qualité du présent ouvrage, apporter quelques références complémentaires recueillies au cours de nos propres recherches axées sur la toponymie et l'anthroponymie.

Tout d'abord, il conviendrait d'ajouter aux publications dépouillées la revue Défense de la langue française qui contient régulièrement des articles portant sur le phénomène de la néologie (voir ci-après), et les revues d'onomastique Onoma et Onomastica, ainsi que le Bulletin de la Commission royale de toponymie et dialectologie (BCTD).

Il aurait fallu en outre inventorier les actes des nombreux congrès internationaux d'onomastique, riches en communications d'ordre linguistique et ayant la néologie pour sujet. De même, les *Mélanges offerts à Henry Draye* devraient figurer dans le corpus de dépouillement, et on aurait pu mentionner les contacts établis avec le Centre international des sciences onomastiques de Louvain, l'un des plus importants foyers de la recherche anthroponymique et toponymique dans le monde.

Au chapitre des études linguistiques, quelques titres importants mériteraient de figurer, par ex. : Raymond Pittet, Adjectif de relation und Bezugsadjektiv in der französischen und deutschen Gegenwartssprache. Syntaktisch-morphologische und semantische Untersuchungen, Zürich, Juris Druck und Verlag Zürig, 1974, qui traite de l'aspect syntaxique, morphologique et sémantique de l'adjectif relationnel; André Goosse, Façons de parler, Gembloux, Duculot, 1971, dont un des chapitres (pp. 210-233) traite, entre autres, de la dérivation des noms propres à propos de la forme giralducien, tirée de Jean Giraudoux ; René de Chantal, Chroniques de français, Ottawa, Editions de l'université d'Ottawa, 1961, qui examine le phénomène de la création lexicale à l'occasion d'une étude sur les dérivés de toponymes et d'anthroponymes (pp. 173-193); André Thérive, Querelles de langage, t. 2, Paris, Stock, 1933 (discussion des formes chateaubriandiste, chateaubrianesque, chateaubriandesque pour qualifier l'œuvre de Chateaubriand); Franz-Josef Haussmann, Studien zu einer Linguistik des Wortspiels, Tübingen, Niemeyer, 1974 (ZrP Beiheft, Band 143), qui, à partir d'un corpus français, étudie le mécanisme linguistique du jeu de mot et, partant, débouche sur maintes trouvailles néologiques ; Jean Poirier, « Terminologie et choronymie » », dans Actes du 6° Colloque international de terminologie, Pointe-au-Pic (Québec), du 2 au 6 octobre 1977, Québec, Editeur officiel du Québec, 1979, pp. 259-271 (article qui, sans avoir comme objectif premier la créativité lexicale, traite, en partie, de la -nymie géographique et des néologismes qu'elle suscite : cosmonymie, aéronymie, limnonymie, etc.).

Le phénomène de la dérivation des noms propres a retenu l'attention de maints chercheurs au cours des vingt dernières années et constitue un aspect non négligeable de la création lexicale. A cet égard, l'ouvrage de Hans Jürgen Wolf, Die Bildung der französischen Ethnica (Bewohnernamen), Genève et Paris, Droz et Minard, 1964 (Kölner romanistische Arbeiten, Neue Folge, Heft 29), éclairant la structuration et l'élaboration de milliers de gentilés français, mériterait de figurer ici. Signalons aussi, absents du présent ouvrage, l'article de Julien Teppe, « Du provignement des noms d'écrivains », Vie et langage 121, 1962, pp. 204-209, et celui de Jacques Lacant, « Catalogues, colloques et congrès », Défense de la langue française 105, 1980, pp. 16-18, qui traite des adjectifs dérivés de noms de personnes recueillis à l'occasion du dépouillement de catalogues d'éditeurs.

Quelques sources, relatives au glissement du nom propre dans le vocabulaire général, ont également été négligées. Ainsi, l'ouvrage de base, en ce domaine, de Bruno Migliorini, Dal nome proprio al nome comune. Studi semantici sul mutamento dei nomi propri di persona in nomi communi negl'idiomi romanzi, Firenze, Leo S. Olschki Editore, 1927 (Biblioteca dell'Archivium romanicum, serie II, vol. 13), de même que le chapitre de Jules Marouzeau, « Du nom propre au nom commun », dans Notre langue, Paris, Delagrave, 1955, pp. 117-127, ou encore l'article de René Georgin, au titre identique et paru dans Défense de la langue française 68, 1973, pp. 5-7.

Aux travaux de certains chercheurs figurant dans la bibliographie de J.-C. B., il y a lieu d'ajouter l'un ou l'autre de leurs articles portant sur la néologie et qu'on a passé sous silence. Ainsi, pour Richard Fenzl, il faudrait ajouter « Christophe, Otho et autres Elie », Idioma 25, 1969/6, pp. 283-286 (réflexion qui porte sur l'utilisation du préfixe -auto), pour Gaston Gaillard, « Langue et guerre », Revue de philologie française et de littérature 30, 1917, pp. 19-31 (qui traite des centaines de nouvelles formations lexicales auxquelles a donné lieu le premier conflit mondial), pour le linguiste polonais Marek Gawełko, « Adjectifs de relation en italien », Revue des langues romanes 82, 1976, pp. 217-223, et pour le géographe québécois Louis-Edmond Hamelin, « De la néologie en géographie. Exemples québécois », Cahiers de géographie de Québec 19, 1975/4, pp. 429-459 (inexplicablement absent, malgré sa richesse du point de vue néologique).

Ces quelques suggestions, circonscrites dans l'ensemble au champ de l'onomastique, loin de diminuer la valeur du travail de M. Boulanger, contribuent, par leur nombre restreint, à en faire ressortir la richesse.

Ajoutons que l'ouvrage se consulte aisément grâce à la disposition aérée du texte et, surtout, grâce aux index déjà mentionnés et qui en constituent des guides indispensables. Nous avons relevé très peu de fautes d'impression : p. 132, n° 358, titre, lire : «... des types de Pascal/pascalien »; p. 211, n° 759, titre, institutionnal comporte un u superflu; p. 280, Pays (nom de) (voir toponymie) et non toponyme qui ne figure pas dans l'index.

Jean-Yves DUGAS

Egbert KAISER, Strukturen der Frage im Französischen, Tübingen, Gunter Narr, 1980, 156 pages (Tübinger Beiträge zur Linguistik; 142).

De dimensions modestes, ce livre n'en apporte pas moins une riche matière sur l'interrogation directe en moyen français. Il s'agissait de décrire une langue aussi proche que possible de l'oral, et l'auteur a choisi un ensemble de farces présumées de la seconde moitié du XV° s., à quoi il a ajouté les Cent nouv. nouv. et le Roman de Jehan de Paris. Ce corpus procure quelque 3.000 exemples. Ils sont classés selon les critères traditionnels de la morphologie : dans l'interrogation totale (« Satzfragen », p. 38) sont distinguées les interrogatives à inversion (le sujet est un pronom ; le sujet est un nom, avec inversion simple ou inversion complexe) ; les interrogatives sans inversion ; les interrogatives disjonctives (cf. Ménard, Gr., p. 107) ; dans l'interrogation partielle (« Wortfragen », p. 43), les questions sont regroupées selon le mot introducteur, et l'on y oppose chaque fois les interrogatives périphrastiques et les autres. D'utiles tableaux récapitulatifs permettent de se faire une idée de l'usage.

La seconde partie apporte un essai d'interprétation. Grâce au dépouillement d'une dizaine de textes d'anc. fr., les innovations du moy. fr. apparaissent clairement. L'auteur présente aussi une rapide mais judicieuse synthèse des principales hypothèses de la grammaire historique. Lui-même formule avec prudence un certain nombre de résultats fort intéressants. Ainsi l'absence du pronom personnel sujet se limite pratiquement à des formules plus ou moins figées, aux v. savez et voulez et à la tournure impersonnelle (pp. 100-101). Difficilement repérable dans les textes (la ponctuation étant évidemment celle des éditeurs), l'interrogation sans inversion est considérée comme manifestant de la part du locuteur une certaine humeur (« Unmutsfragen ») et le fait est que dans bon nombre d'exemples on ne s'éloigne pas de l'exclamative ; l'auteur ajoute cependant qu'il y a tout lieu de penser que c'était déjà, dans l'usage oral, une forme courante d'interrogation. Quant aux tours périphrastiques, encore limités à l'interrogation partielle (v. tabl. p. 74), ils n'ont de loin pas le caractère figé d'aujourd'hui : le livre apporte sur ce point d'excellentes illustrations. Enfin l'inversion nominale simple (type : Le devoit Dieu faire mourir ? p. 39), quoique bien représentée (un tiers environ des cas d'inversion), semble avoir dès l'époque une couleur archaïsante.

Tout cela est convaincant. L'auteur ne prétend pas faire œuvre de théoricien (on regrette cependant qu'il ne tienne pas compte de travaux importants, comme l'article de G. Moignet, Langage 3, 1966, repris dans Et. de psychosyst. fr. 1974, pp. 98-113). Mais, dans un cadre traditionnel, il réussit à éclairer, grâce au sérieux de la documentation, un chapitre particulièrement délicat. Ajoutons quelques remarques de détail :

- P. 45:  $Qui\ sont$ - $ilz\ ces\ gallans$ ? Mieux vaudrait une virgule après ilz, et l'exemple entrerait sans plus dans les inversions à pronom sujet.
- P. 46 : Les exemples de 2 b ne seraient-ils pas mieux classés dans les tours périphrastiques ?
- P. 53: Il est difficile de regrouper que ne nous baille-on Nostre boully...? et que vauldroient ilz? Dans le premier cas, que est adverbial; dans le second, c'est le complément obligatoire du v. valoir (et à cet égard assimilable à un objet).
- P. 56: Dans Qu'est cecy, dirent ilz, que tu nous faiz estrange maniere, le deuxième que s'interprète mieux comme une conjonction (« qu'est ceci, à savoir que ...»). Même remarque pour Qu'esse que d'ung Jenin Patin (« à savoir d'un ...»).
- P. 84 : L'ex. des *Cent nouv. nouv.* 16 : 94-96, 112 comporte *pas.* Au demeurant, l'opposition *ne/ne pas* n'a rien, dans les exemples cités, qui soit spécifique de l'interrogation (*cf. Romania* 1972, 24-33).
- P. 124 : La forme citée comme type en fr. mod. (*Qui est-ce qui c'est*) est évidemment un barbarisme.

Robert MARTIN

Marcel BARRAL, L'Imparfait du subjonctif. Etude sur l'emploi et la concordance des temps du subjonctif, Paris, Picard, 1980, 628-IV pages.

Comment persister, à la lecture de ce livre, dans l'idée d'un imparfait du subjonctif (IS) moribond ? Il est vrai qu'une part est faite au français classique. Mais quelle extraordinaire diversité d'exemples recueillis notamment dans les ouvrages qui, depuis 1903, ont obtenu le prix Goncourt! Pour avoir disparu de l'usage oral, l'IS n'en conserve pas moins, dans la langue littéraire, même à date récente, une belle vitalité. De surcroît, Marcel Barral montre de façon convaincante que, dans l'au-delà de la règle désuète d'une concordance mécanique, l'IS a acquis une signification modale plus ferme et plus habile à exprimer de subtiles nuances.

Son livre vaut tout d'abord par l'abondance de la matière rassemblée. Les textes dépouillés du XXe s. ont fourni un fichier impressionnant de près de 14.000 exemples. L'auteur peut apporter ainsi de précieuses indications chiffrées. On regrette seulement qu'elles ne donnent lieu qu'à de ternes pourcentages, sans véritable exploitation statistique, alors que la matière s'y prêtait tout particulièrement. Un index aussi eût été commode. Sur la langue classique, les documents recueillis, quoique fort riches, n'ont pas cependant la même ampleur et sont plus fréquemment de seconde main. Parfois même on ne refuserait pas une petite ration supplémentaire. Ainsi pp. 210-211 (§ 8.5.1) où il s'agit de montrer que la forme traditionnellement appelée « conditionnel-temps », simple futur du passé, n'entraîne pas dans son orbite l'IS mais le subjonctif présent et où les deux exemples cités, l'un pris à l'HLF, l'autre à l'EGLF, convaincants certes, représentent malgré tout un échantillonnage très réduit. Il n'en demeure pas moins que toutes les grammaires, tous les ouvrages qui, de près ou de loin, touchent à l'IS ont été, avec une extrême conscience, recensés et habilement exploités, à telle enseigne que ce livre apporte aussi une importante contribution à l'histoire de la grammaire. On lira p. ex. avec le plus vif intérêt le chapitre nourri sur l'historique de la règle de concordance (pp. 119-144). Ajoutons que l'ensemble est parfaitement rédigé : l'auteur ne se prive pas, et cela se comprend, d'émailler son propre texte d'éclatants IS! Un détail seulement : on est gêné, dans l'imprimé, par l'insuffisante distinction entre langage et métalangage. P. 253, p. ex. on lit ceci : « un approfondissement sémantique de comprendre en admettre, accepter », où il faut lire : « un approfondissement sémantique de comprendre en « admettre », « accepter ». » Le nom de M. Grevisse est mal orthographié tout au long du texte et souvent aussi celui de E. Benveniste.

Mais venons-en à l'essentiel. Cette riche matière est interprétée au moyen d'une théorie qui, par-delà la diversité du discours, vise à retrouver comme de juste l'unité puissancielle des formes de langue. La perspective en effet est celle de la psycho-systématique guillaumienne. La première partie « Etude structurale » est l'exposé de la conception du mode telle que, dans le sillage de Guillaume, ont pu la développer R. L. Wagner et surtout G. Moignet. Truffé de

citations, ce rappel confère assurément à l'ouvrage une grande unité de vue. Certes, beaucoup de lecteurs se trouveront gênés par le métalangage surabondant des textes guillaumiens et par son caractère trop souvent métaphorique. Le « futur hypothétique » amené par la « décadence morphologique » et le « futur hypothétique » dû à la « décadence syntaxique » ne sont rien d'autre que le « conditionnel-mode » et le « conditionnel-temps », étiquettes traditionnelles qui, dès longtemps tombées dans le domaine public, ont l'avantage d'être comprises de tous. Le « présent vertical » et la « décadence verticale » qui s'y trouve liée sont-ils vraiment autre chose qu'une simple commodité de représentation d'un système qui distingue en lui d'une part trois époques et d'autre part deux niveaux? Au demeurant, tout cela ne dispense pas de recourir à des notions traditionnelles, comme celles de potentiel ou d'irréel. Or celles-ci sont reprises sans critique ni véritable définition. La notion d'éventuel, en particulier, utilisée apparemment dans un sens purement intuitif, ne se distingue pas très clairement, ni de celle d'hypothèse ou d'hypothétique, ni de celle de potentiel. Si l'on attend d'un métalangage qu'il s'organise en un système définitoire aussi proche que possible d'un langage axiomatisé, alors la linguistique guillaumienne telle qu'elle est illustrée ici risque de rencontrer des résistances. Il n'empêche que la théorie psycho-mécanique confère à l'ensemble l'unité et la puissance explicative que requérait cette vaste enquête.

L'idée centrale de l'ouvrage, à savoir que « les manquements à la règle de la concordance des temps, telle qu'elle est rédigée dans les grammaires, ont fait apparaître les valeurs propres de l'imparfait (du subjonctif) » . . ., « senti comme le signifiant marqué des valeurs modales du subjonctif » (p. 602), emporte la conviction. Les principaux types sont clairement distingués. Ce que la tradition grammaticale appelle le « subjonctif du conditionnel » (Type : Je crains que, s'il partait trop tard, il ne fût pris par la nuit, p. 71, ou bien : Je n'y veux point aller de peur qu'elle n'y vînt, p. 258, « de peur qu'elle n'y vînt si j'y allais ») correspond à une nécessité d'expression que le refus de l'IS laisse insatisfaite. Comme le montre pertinemment l'auteur, ce subjonctif est à distinguer de l'« éventuel du passé », de type Il faut qu'il fût riche, p. 255, où l'idée de nécessité véhiculée par falloir porte sur un fait passé ; le fr. mod. tend à substituer là à l'IS, qui correspond, dans l'indicatif, à un passé d'époque (Il dit qu'il était riche), un subjonctif passé, c'est-à-dire un passé d'accompli ou passé aspectuel (Il faut qu'il ait été riche).

Aussi étrangers que possible à la règle de concordance, ces deux types s'opposent globalement aux emplois où l'IS trouve sa justification dans la principale. Dès lors, utilisant pleinement la notion d'incidence ou, si l'on préfère, la notion logique de *champ*, on pouvait proposer une typologie qui, semble-t-il, fournissait un moyen commode pour classer et interpréter l'ensemble des exemples.

Dans un premier type, ce qui est dans le champ de l'idée interceptive, c'est une relation hypothétique :

type 1 : Je crains que idée regardante interceptive

(s'il partait trop tard), il fût surpris par la nuit relation hypothétique (où les propositions reliées sont de potentialité faible, c'est-à-dire correspondant dans l'indicatif à si... Imparfait/Conditionnel et non à si... Présent/Futur).

Dans un second type, c'est une proposition signifiant un événement passé, et c'est l'irréalité en soi du passé qui explique le passage à l'IS :

type 2: Il faut qu'

il fût riche

idée regardante

interceptive

événement passé

En face de ces deux types apparaît nettement ainsi l'originalité de deux autres :

type 3: Il faudrait qu'

il fût riche

La relation hypothétique n'est pas dans l'idée regardée, comme dans le type 1, mais dans l'idée regardante (« si . . ., il faudrait . . . »).

type 4: Je ne pensais pas qu' | il fût riche

L'idée de passé appartient aussi à l'idée regardante et de là se transmet à l'idée regardée, cas particulier que la règle de concordance a indûment privilégié.

Sans doute faut-il cependant faire un sort à un type 5, celui du système hypothétique. L'explication proposée p. 223 (« Vous eussiez réussi, si vous eussiez travaillé : c'était du possible ») qui rattache cet emploi au type 1 (Il est possible qu'il eût réussi si . . .) se heurte au fait que la relation hypothétique est, même dans ce cas, parfaitement compatible avec l'idée de certitude (Si vous eussiez travaillé, vous eussiez certainement réussi).

Quoi qu'il en soit, le commentaire subtil d'un nombre prodigieux d'exemples et aussi la cohérence théorique qui le guide confèrent à l'ouvrage un intérêt qui repousse à l'arrière-plan les réticences que peut faire naître l'appareil explicatif. Par sa richesse, sa probité et surtout l'extrême sensibilité aux nuances qu'elle manifeste, l'étude de M. B. représente assurément une contribution de grande valeur à la linguistique française.

Robert MARTIN

Sigvard GRELSSON, Les Adverbes en -ment. Etude psycho-mécanique et psycho-systématique. Etudes romanes de Lund 34, Lund, CWK Gleerup, 1981, 246 p.

Etude riche et stimulante de psycho-mécanique sur les parties du discours et sur la syntaxe de l'adverbe en -ment.

S. G. va aux faits syntaxiques essentiels [2. Partie pratique]. Le rôle de l'adverbe dans les suites adjectif + substantif : grammaticalité, valeurs de l'adjectif [pp. 93 ss.]; substantif + participe passé: grammaticalité, valeurs verbale ou adjectivale du participe passé en liaison avec la voix, l'aspect et le temps du verbe sous-jacent [pp. 106 ss.]; substantif et participe présent : ordre, grammaticalité, valeurs verbale ou adjectivale du participe présent [pp. 138 ss.] ; infinitif + adverbe: postposition obligatoire de l'adverbe (des exemples de 2.2.1.3.2, p. 138, le premier a un autre sens et le second paraît inacceptable) ; le déplacement du topos dans Il y avait des rues de (totalement) bloquées [pp. 116 ss.]; l'adverbe dans la phrase à verbe transitif direct accompagné de son objet et son retournement au passif : adverbe incident à l'incidence du verbe au sujet ou du verbe à l'objet [pp. 146 ss.] ; « L'adverbe de phrase » [pp. 136-166 ; v. aussi 100-105, 142-144, 184-190, 198-200]; l'adverbe commandant le mode [pp. 167-181]; l'adverbe et la négation : ne adverbe pas, ne pas adverbe [pp. 182-194]. V. aussi l'exposé très intéressant sur la personne dans les différentes parties du discours [pp. 79-89, 100-105].

S. G. adopte la notion d'incidence telle qu'elle apparaît chez G. Moignet. Mais celle-ci est insuffisante pour « l'adverbe de phrase » (S. G. ne distingue pas, p. ex., Franchement, je n'y crois pas et Naturellement, je n'y crois pas); elle est combinée avec un « temps de construction de la phrase » (substantivation: genèse du substantif en langue ou mise en discours du substantif [pp. 93-94, 196-200]?) nullement formalisé, qui laisse dans l'ombre le caractère pertinent ou non de la linéarité de la phrase.

A s'en tenir au mécanisme de l'incidence, certaines explications paraissent tautologiques: l'adverbe retarde la « précocité » de certains des participes passés trop précoces en raison de leur origine verbale pour être incidents au substantif et rend cette incidence possible [p. 112]; les adverbes chronogénétiques (incidents à l'incidence du verbe à l'objet) engendrent une interprétation active de l'aspect composé: une porte hermétiquement fermée, « une porte qu'on a fermée hermétiquement » [...] [p. 116]; la préposition de s'interpose entre la clôture de la substantivation et l'ouverture de l'adjectivation, ainsi de introduit une qualification discriminative [...] [p. 117]. (Mais des rues étaient bloquées sousentend aussi, par la loi d'informativité, que certaines rues ne l'étaient pas; erreur aussi sur le topos de il croit qu'il peut le faire rapidement [p. 178].)

S. G. envisage une catégorisation des adverbes en adverbes chronogénétiques et achronogénétiques [pp. 126 et 128], mais n'indique généralement pas les points de jonction de cette autre étude, sémantique, avec sa propre analyse des facteurs syntaxico-sémantiques.

Le mécanisme de l'incidence se fonde dans la théorie des parties du discours. S. G. s'appuie sur les inédits de G. Guillaume pour reprendre la réflexion psychomécanique fondamentale sur la relation entre le langage et la pensée : nécessité de l'institution de contrastes, expérience et représentation, genèse itérative des systèmes de la langue. Saluons cette exigence qui conduit S. G. à la source de la

pensée de Guillaume, et à des textes difficiles d'accès. Mais regrettons que S. G. n'ait pas ménagé de transition entre les textes publiés de Guillaume et les inédits qu'il exploite. En fait S. G. préfère les formulations abstraites (cf. son exposé sur le choix des modes [167-180] ou encore sur la voix et l'aspect [pp. 107-110]).

Mais un peu de pédagogie et plus de pages ne résoudraient pas l'hiatus que le lecteur ressentira entre l'exposé des faits de discours et la réflexion sur les opérations de représentation et l'architecture des systèmes engendrés. Cet hiatus met en cause le choix délibéré de Guillaume de remonter de l'observation « des actes d'expression constructeurs du discours » à celle « des actes de représentation constructeurs de la langue » (1). La thèse de S. G. est une excellente épreuve de cette « rencontre critique de la théorie avec les faits » (2) exigée par Guillaume. Les années qui viennent permettront d'en contrôler la méthode et d'en évaluer la fécondité.

Christine WIMMER

Iah HANSEN, Les Adverbes prédicatifs français en -ment. Usage et emploi au  $XX^e$  siècle, Göteborg, Acta universitatis gothoburgensis, 1982, 232 pages.

« La présente étude relève entièrement de la grammaire traditionnelle » (p. 11). C'est bien là son défaut! Non que l'auteur ne connaisse pas l'abondante littérature sur la question, notamment générativiste. Elle en donne même, dans le chapitre liminaire (pp. 13-34), un aperçu critique qui, pour être succinct, n'en montre pas moins l'étendue des lectures qu'elle a pu faire. Mais tout cela reste lettre morte pour sa propre recherche. On se contente de définitions intuitives et d'une approche exclusivement impressionniste. L'adverbe prédicatif « exprime un jugement » et porte sur l'entier de la phrase. Soit. Mais quelles prédications constituent un « jugement » ? Quelles autres non ? A quoi les reconnaître ? Quels sont les critères de l'incidence à la phrase entière ? Que l'on songe à tous les tests qu'utilise p. ex. O. Mørdrup (Une analyse non-transformationnelle des adverbes en -ment, pp. 10-12), et l'on mesurera la distance qui sépare la méthodologie moderne et ce langage approximatif. Pourquoi nier les progrès qu'ont pu faire les études grammaticales des cinquante dernières années? Ce ne sont pas les indications du genre : « Curieusement est un adverbe prédicatif qui a beaucoup de force expressive » (p. 34) qui feront avancer la linguistique. Personnellement cette « force » ne m'a jamais frappé ; mais peu importe. Il n'y a rien là qui puisse se prouver ou se réfuter.

<sup>(1)</sup> Gustave Guillaume, *Principes de linguistique théorique*, Paris, Klincksieck, 1973, p. 21.

<sup>(2)</sup> Ibid., p. 46.

Mais il serait injuste de penser que ce vaste travail n'est pas utile. C'est tout le contraire : I. H. a rassemblé une matière fort abondante et elle l'a fait avec une conscience et une probité exemplaires. Magnifique moisson pour qui veut bien l'interpréter! Ajoutons que la critique des dictionnaires (pp. 25-30), y compris du *TLF*, paraît tout à fait pertinente : les régimes d'incidence (pour parler en termes guillaumiens) y sont trop souvent mal discernés. Mais pour que le lexicographe puisse améliorer le traitement de ces « adverbes prédicatifs », la théorie doit en être faite. I. H. apporte seulement des matériaux. Même s'ils sont excellents, on reste sur sa faim.

Robert MARTIN

Wolfgang JUNGANDREAS, Zur Geschichte des Moselromanischen. Studien zur Lautchronologie und zur Winzerlexik, mit 21 Karten, Mainzer Studien zur Sprach- und Volksforschung, éd. G. Bellmann, W. Kleiber et H. Schwedt, Veröffentlichung des Instituts für geschichtliche Landeskunde an der Universität Mainz, Wiesbaden (Franz Steiner Verlag) 1979.

L'ouvrage représente la somme des recherches que l'auteur a consacrées à la variété du latin qui aurait survécu jusqu'au moyen âge dans la vallée de la Moselle. On sait que Jungandreas, auteur du Historisches Lexikon der Siedlungs-und Flurnamen des Mosellandes (1), soutient depuis longtemps (1953) la thèse de la continuité des parlers romans dans les alentours de Trèves et dans l'ancienne capitale de la Gaule même (2). A l'abri des grandes voies des incursions, le latin populaire de la Moselle aurait évolué pour donner cette spécificité qu'il nomme le « roman mosellan » (= RM). Ce dialecte n'aurait disparu que vers la fin du XIII<sup>e</sup> siècle.

Sa thèse ne s'appuie sur aucun témoignage historique direct, aucun historien ne nous renseigne sur l'existence ou sur la vie de cette ethnie romane; Jungandreas se réfère exclusivement à l'onomastique et au phonétisme des mots que les parlers franconiens de la Moselle ont empruntés au RM. Dans l'ordre chronologique il traite un vaste matériel tiré de registres, de cartulaires ou d'inventaires onomastiques modernes. Pour Jungandreas les noms de lieux germaniques actuels reflètent les différentes étapes de l'évolution phonétique du RM: les régions les plus éloignées gardent, en général, le phonétisme de l'époque romaine, les aires limitrophes de Trèves conservent le plus souvent un phonétisme plus récent, dû à une évolution intérieure indépendante de ces parlers romans.

<sup>(1)</sup> Trier 1962.

<sup>(2)</sup> Cf. avant tout W. Jungandreas, Die Moselromanen, in: ZRPh 87 (1971), 32-73; W. J., Die sprachliche Germanisierung des Mosellandes im frühen Mittelalter, in: Zeitschrift für dt. Altertum 102 (1973), 67-80.

La première thèse nous paraît probante, en tout cas le matériel réuni par Jungandreas est beaucoup plus convaincant que celui qui doit servir d'appui à une continuité linguistique de ces parlers au-delà de l'époque carolingienne :

Le manque de [h-], le passage de -bt-, -pt-  $\rightarrow$  -t-, de  $ns \rightarrow s$ , la vocalisation de [v] à l'intérieur des mots, la palatalisation de lt. ge, i ightarrow z, l'évolution de ti 
ightarrowts, etc., sont des phénomènes bien connus en latin jusqu'au IIIe siècle. Il est cependant hasardeux de réclamer un morphème -s pour le nominatif du pluriel, « der dadurch in allen 3 Geschlechtern eine einheitliche Endung -s erhielt » (18): ce procédé analogique de la détérioration morphologique latine est le résultat d'un long travail qui ne s'achève, en galloroman, qu'au moyen âge (voir Väänänen 117 s.; Rheinfelder II, 19 ss.; De la Chaussée II, 32 ss.) (3) avec le démantèlement du système de la déclinaison à deux cas ; grosso modo, on peut aussi accepter les phénomènes d'une évolution commune entre le RM et le français attribués aux  $IV^e-VI^e$  siècles  $-magus \rightarrow -mo$ , -ma; renforcement du u postconsonantique ; -dr-  $\rightarrow$  -rr-, substitution de fl-, fr-, etc., à hl-, hr-, 19-22) et au VIIe siècle (disparition ou affaiblissement des voyelles protoniques, évolution de o 
ightarrow a protoniques, affaiblissement des voyelles finales, palatalisation de  $\bar{u} \rightarrow \ddot{u}$ , passage de  $-ac \rightarrow -ai$ , -ei, etc., 23-38). Mais ce chapitre contient aussi bon nombre d'affirmations inexactes ou douteuses : le passage des proparoxytons aux paroxytons dû à la fermeture et à la consonantification des voyelles en hiatus, fait panroman, est antérieur au VIIe siècle, De la Chaussée a certainement raison de désigner l'évolution de filiolus -> filiolus, mulierem -> mulièrem comme le phénomène le plus important des derniers siècles de la République romaine (I, 167); la syncope des posttoniques (24 s.), attestée bien avant le VIIe siècle, est un phénomène général à partir du IIIe siècle, et il est inexact d'interpréter la diphtongaison de  $\bar{e}[$  et  $\bar{o}[$ ,  $\check{e}[$  et  $\check{o}[$ , ainsi que de  $\acute{a}[$  comme évolutions phonétiques du VII $^{e}$  siècle ; [ $\beta$ ] secondaire (issu de p et de  $\phi$ ) est devenu [v] au Ve siècle (De la Chaussée I, 4.3.1.3.), mslrom. \*rīvēre et le toponyme Rivera (27) peuvent s'expliquer facilement à partir du phonétisme latin comme les noms de lieux  $Clar{o}ze$ , Klos, Klus < lt. CLAUSUM ou Oremunte < lt. AU-REUM MONTEM (28), etc. (4) ; les traits typiques que Jungandreas a élaborés

<sup>(3)</sup> V. Väänänen, Introduction au latin vulgaire, Paris 21967; H. Rheinfelder, Altfranzösische Grammatik, I, Lautlehre, München 31963, II, Formenlehre, München 1967; F. de la Chaussée, Initiation à la phonétique historique de l'ancien français, Paris 1974 (= La Chaussée I); F. de la Chaussée, Initiation à la morphologie historique de l'ancien français, Paris 1977 (= La Chaussée II).

<sup>(4)</sup> Le passage de  $au \rightarrow o$  s'est répété à plusieurs reprises dans l'histoire du phonétisme français ; à Rome, les *rustici* prononçaient *orum* pour *aurum*, *closum* pour *clausum*, etc. (variétés régionales et/ou sociales), en Gaule du Nord, la diphtongue au primaire s'est généralement simplifiée après la palatalisation de ka initial (puisque lt. causa a donné fr. chose et non pas fr. \*cose), donc pendant la seconde moitié du Ve siècle, comme aussi en italien du Nord et en espagnol.

pour le RM sont donc assez souvent des phénomènes généraux du phonétisme roman (ou galloroman) antérieurs de deux ou trois siècles.

Plus problématiques encore sont les évolutions du RM et du français revendiquées pour le IX $^{\rm e}$  siècle. D'après Jungandreas, l'assimilation de  $rs \to s$  ne se serait produite qu'accidentellement à partir de 800. Cette assertion est basée sur la coexistence de deux noms de lieux :  $In\ Dossel < mslrom.\ *en\ dossel < lt.\ *IN\ DORSULU « hinter einer kleinen Anhöhe » (sic ; p. 39, cf. aussi esp. port. <math>dosel$ , REW 2755), à côté de  $Dorsule\ (Dorsel)$  attesté en 1154 qui peut bien avoir une origine différente ou être un latinisme (5) ; les autres exemples ne sont guère plus convaincants.

Peut-on parler d'évolution phonétique commune du XI° siècle entre le RM et le français  $(en \rightarrow an)$  dans le cas de quarranta « vierzig » < lt. QUADRA-GINTA? Certes non, étant donné que Pirson atteste quarranta déjà dans une inscription gallolatine (6) et que cette attestation fournit la base des formes romanes; dans le nom de champ Antirkamp (< INTER CAMPOS), le a peut s'expliquer par croisement avec lat. ante (ou bien, antir serait-il à réduire à lt. ANTERIOR?).

Nous devons prononcer les mêmes réserves contre le critère décisif de la chute de -t final dans  $-\bar{e}tum$ ,  $-\bar{a}tum$ ,  $-\bar{a}ta$ , argument auquel Jungandreas attribue une grande importance « wegen der Bedeutung gerade dieser Lauterscheinung für die Kontinuität des Moselromanischen » (45). D'après Jungandreas, le passage de  $cameréit \rightarrow cameréi$ ,  $capeléit \rightarrow capeléi$ , etc., serait un phénomène du RM du XIIe siècle ; or, les recherches de M. Straka (TraLiLi 6, 1966, 300 ss.) ont prouvé qu'en français, où la disparition de -t latin est le résultat de la sonorisation de  $-t-\rightarrow -d-$  qui a commencé au IVe siècle, la spirantisation de  $[-d] \rightarrow [\delta]$  a commencé dès le VIe siècle ; dans  $-ae\delta \acute{o}$ ,  $-ei\delta \acute{o}$  (< -ATUM, -ETUM),  $[-\delta]$  devenu final absolu s'est réassourdi en  $\Theta$  pour finir par s'amuïr au IXe siècle. Le traitement parallèle de  $-et \rightarrow -eit \rightarrow -ei$  en RM et en français ne prouve donc rien en ce qui concerne la vivacité des parlers romans du XIIe siècle (72 s.). Pour -etum nous pouvons constater l'évolution régulière suivante en RM:

- 1° - $\bar{e}t$  (III° siècle), passé dans les dialectes germaniques aux III°/IV° siècles, a donné des noms de lieux tels que *Kalkicht*, *Kammericht*, etc. (77, avec  $c^a$  latin conservé);
- 2° -ei $\delta$  (VIe siècle) a donné, en francique, des formes comme Valleit, Thunckeit (- $\delta$  substitué par -t);

<sup>(5)</sup> De toute façon, *dossum* «Rücken» (REW 2755.2) est une forme latine devenue panromane.

<sup>(6)</sup> E. Gamillscheg, Etymologisches Wörterbuch der französischen Sprache, Heidelberg 21969, p. 735 b (s.v. quarantaine).

 $3^{\circ}$   $-ei\Theta$  (IXe siècle) a été substitué par -ei, cf. aussi les noms de champs ou de vignobles tels que Vallei, Valley, Tunkéi, Tumbéi, etc. Surtout dans les noms de lieux finissant par -retum, mslrom. -reit pouvait être remplacé par germ. -roth, -roith (dès le XIe siècle, cf. 1065 Faverota < \*FABARETUM; ca. 1200 Reffrotchen < \*ROBURETUM); dans ces cas, Jungandreas parle de « dialektisch verschiedene Entwicklung » (47) et ne pense pas à une évolution  $ei \rightarrow oi$  en RM. Comme la finale -ot, la terminaison -ai (< mslrom. -eit, lt. -ETUM) n'est donc pas le résultat d'une évolution phonétique romane.

Il en est de même pour la métathèse de l et r (48), phénomène panroman et panchronique (type  $corylus \sim *colyrus$ , REW 2271), cf. aussi, p. ex., esp.  $mira-culum \sim *milacrum$ , etc.; le passage de  $lm \rightarrow rm$  (48) ainsi que celui de  $sm \rightarrow rm$  sont également fréquents dans les autres langues romanes, cf. p. ex. gr.  $keleusma \rightarrow it. ciurma, ciurmia,$  occit. chuermo, chorma, chourmo, port. churma (16° s.), cat. xurma (14° s.), fr. chiourme (7).

Les phénomènes attribués à une évolution ultérieure (XIIIe siècle, 49 s.) ne prouvent rien sur la continuité d'une variété romane dans la vallée de la Moselle : comme en français, l'affaiblissement articulatoire a eu pour conséquence une dépalatalisation des affriquées ( $ts \rightarrow s$ , mslrom. \* $valcél \rightarrow Vasel$ ) qui s'est achevée au XIIe siècle au plus tard ; les formes germaniques recueillies par Jungandreas peuvent donc représenter des substitutions qui reflètent l'état phonétique de l'époque carolingienne, l'amuïssement de s, devant sourde  $\rightarrow h$ , n'est pas prouvé (s) et la chute de -s, -z dans les noms de lieux tels que Antirkamp (< mslrom. \*antir camp) ou Centiveigne (< mslrom. \*cent veinje) peut s'expliquer par analogie morphologique : le nom de lieu désignant un collectif ou un objet au singulier, le morphème a été adapté à la structure du singulier, cf. fr. l'entrecuisse « espace entre les cuisses » (PRob 21977, 658), l'entre-nerf, l'entrenœud, l'entrepont (lbid., 660), etc.

Faisons un premier résumé : les paragraphes 1-64 ne prouvent pas que le RM et le français aient connu des évolutions parallèles du IX<sup>e</sup> au XIII<sup>e</sup> siècle ; aucun des critères linguistiques cités ne dépasse l'époque carolingienne, *terminus ad quem* de la symbiose germano-romane dans la vallée de la Moselle.

Qu'en est-il de la prétendue indépendance des parlers romans de la Moselle traitée dans les paragraphes suivants (§§ 85-92) ? Jungandreas évoque le phénomène de la conservation de ka, ska latins, rattachant la variété latine de la

<sup>(7)</sup> J. Fennis, La « Stolonomie » et son vocabulaire maritime marseillais, Amsterdam 1978, pp. 291-295.

<sup>(8)</sup> L'étymologie proposée pour *Die Katauer* « Wingert in Maring-Noviand » < lt. \*CASTORIA « ruche (! ?) » (50) est peu probable. Pourquoi ne pas réduire ce nom de lieu à lt. CATTUS « saule », \*CATTARIUM/\*CATTO-RIUM « plantation de saules » (REW 1770) qui fournirait une explication plus satisfaisante sur les plans sémantique et phonétique et connaîtrait des correspondances romanes, ou à \*CAPTORIUM « récipient » ?

Moselle au normand du nord, au picard et au wallon d'ouest modernes. Ce fait doit donc être interprété sur le plan historique ; dans cette perspective, le roman mosellan figure comme maillon dans la chaîne des dialectes galloromans septentrionaux marqués par un conservatisme fort prononcé, il appartient donc au « konservative Gürtel vom Moselromanischen über das linksrheinische Gebiet bis nach Nordgallien » que B. Müller (9) a élaboré ; de même il paraît difficile de reconnaître dans la conservation de ts (< lt. ce, i) ou de w (< germ. w) une spécialité du RM : ces phénomènes sont communs aux parlers septentrionaux du domaine galloroman.

Comment expliquer « die Erhaltung des lat. Endsilbenvokals » dans Kannis (Klum) < lt. \*(in) cannis « am Schilfufer (?) » ou de in Valijs (Vallis) < \*mslrom. \*in  $V\bar{a}llis$  (59) ? Certainement pas comme spécificité du RM, qui n'a pas hérité l'ablatif latin, mais comme cultisme des scribes connaissant le latin littéraire.

Finissons par le lexique dit mosellan qui est encore moins fait pour témoigner de l'indépendance de ce domaine linguistique :

- il est inadmissible de parler de type celtique de composition de mots (67 s.) dans le cas de *Grantprat* (< lt. GRANDE PRATUM), *Ailpret* (< lt. ALLII PRATUM), *Longcamp* (< lt. LONGUM CAMPUM), etc.; dans ce cas il serait certainement plus prudent d'expliquer comme phénomène intérieur toute évolution attestée par la grammaire historique du latin.
- Jungandreas n'a pas prouvé non plus que le RM ait fait un choix indépendant propre à lui-même dans le vocabulaire francique (68) : l'emprunt de auwa « Aue, Insel » est peu probable (nous préférons expliquer le nom de lieu Ursowe, p. 36, par lt. ursi aqua), bed « Bach » se trouve aussi en français (le BlW 51968 explique fr. bief par le gaulois bedu « canal ») ; fank « boue » ne peut certainement pas être séparé du type germ. \*fanga (→ fr. fange, BlW 51968, p. 254 a), wacko «Felsblock» (68) survit dans l'appellatif alothr. wacons « cailloux » (FEW 17, 438 b), francique water, adopté par le RM sous la forme wader (22), survit bien en galloroman dans la famille réunie par le FEW 17, 438 b s.v. \*wad; reste donc le nom de lieu énigmatique « 1331 Kranoilart (lisez: \*Krancoilart) » (67), devenu krank Ilgertt en 1551 par contamination populaire avec l'allemand krank « malade » ; Jungandreas réduit cette forme conjecturée \*krankoilart à mslrom. \*cranc ōliart « schmaler Bienenhof », hypothèse peu probable pour des raisons phonétique et sémantique. Pour nous, le lt. granulum + -ariu (éventuellement croisé, plus tard, avec l'all. krank) semble plus vraisemblable (cf. aussi  $virga \rightarrow virca$ , p. 83; FEW 4, 227 b; REW 3846); quoi qu'il en soit, il est en tout cas problématique de citer comme seule base de l'indépendance lexicale du RM le nom de lieu Kranoilart d'origine obscure.

<sup>(9)</sup> Der Nordosten der Galloromania und die Palatalisierung von k, g vor a, in : Festschrift K. Baldinger, Tübingen 1979, t. II, p. 743.

Le chapitre suivant consacré au problème de l'interdépendance entre langue et culture (88-108) n'est pas controversé ; Jungandreas passionne le lecteur par une somme d'informations détaillées scrupuleusement documentées : La grande majorité du vocabulaire d'emprunt se retrouve actuellement dans le lexique des vignerons mosellans (quelque 800 attestations), les régions limitrophes fournissent quelque 600 unités dues en général à une couche linguistique antérieure qui a été anéantie par la colonisation franque; Jungandreas analyse minutieusement ce vocabulaire au niveau conceptuel (99-108) et finit par un abrégé de l'histoire culturelle de Trèves et de ses environs depuis l'antiquité jusqu'au moyen âge (109-115) dans lequel la tradition culturelle sert, en général, à démontrer la continuité linguistique. Mais, que prouve la continuité d'évêques d'origine romane dans l'épiscopat de Trèves en matière linguistique ? Que prouvent certaines traditions romaines conservées par l'artisanat ? Qu'explique la continuité d'une superstition due, de toute vraisemblance, à la collision entre lt.  ${ t NUCEM} 
ightarrow$ \*noge « noix » et lt. NOCERE ightarrow \*nog $ar{e}$ re « nuire » à l'époque romaine ? Que prouve l'habitude (latine) de porter l'alliance à la main gauche conservée dans la région de Trèves ? Toutes ces coutumes peuvent bien s'expliquer sans continuité linguistique.

Résumons: le livre que M. Jungandreas a écrit avec beaucoup de verve et d'engagement mérite l'attention de tout historien qui s'intéresse aux traditions culturelles de la région mosellane; il fournit un excellent matériel toponymique dont l'interprétation reste souvent à refaire et il documente d'une façon pertinente la continuité du substrat latin dans les parlers germaniques de la Moselle. Cependant, la thèse principale de la continuité linguistique du RM jusqu'au XIII<sup>e</sup> s. nous paraît inacceptable: Jungandreas ne connaissant pas les études de G. Straka, de F. de la Chaussée et d'autres sur l'évolution du phonétisme galloroman, ne respecte pas les lois de la chronologie relative élaborées par les romanistes; les dates empruntées à E. Richter, W. Meyer-Lübke et H. Rheinfelder (celui-ci cité d'après l'édition de 1953!) ne sont plus d'actualité.

De plus, M. Jungandreas néglige les travaux portant sur les dialectes voisins (Bloch, Bruneau, Remacle, Gossen, Flutre, et autres) qui auraient pu contribuer à éclaircir maint problème, et il a renoncé à comparer ses principes de la formation des noms de lieux à ceux qu'ont élaborés les romanistes pour la Galloromania : l'explication de Mufos < lt. MULTUM « stark » + FOSSA « Graben » (p. 41) reste fantaisiste, elle ne s'accorde pas avec les règles de la morphologie romane ; la forme Pariete (105) ne peut pas être un archaïsme ( $pariete \rightarrow pariete \rightarrow pariete \rightarrow pariete$ , IIIe/IVe s.) du RM mais est certainement un latinisme de scribe ; Zavereil (1570) n'a rien à voir avec lt.v. \*SABORELLO « Düftchen » (< lt. SAPOR « Duft ») qui ne se trouve dans aucun nom de lieu ou de champ dans la Romania. On se méfiera donc également des noms de lieux pour lesquels Jungandreas postule des racines qui ne survivent pas ailleurs dans la Romania, comme DUMUS « Gesträuch » ( $\rightarrow Bach Dyme$ , 36), LAGENA « Weinflasche » ( $\rightarrow Lellmunt$ , 40), NEMUS « Hain » ( $\rightarrow Centenmere$ , 50, = centum nemora!), RAPERE « rauben » ( $\rightarrow Lintoraff$ , 50, avec une fausse étymologie du fr. rafle,

raffe), COMINUS « Kümmel » ( $\rightarrow$  Kamain, 26; certainement < lt./gall. CAM-MINUS « Weg », FEW 2, 144 b), etc.

Même le critère quantitatif (grand nombre de noms de lieux d'origine romane survivant dans la toponymie germanique, emprunt presque complet de la terminologie viticole des parlers germaniques au RM) n'est pas fait pour soutenir la thèse de la continuité des parlers romans jusqu'au XIIIe siècle; pour en faire une évaluation plus objective, il faut prendre en considération, au niveau numérique, les noms de lieux d'origine romane (voire préromane) des aires autrefois rhétoromanes devenues germanophones au moyen âge; dans ces régions la survivance de noms de lieux et de noms de personnes d'origine romane est de loin plus importante aujourd'hui que les emprunts des parlers mosellans médiévaux ou modernes au latin ou au RM. Il est donc indispensable que le germaniste suive de près la recherche des romanistes et qu'il ne juge pas les faits avant d'essayer de les comparer à des données semblables.

Notons encore que Jungandreas ne tient même pas toujours compte de la recherche en germanistique. Quand les résultats ne sont pas faits pour soutenir sa thèse, il passe rapidement sur ces données, sans les discuter, comme le montre le cas du nom de lieu Welschbillig. E. Lichter a bien éclairé l'histoire de ce nom de lieu : avant le XIIe siècle sont attestés Billiacum, Pilliacum, Billiche, Billike, Pilliche, Pylche, Pilch (< nom de personne Bill(i)us ou Vill(i)us); Welshe Pillig n'est pas attesté avant le XII° siècle (10)). Lichter corrige une vieille légende par les mots suivants : « Weiter wird behauptet, Kolonen und Sklaven des römischen Grossgrundbesitzers in Welschbillig wären nach der Zerstörung des Villenbezirks zur Zeit der Völkerwanderung dort geblieben und hätten hier welsche Art und Sprache bis ins Mittelalter erhalten. Hiergegen sprechen nicht nur die vielen Belege ohne Welsch bis zur Mitte des 14. Jh., sondern auch das Flurnamenkolorit einer Urkunde von 1380. » Et, en effet, sur 250 noms de champs de ce document du XIVe siècle seuls douze sont d'origine latine (11). Jungandreas ne discute pas les recherches de Lichter, mais prêche d'un ton apodictique : « Insofern dürfte der Zusatz Welsch klar sein : hier wohnten noch im 13. Jh., in dem die Vorsilbe häufiger wird, die romanisch sprechenden Nachkommen der schlossartigen Anlage Billiacum mit Nebengehöften aus dem 2. Jh. » (p. 84).

Somme toute, le romaniste ne peut pas accepter la thèse principale de l'auteur. Il faut antidater, en général, les phénomènes discutés de deux à trois siècles au moins. Dans cette perspective, il ne reste plus aucun argument *linguistique* en faveur d'une coexistence des parlers romans et germaniques de la Moselle au-delà de l'époque carolingienne.

Christian SCHMITT

<sup>(10)</sup> E. Lichter, Welschbillig und Umgebung. Schriftenreihe Ortschroniken des Trierer Landes, 14, Trier 1977, cit. p. 2 (titre inexact chez Jungandreas, 84).

<sup>(11)</sup> *Ibid.*, p. 3 ; pour expliquer *Welsch*, Lichter pense à germ. *Wiltz* « pré » ou à lt. *vallis* « Tal ».

Michel FRANCARD, Le parler de Tenneville: Introduction à l'étude linguistique des parlers wallo-lorrains, Louvain-la-Neuve, Cabay, 1980, 307 pages.

Parente riche de la dialectologie gallo-romane, la dialectologie wallone vient encore de s'enrichir. Dans sa monographie sur le parler de Tenneville, Michel Francard décrit un parler du centre wallon (dans la classification de Maréchal, reprise dans le tome I de l'Atlas linguistique de la Wallonie de L. Remacle, Liège, 1953) de la province belge de Luxembourg, une région qui n'avait pas encore fait l'objet d'études approfondies si l'on excepte les enquêtes de l'Atlas. Cette étude comprend trois parties : 1° une étude de phonétique historique, 2° un aperçu de la morphologie du parler moderne et 3° une description de son système phonologique. L'ouvrage s'adresse à des lecteurs ayant un minimum de connaissances de la phonétique historique du français (les étymons latins ne sont généralement pas donnés) et de la dialectologie wallonne (les transcriptions sont en général dans l'orthographe conventionnelle de Feller). Comme l'auteur a déjà publié en collaboration une série de textes dialectaux de la région (R. Dedoyard et M. Francard, Des mèstis èt dès djins k'è vont, Bastogne, 1978), il ne manquera plus qu'une étude lexicale (promise pour plus tard) pour avoir une image d'ensemble de ce parler. Dans son ouvrage, l'auteur applique consciencieusement les techniques de ses prédécesseurs, avec d'innombrables références à leurs travaux en fin de chaque paragraphe. De cette manière, on peut être assuré qu'aucun des problèmes classiques de la dialectologie wallonne n'est oublié; mais en même temps les problèmes nouveaux sont rarement soulevés. Pour une première recherche dans une zone dialectale mal connue, cette démarche se justifie pleinement.

La première partie consacrée à l'évolution phonétique de la langue depuis le roman commun forme la plus grande partie du volume. L'auteur se borne souvent à mentionner les résultats typiques des phonèmes latins sans trop se préoccuper des autres changements possibles des mêmes phonèmes, de leur mécanique ou de leur chronologie. Par exemple, le traitement du e ouvert devant yod est variable : p 
otin j u s > p 
otin s [p 
otin ] mais <math>p 
otin c t u s > p i s [p 
otin ] ; seul le résultat  $\bar{\imath}$  se trouve retenu (p. 50), probablement parce qu'il s'agit du plus fréquent. Un autre exemple est le traitement des suffixes -icu et -ica. L'auteur propose une mécanique simple : il y aurait deux traitements possibles selon qu'il y a eu syncope du i, manicu > \*mancu > mantche [māē] (p. 126), ou amuïssement du k, granica > \*grania > grègne [gren]; on ne voit pas pourquoi k se palataliserait après n dans ces mots et non dans d'autres comme juncu. Les études de G. Straka (« A propos du traitement de -icu et -ica dans les proparoxytons en français », Travaux de linguistique et littérature VIII, 1, 1970, pp. 297-311) montrent que ce mécanisme ne peut avoir été aussi simple, même en wallon. De plus, on ne peut exclure l'hypothèse que n en wallon dans des mots comme grègneproviennent d'une suite  $n+\hat{j}$ , comme le propose P. Fouché (*Phonétique histori*que du français : les consonnes, Paris, 1966, p. 937).

On retrouvera aussi, regroupés dans un même chapitre, tous les phénomènes vocaliques secondaires : voyelles caduques, voyelles épenthétiques, demi-voyelles de transition, qui s'accommodent mal d'une présentation à partir des formes latines individuelles. Ce chapitre est bien bref (on aurait aimé connaître le timbre des voyelles caduques ailleurs qu'en syllabe initiale de mot, savoir plus précisément là où elle s'est stabilisée, etc.). L'auteur range dans le cadre des voyelles caduques les alternances du type dishalè/dhalè 'débarrasser'. Veut-il laisser entendre que la syncope a affecté les voyelles dans les syllabes fermées par s aussi bien que lorsqu'elles étaient en syllabe ouverte, comme dans tchivè/tchvè 'cheveu' ? Ce n'est certainement pas le cas. Il faut y voir une substitution de préfixe : di- (où le i se syncope régulièrement) a remplacé dis- et réciproquement. A Liège, les trois formes sont souvent attestées, par exemple d-/di-/dis-blouk'ner 'déboucler'. A Tenneville, la forme di- a rarement survécu, ce qui conduit à une distribution presque conditionnée (d- après voyelle et dis- après consonne) de deux préfixes historiquement distincts (certains dis-, cependant, n'alternent pas, voir là note 1, page 98).

Je retiendrai comme contribution importante à l'histoire du wallon la présentation des résultats du  $/\epsilon$ / et du /j/ de l'ancien wallon. On sait depuis les travaux de L. Remacle (Les variations de l'h secondaire en Ardennes liégeoises, Paris, 1944) que l'ancien wallon a développé une série de fricatives palatales contrastant avec les affriquées correspondantes /ê/ et /ĵ/ encore observées en namurois: mansione > (avec changement de suffixe) môjone, <math>scala > chôle,  $caru > tch\hat{e}r$ ,  $diurnu > djo\hat{u}$ , mais que la triple opposition entre le /h/ germanique et les fricatives  $/\epsilon$ / et /j/ s'est neutralisée à Liège pour former un seul phonème /h/ (qui, pour une grande majorité de locuteurs, se réalise phonétiquement [c] en finale de syllabe et [h] ailleurs). Cette triple opposition s'est maintenue à Tenneville en général. En finale absolue  $/\epsilon$ / et /j/ ont pu s'amuïr variablement. Devant voyelle accentuée /j/ se confond avec /h/, par exemple vecīnu > a.w. \*vėjin > vėhin, mansione > a.w. \*mojon > mohon, sauf lorsque /j/ est rétabli par analogie, par exemple le /j/ de poûjè 'puiser' est certainement analogique du /j/ de poûje '(il) puise' (en wallon moderne /j/ a été assourdi en finale, mais a gardé son voisement aussi longtemps que s'est maintenue la voyelle finale atone). L'auteur, cependant, ne tient pas compte de ces analogies possibles et propose un traitement non uniforme des /j/ de l'ancien wallon selon ses sources latines. De plus, il utilise une terminologie malheureuse en appelant h secondaire tous les résultats modernes de  $/\epsilon$ / et /j/ qui constituent cependant trois phonèmes différents de la langue. Cette terminologie, empruntée à L. Remacle (Les variations), est adéquate pour le liégeois ; elle est déroutante pour le wallon de Tenneville, même si, comme semble l'envisager l'auteur (p. 120, n. 2), la prononciation moderne du  $/\epsilon/$  à Tenneville est le résultat d'une régression (L. Remacle présente des arguments convaincants en faveur d'une telle régression dans certains parlers wallons du domaine liégeois, où  $/\epsilon/$  a eu le cheminement suivant :  $\epsilon > c > c > \epsilon$ , sans qu'il y ait eu de neutralisation avec les résultats de /j/).

La deuxième partie consacrée à la morphologie est très rapide. On y trouvera les formes et les variantes morpho-phonologiques des déterminants (articles, possessifs, etc.), des pronoms et de la négation, ainsi qu'un inventaire des flexions des verbes aux différents temps (mais non les variations de forme des radicaux, par exemple). Même si l'on comprend pourquoi l'auteur a voulu être concis, on regrettera que, par moments, la présentation ne soit pas toujours systématique; en particulier la distribution de certains pronoms est incomplète. Je profite donc de cette occasion pour donner ici quelques compléments communiqués par l'auteur: 1) vous régime proclitique est identique à sa variante réfléchie, 2) nous et vous régimes proclitiques devant voyelle sont nos et v's respectivement: i nos-éme bin, i v's-éme bin, 3) moi régime enclitique reste mu après consonne et devant voyelle: dène mu on tch'fô, 4) l'amalgame djol 'je le' est aussi utilisé devant voyelle: djo l'éme bin.

La dernière partie présente une analyse phonologique de la langue moderne dans le cadre théorique développé par Martinet (La description phonologique avec application au parler francoprovençal d'Hauteville (Savoie), Genève et Paris, 1961): /p/ s'oppose à /b/ parce qu'on a les paires minimales suivantes... L'auteur justifie son choix de ce cadre théorique et non de celui de la phonologie générative qui ne lui « semble pas offrir actuellement de solution satisfaisante pour la présentation de systèmes vocaliques à plus de trois degrés d'aperture » (p. 250) et qu'il trouve inadéquat pour des raisons méthodologiques et épistémologiques (et ici suit une note vague sur les traits distinctifs binaires). En fait les systèmes à quatre degrés d'aperture ou plus n'ont jamais été un handicap pour les analyses génératives. Quant aux autres raisons invoquées, elles restent un mystère. De toute façon, l'identification des phonèmes — à laquelle se limite l'auteur dans cette partie — ne peut être considérée comme un substitut pour une analyse générative, mais en est un préalable important.

L'auteur n'aborde pas le problème phonologique des neutralisations et des archi-phonèmes, pourtant important dans le cadre théorique choisi. Une analyse des neutralisations permettrait peut-être d'expliquer pourquoi il n'adopte pas la même transcription orthographique que les auteurs de l'ALW pour les aboutissements du latin -ata, notés respectivement -éye et -êye (on rappelle que l'orthographe conventionnelle de Feller note les oppositions phonologiques pour les voyelles); c'est peut-être tout simplement parce que l'opposition entre les deux phonèmes  $/\bar{e}/$  et  $/\bar{e}/$  est neutralisée devant you (comme c'est le cas, ou presque, dans le wallon de Liège, voir J. Haust, Dictionnaire des rimes, Liège, 1927). On . trouvera cependant une discussion intéressante sur les neutralisations de sonorité des consonnes, mais présentée dans la partie historique et elle aussi un peu brève. L'assimilation de voisement se fait-elle vraiment devant toutes les consonnes, comme le dit l'auteur ? On sait que cette assimilation ne se fait pas toujours devant les liquides et les nasales dans les dialectes wallons :  $[i \in \bar{u}fn\omega]$  'ils suivent' à Roux (voir J.-L. Adriaens, Eléments de phonologie et de morphologie du dialecte de Roux, Mémoire de licence, Université de Louvain, 1974), [i tapnu] 'ils tapent' à Spontin (voir L. Van Kerchove, « Essai de description de la morphologie verbale du parler de Spontin », Toponymie et Dialectologie 49, 1975, pp. 269-326),  $[mufm\tilde{e}]$  'mouvement' à Liège (J. Haust, Dictionnaire liégeois, Liège, 1933), [mu mọnōk lạmi] 'mon oncle l'ami (sobriquet)' à Neuville (voir L. Remacle, Variations, p. 118). L'assourdissement en finale de mot ne serait-il qu'un cas particulier d'un dévoisement en finale de syllabe, qui ne se manifesterait alors que dans les contextes où l'assimilation de voisement ne se réalise pas, c'est-à-dire à la finale absolue, et dans certains parlers devant les liquides et les nasales? Si le dévoisement en finale de syllabe n'est plus systématique, en existet-il toujours des traces, comme c'est le cas à Roux, où l'on note des dévoisements dans les paradigmes verbaux, par exemple dans  $[\epsilon \bar{u} f n \varphi]$ , mais pas ailleurs, par ex.  $[bravm\tilde{e}]$  'bravement'. On aimerait savoir si le h (qui dans certains mots est le résultat d'une ancienne fricative sonore) se comporte comme une sourde ou une sonore pour l'assimilation; à Neuville en effet (L. Remacle, Variations, p. 118), il semble se comporter régulièrement comme une sonore, quelle que soit son origine historique :  $[m \psi \ mon \tilde{o}g \ h \tilde{e}ri]$  'mon oncle Henri',  $[todh \tilde{a}]$  'en disant'. (L'auteur m'a communiqué l'existence d'un double traitement à Tenneville : absence d'assimilation dans les expressions cwate hèsses 'quatre hêtres' ou cwinse hèsses 'quinze hêtres', alors qu'elle est présente dans i d'héve  $[idh \bar{e}f]$  'il disait', qui pourrait remonter à une ancienne opposition de sonorité ou à un conditionnement phonologique différent.) Finalement, l'auteur devrait commenter le comportement des fricatives en finale de mot suivies d'une voyelle dans le même syntagme, comme dans li tâve[f] èst plinne, qu'il note sourdes, mais qui peuvent être sonores dans le français régional de Bastogne-Neufchâteau-Libramont, si voisin de Tenneville, comme dans sauf[v] erreur (voir M. Francard, Aspects de la phonologie générative du français contemporain, Louvain et Leiden, 1975, p. 132).

Quant au système vocalique, il n'est pas sûr que l'on doive nécessairement l'analyser avec quatre apertures phonologiques comme le fait l'auteur. En effet, comme dans la plupart des analyses phonologiques des autres parlers wallons, il n'est pas tenu compte de l'ouverture relative des voyelles hautes brèves par rapport aux longues correspondantes. Les descriptions de L. Warnant pour le parler d'Oreye (La constitution phonique du mot wallon, Paris 1956, pp. 86 et 98) permettent cependant de rapprocher ces voyelles brèves des voyelles [i, u, u] du québécois par exemple (voir J.-D. Gendron, Tendances phonétiques du français parlé au Canada, Paris et Québec, 1966 ou L. Santerre, Les voyelles orales dans le français parlé à Montréal, thèse d'Etat, Université de Strasbourg, 1971). Dans ces conditions l'organisation des voyelles de Tenneville pourrait être la suivante :

ī	į	ū	ų	ū	ų
ē	ę	œ	æ	ō	ó
ē	ą			ā	

dans laquelle les voyelles brèves sont toutes plus ouvertes que la longue correspondante (n.b., dans l'analyse de l'auteur  $/\bar{a}/$ , bien que phonétiquement postérieur est rapproché de la voyelle antérieure /q/). Dans une telle organisation, les voyelles longues et les voyelles brèves n'ont au maximum que trois oppositions

d'apertures pour chaque lieu d'articulation :  $/\bar{\underline{\imath}}$ ,  $\bar{\underline{e}}$ ,  $\bar{e}$ /,  $/\underline{i}$ ,  $\underline{e}$ ,  $\underline{a}$ / et  $/\bar{\underline{u}}$ ,  $\bar{\underline{o}}$ ,  $\bar{\underline{a}}$ /. L'analyse présentée ici, bien sûr, n'épuise pas les possibilités d'analyses.

En conclusion, j'aimerais redire que cet ouvrage m'a laissé une impression très favorable. Les réserves exprimées ici sont en effet souvent des demandes de complément d'information. On peut certes reprocher à l'auteur sa concision. Mais pouvait-il faire autrement dans un ouvrage qui ne veut être qu'une introduction? La démarche de l'auteur est correcte et répond à des besoins souvent exprimés : il est important d'examiner avec précision l'état de la langue à des endroits précis — permettant ainsi de compléter des descriptions plus globales — et de relier l'évolution phonologique à son évolution phonétique.

Yves-Charles MORIN

Micheline MASSICOTTE, Le parler rural de l'Ile-aux-Grues (Québec): documents lexicaux, Québec, Presses de l'Université Laval, 1978, 554 p. et XXIX pl. (Coll. Langue française au Québec, 3<sup>e</sup> sect.: Lexicologie et Lexicographie française, 6).

L'Ile-aux-Grues est une petite île du Saint-Laurent, située à une soixantaine de kilomètres à l'est de Québec et qui comptait 238 habitants en 1971, époque où l'auteur a commencé ses enquêtes. Originaire de la Mauricie (entre Québec et Montréal) et ayant grandi en milieu rural, guidée par des maîtres auxquels elle rend hommage, M. M. était particulièrement désignée pour recueillir le parler rural de ce point précis. De la riche moisson qui a été la sienne, une partie seulement est passée dans cet ouvrage : le vocabulaire ayant trait à la nature (1) et aux principales activités paysannes (on notera cependant la quasiabsence de proverbes, dictons et expressions figurées que l'auteur a pourtant dû rencontrer, en particulier à propos du premier ensemble du vocabulaire décrit).

M. M. a le souci de se démarquer de la plupart des travaux antérieurs sur le lexique québécois en situant son étude dans une perspective historique : le matériau lexical qu'elle a recueilli (auprès d'une douzaine de témoins choisis dont certains prénoms font rêver : Alida, Délima, Solime . . .) s'accompagne de commentaires linguistiques extrêmement riches qui sont une véritable mine et entrent en étroite intersection avec les recherches du *Trésor de la langue française au Québec (et dans les régions limitrophes*) dont elle est aujourd'hui l'une des chevilles ouvrières. Il s'agit là d'un travail particulièrement utile pour l'histoire de la langue française en France et au Québec et cela à différents titres : recul de la date d'apparition de mots ou sens du français général, remarques

<sup>(1)</sup> Le ch. I, concernant la durée et le temps, a déjà paru dans la même collection, 4e section: Travaux de Linguistique québécoise, 1 (1975), pp. 97-140.

précieuses sur de nombreux régionalismes sémantiques, précisions recueillies in situ sur des termes parfois flottants pour les lexicographes, souvent un peu loin, et c'est inévitable, des réalités qu'ils décrivent. Sans oublier des pans entiers du vocabulaire traitant d'activités propres au Québec, comme l'exploitation de l'érable.

Le souci de l'exhaustivité dans les commentaires linguistiques a peut-être çà et là un peu alourdi l'ouvrage, lui donnant parfois une allure de fichier (p. ex. les nombreuses références pour le grand fleuve « le Saint-Laurent », p. 96, ou pour habitant « paysan », p. 138). On peut aussi penser que le commentaire linguistique ne s'imposait pas dans quelques cas où les termes désignent des réalités plus rurales que régionales : ainsi andain 185, épier 205, javeleuse 209, lieuse 209, moule à beurre 311, ranche 145, sarclage 226, soue 343 ; le cas de corde (de bois) étant un peu différent dans la mesure où nous avons là une indication précise du volume du référent. On peut aussi ne pas être convaincu de tel commentaire qui accompagne la loc. verb. faire les foins : « la fréquence avec laquelle on emploie ce syntagme dans les parlers québécois lui donne une empreinte régionale » (p. 178). Voici quelques ajouts, si toutefois on peut en faire à une telle somme : pour déjādré « détruire (les mauvaises herbes) », p. 238, on peut aussi envisager un rattachement à la famille issue de indicare (FEW 4, 642 b) ; kàbàrwet, p. 376, cf. FEW 1, 375 a sous \*birotium; gosé «tailler (un morceau de bois) », p. 446, figure aussi dans FEW 13/2, 352 a sous \*tsukka. Manquent à l'index :  $t\acute{e}$   $v\grave{a}$   $\epsilon$   $t\acute{e}$  et  $t\acute{e}$   $t\acute{$ très riche bibliographie et 49 dessins à la plume, dont le premier, sans doute par un clin d'œil au lecteur, représente un . . . króbár « levier en fer pour essoucher ».

Une telle contribution à l'histoire du français et particulièrement des français régionaux (de l'Ouest principalement) et du français du Québec apporte une fois encore la preuve que les dialectologues ne sont pas seulement des collecteurs de données mais qu'ils peuvent aussi analyser et présenter ces données avec toute la rigueur scientifique possible. Ce beau travail confirme par ailleurs le sérieux de la méthode sur laquelle se fonde le TLFQ dont il est un jalon exemplaire.

P. RÉZEAU

Palle SPORE, Etudes toponymiques I, Etudes romanes de l'Université d'Odense (n° 12), Odense, Odense University Press, 1980, 278 pages.

<sup>(2)</sup> On regrettera que l'auteur emploie la notation dite « internationale », qui ne se prête guère à la dialectologie romane. Ici nous transposons ces transcriptions en notation de Rousselot-Gilliéron.

P. Spore se propose d'étudier les toponymes français composés, dont la seconde partie est introduite par une préposition. A partir d'un corpus de 15.927 noms de localités (communes, hameaux, lieux-dits) l'enquête se dirige dans deux directions : quelles sont les prépositions utilisées et surtout quels sont les régimes de ces prépositions et comment fonctionnent-ils? D'abord les prépositions [31-69]. La préposition de est la plus fréquente (plus de la moitié des toponymes étudiés) et sa fréquence va croissant du N (21 % dans le Pas-de-Calais, 22 % dans l'Aisne) — NE (17 % en Meurthe-et-Moselle), vers le SE (83 % dans les Basses-Pyrénées, 88 % dans les Pyrénées-Orientales) en passant par le Centre (49 % dans l'Indre, 60 % dans la Creuse). Les autres prépositions sont sur (le cinquième des toponymes étudiés), en (moins du dixième), lès (moins du treizième), à (moins du vingtième), sous (le trentième), près (moins du centième), etc. Chaque préposition est examinée et l'auteur cherche à déterminer les tours propres à chacune. A préfère les noms communs (Dampierre-au-Temple); lès introduit presque toujours un nom de ville (La Chapelle-lès-Luxeuil) et il est pratiquement limité au nord d'une ligne allant de la Seine-Maritime au Jura, sous aussi dans une mesure moindre (Brie-sous-Matha); sur introduit essentiellement des noms de rivières (ou mer) sauf en Suisse où sur s'emploie couramment devant un nom de ville ; devant est presque exclusivement utilisé en Lorraine.

Les chapitres deux et trois s'intéressent aux régimes. En premier lieu les régimes qui sont des noms géographiques [70-204], c'est-à-dire 11.605 toponymes sur un corpus de 14.929 toponymes utilisables (une fois déduits 998 noms utilisables du corpus précédent de 15.927 noms). Spore passe en revue les noms de villes, de rivières, d'îles, de montagnes, de vallées, de mines, de forêts, etc. Il y a beaucoup de remarques intéressantes et notamment pour les noms de rivières [90-162] qui montrent la complexité par exemple de l'emploi de l'article (cf. St-Laurent-du-Verdon mais Esparron-de-Verdon). Naturellement certaines conclusions sont peu surprenantes : sur régit un nom de rivière dans plus de 80 % des cas et en régit un nom de territoire dans environ 70 % des cas. Le chapitre trois [205-229] examine les autres régimes (noms de personnes, noms communs d'animaux, de plantes, etc.). Chaque fois Spore s'interroge sur la préposition choisie, la présence ou non de l'article et éventuellement sur la forme, la nature ou la signification du régime.

L'ouvrage est minutieux et s'efforce de trouver avec ingéniosité des solutions à maints petits problèmes qui ne sont pas tant linguistiques que liés à des considérations géographiques ou historiques auxquelles se sont mêlées bien des fantaisies et des erreurs. D'autre part les nécessités administratives et postales ont largement contribué à la prolifération toute artificielle de ces dénominations. Mais assurément ce travail de portée essentiellement synchronique n'était pas inutile; c'est une bonne initiation à la géographie toponymique de la France.

Paul FABRE, L'affluence hydronymique de la rive droite du Rhône. Essai de micro-hydronymie, Publications du centre d'Etudes Occitanes, Université Paul-Valéry, Montpellier 1980, 615 p.

Le livre est une thèse de doctorat d'Etat, préparée sous la direction de Charles Camproux et soutenue en 1977 devant l'Université de Montpellier III. Il marque une date dans l'histoire de la recherche hydronymique galloromane. La première thèse en ce domaine, celle de Raoul de Félice (1906), œuvre d'un géographe, était une tentative prématurée de synthèse. Celle de Paul Lebel (publiée en 1956) réintégrait l'hydronymie dans le champ des études linguistiques, mais selon une orientation purement diachronique et philologique : il s'agissait pour Lebel d'établir les couches successives du vocabulaire hydronymique de la France. Paul Fabre se montre à la fois plus modeste et plus ambitieux que ses devanciers. Plus modeste, il s'est attaché à l'hydronymie d'une seule région (affluence droite du Rhône en domaine occitan), mais étudiée de manière exhaustive dans les cadastres napoléoniens de 410 communes de l'Ardèche, de la Lozère et du Gard. Plus ambitieux, il n'a pas voulu se contenter de classer ces hydronymes par strates linguistiques. Rompant avec ce que Vendryes appelait l'« obsession » étymologique, il a voulu poser et commencer à résoudre, comme le recommandait Vendryes (BSL 54, 2, 148-155), les problèmes linguistiques généraux de l'énoncé et de l'énonciation hydronymique en se donnant pour but d'écrire une « grammaire de l'hydronymie » [11]. Le plan adopté, peu usuel dans les travaux d'onomastique : I. Introduction, II. Syntaxe, III. Morphologie, IV. Sémantique, V. Conclusion, reflète une démarche qui se veut pleinement linguistique. Cette approche était d'ailleurs la seule susceptible de faire parler utilement un corpus constitué, dans son écrasante majorité, de micro-hydronymes dépourvus de formes anciennes et dont il était vain de vouloir retracer l'histoire particulière.

Après une brève présentation de la méthode retenue et du domaine choisi [1-29], la partie syntaxique de l'ouvrage étudie successivement « la détermination en hydronymie » [33-54], « la syntaxe de l'adjectif » [55-80] et « le problème des composés verbaux » [81-106]. Le chapitre consacré à la place de l'adjectif apporte, sur la base de données chiffrées, d'intéressants compléments aux travaux de Ch. Camproux et R. Lafont. Le problème des composés verbaux en toponymie et en hydronymie, en partie repris au chapitre premier de la IVe partie (« La question des noms d'animaux »), est abordé ici sous l'angle de la micro-syntaxe de la composition. L'approche syntaxique permet à l'auteur de se démarquer quelque peu de certaines outrances basées sur une conception par trop vague et complaisante de la vraisemblance sémantique. Une discussion approfondie sortirait du cadre d'un compte rendu. Disons seulement que si les difficultés de l'interprétation « traditionnelle » ont été maintes fois soulignées, celles que soulève l'interprétation par le pré-indo-européen ne sont pas moindres. On répugnera par exemple à trouver balma dans le premier terme de Bramabiau ou de Bramefont, puisqu'il faudrait supposer [93] un traitement phonétique b a l m a > brama (par « accommodation du [1] latéral aux deux labiales »

[?]) limité à... la composition toponymique. On reculera, de même, devant \*pittia-k(a) rava > Pissecabre et autres \*pittia-lupp- > Pisseloup [95].

La partie consacrée à la « morphologie » [107-232] se préoccupe en particulier de « La productivité des principales bases pré-indo-européennes » [109-172]. En ce domaine, on aurait souhaité voir l'auteur reprendre l'examen critique d'une bonne part des matériaux lexicaux et toponymiques mis en circulation par les « pré-indo-européanistes ». Matériaux et hypothèses passent en effet d'auteur en auteur et l'accumulation des références bibliographiques peut donner, à la longue, un semblant d'autorité à des constructions qui se révèlent privées de fondement. Donnons un exemple: l'auteur écrit [132-133] qu'« on peut raisonnablement penser » qu'une variante \*k e n- de la « base » \*k a n- est à l'origine du Cendre, « plateau situé face à Gergovie ». L'idée semble prise à Flutre (Recherches sur les éléments pré-gaulois dans la toponymie de la Lozère, 1957, 81). Or, il faut le répéter (v. déjà RLR 81, 1975, 2, 452), Le Cendre n'est pas un plateau, mais un village, situé, qui plus est, dans la plaine de l'Allier, et dont le nom remonte indubitablement à Alexandra (villa): voyez les formes anciennes dans Dauzat-Rostaing, A. Tardieu (Grand dictionnaire historique du Puy-de-Dôme), M. Boudet (Collection inédite de chartes de franchise de Basse-Auvergne, 1914, 136 n. 2). Bien des matériaux mériteraient de la sorte un réexamen. Nous nous limiterons ici aux représentants de la «base» \*sala [154-156]. Valat Salien et Vallat de Saliens appartiennent au type \*salhens « cascade » < lat. s a lientes (aquas) dégagé par P. Dufort (Bulletin du Centre d'études et de recherches . . . de Mende 2, 24-26) et A. Soutou (Via Domitia 23, 1, 55-65) et n'ont rien de pré-indo-européen. Le Ruisseau de Salaquissou s'intègre dans la série des composés verbaux \*solar « se chauffer au soleil » + nom d'animal mise en lumière par A. Soutou (RIO 16, 247-258; 17, 247-252, en particulier 250) et dont le premier terme est souvent tombé dans l'attraction de sala (RIO 16, 256). Le Vallat de Salelles contient probablement un NL (cf. p. 152) et le Ruisseau de Salastre pourrait être un péjoratif de sal « sel » (pour le suffixe, v. Ronjat 3, 384). Ainsi, et compte tenu des restrictions apportées par l'auteur lui-même [154], il n'y aurait guère que la série des Salindre [152-153] qui puisse, sans trop de crainte, être rapportée, dans le domaine considéré, à \*s a l a. La productivité de cette « base » paraît donc devoir être notablement réduite, à tel point qu'il vaudrait mieux parler simplement de la productivité d'une désignation hydronymique Salindre (cf. les Gardons cévenols, les Couzes auvergnates ou les Boraldes rouergates), celles-ci se rattachant peut-être à \*s a l a.

La partie intitulée « Sémantique » [233-525] contient des analyses aussi sobres que réussies. Celles-ci illustrent en particulier la richesse du « lexique hydronymique occitan » [473-525] et permettent d'utiles précisions à propos de tel ou tel terme ou sens mal connu, voire ignoré des lexicographes : v. les notices consacrées à eissagador, escola, gota, ola, etc. Comme l'auteur définit excellemment la micro-typonymie comme une « dialectologie des noms propres » [534], on regrettera toutefois qu'en dépit de relevés personnels, l'enquête lexicale se

limite trop souvent à la consultation de Mistral et d'Alibert, l'un et l'autre étant à utiliser avec la plus grande prudence critique (pour le Tresor, v. ZRPh 64, 569-572 et RLiR 23, 129-143). Le recours plus systématique au FEW, complété par l'ALMC, aurait permis non seulement de mieux insérer le vocabulaire hydronymique recueilli dans le cadre du lexique occitan et galloroman, mais sans doute aussi de préciser certaines hypothèses, voire d'éviter quelques méprises. Ainsi loudo « boue » est ici donné avec astérisque [496] alors que la consultation du FEW 5, 477 b, lutum aurait montré que le mot vit comme appellatif dans l'Aveyron et la Lozère (cf. encore Nauton, ACILR 7, II, 603 ; Gardette, RLiR 21, 216 et n. 4). Plus gênant encore est le recours à Alibert, voire à Mistral [425], en matière d'étymologie. Il faut toute la fantaisie du premier pour tirer agast de lat. acastus (qu'on ne trouve ni chez André, ni dans le Thesaurus ; v. FEW 24, 276 a, gr. akastos) [346], verquièra de vertex [423] (FEW 14, 279-280, \*vercaria), liba de lat. limbus [402] (FEW 5, 294 a, \*libba), lona de laguna (pour lacuna?) [495] (FEW 16, 488-489, \*l u h n ô), sampa de germ. sumpf [509] (FEW 13, II, 344 a, \*t s a m p a), et ainsi de suite. Pour sanha [510], le renvoi à l'étymologie d'H.-E. Keller (FEW 11, 71-74, \*s a g n a; RLiR 26, 144-146) s'imposait.

Dans sa conclusion [527-548], l'auteur souligne utilement la distinction entre la désignation toponymique comme acte de parole et le nom propre comme fait de langue.

Voici maintenant quelques addenda et corrigenda. 93 : au lieu de Bertoldi, lire Battisti. — 113: une base \*a u s a s'accorde mal avec les formes anciennes de la série Alzon/Auzon (Alsone dès 923, p. 111). — 132 : Chantabre peut représenter \*k a n t á b r ĭ g a ; sur les formations en -a-briga, v. J. Corominas, « Du nouveau sur la toponymie occitane », BzNf 8, 1973, 270. — 184 : à propos du type Dourbie, v. l'article cité de Corominas 303-308. — 197 : parmi les noms d'origine obscure ,Luol et Liol pourraient bien remonter à uelh au sens de « point où jaillit une source», attesté en aurillacois et dans la Drôme (FEW 7, 317 a, oculus; cf. DAO 207). — 210: à propos de Tanarque, v. Corominas, article cité 301-303. — 310 : le Ruisseau de l'Estelle est rapproché d'occitan estèu « récif ». On pourrait songer à un représentant de stilla, puisque celui-ci est conservé dans le Massif Central occitan (aveyr. estelo « goutte », etc.; FEW 12, 265 a; Jud, Mél. Hoepffner, 1949, 152 et n. 1); cf. les nombreux emplois hydronymiques de goutte dans le domaine [492]. — 389 : arouerg. calmado (1527) ne provient pas de Vayssier, v. Mél. Camproux, 1978, 2, 874. — 479 : une liste des NL du type Boldoira (probablement de \*bullitoria, plutôt que de germ. \*b r o d, FEW 15, 1, 294 a) plus complète que celle de Mistral, figure Mél. Camproux 2, 882, n. 5. — 474: attestations anciennes d'aiga « cours d'eau » dans DAO 212; cf. encore FEW 25, 64 a. — 484: lire flaccus. — 497: à l'article nassa, ajouter l'Agau des Narses cité p. 475.

Redisons pour finir que, malgré les réserves de détail qu'on peut émettre quant à tel ou tel résultat, le livre de Paul Fabre, par la largeur de vues qui s'y manifeste, ouvre sur le plan de la méthode, de riches perspectives aux études toponymiques, souvent marquées, en France, par la routine, l'amateurisme ou le laisser-aller.

Jean-Pierre CHAMBON

Jutta LANGENBACHER, Das « néo-français » : Sprachkonzeption und kritische Auseinandersetzung Raymond Queneaus mit dem Französischen der Gegenwart, Heidelberger Beiträge zur Romanistik, Band 13, Frankfurt am Main/Bern, 1981, III  $\pm$  272 p.

Cette thèse, terminée en 1980 à Heidelberg et patronnée par Bodo Müller, traite dans la première partie les théories de Raymond Queneau sur la langue française contemporaine (pp. 3-153); dans la seconde partie (analytique), elle étudie la langue des œuvres littéraires de Queneau (pp. 154-244); des considérations finales (pp. 245-248) et une ample bibliographie (pp. 251-272) complètent ce travail (cf. maintenant aussi Charles Kenneth Keffer Jr., Queneau Polygraph: The Phonetic Dream in « Zazie dans le métro », Ph. D. 1980, The University of North Carolina at Chapel Hill, 194 p.).

Selon Langenbacher, la thématique du «français écrit et français parlé » a une importance centrale dans le écrits théoriques sur la langue chez Queneau (cf. Ludwig Söll, Gesprochenes und geschriebenes Französisch, Berlin 21980); à partir de ce thème, sont abordés les problèmes et les questions qui se posent actuellement au sujet des variétés de la langue française. En effet, Queneau voyait dans le néo-français une possibilité de dépasser la crise du français en remplaçant le français « normé », actuellement en vigueur, précisément par ce néo-français, objet de la recherche de cet ouvrage, qui n'a pas seulement pour objectif d'analyser l'emploi concret de formes linguistiques marquées oralement (dont la place et la fonction sont prises en considération dans son œuvre littéraire), mais aussi d'observer d'autres aspects du concept de néo-français qui sont plus importants pour la langue littéraire que pour la langue quotidienne (considérée comme langue fonctionnelle par opposition à la langue littéraire ou artistique, cf. p. 8). Partant de là, l'auteur tente enfin de classer et de caractériser la langue de Queneau et la conception linguistique sur laquelle elle repose à l'intérieur de la langue littéraire française contemporaine.

Pour le terme « français parlé » chez Queneau, Langenbacher propose la définition suivante : le français parlé est 1° le français parlé qui a pour référence la norme d'usage, 2° le français écrit orienté par l'usage (donc ce que Queneau y projette), 3° au sens abstrait tout le domaine de la communication orale (p. 28).

Le chapitre sur la réalisation du concept de *néo-français* dans la pratique de Queneau traite plus particulièrement les thèmes de la segmentation de la

phrase, de la négation tronquée, du futur composé, de l'emploi de on au lieu de nous, et arrive à la conclusion qu'on ne peut parler d'un emploi systématique des particularités de la langue parlée, tel que Queneau le présente dans ses écrits théoriques et ainsi qu'il en exige la transposition dans le texte écrit pour remplacer les phénomènes langagiers qui correspondent à la grammaire normative et qui sont en réalité morts, car ils sont de plus en plus évités par l'usage. Ce travail montre que, lorsque l'on compare les divers romans de Queneau, le néo-français peut présenter des variantes importantes; c'est pourquoi il ne paraît pas concevable qu'on puisse cerner le concept de néo-français de Queneau en se basant uniquement sur son livre Zazie dans le métro; cependant le néo-français apparaît comme assez homogène à l'intérieur du même roman (cf. pp. 117 s.).

Les statistiques sur le vocabulaire montrent que les mots populaires et les expressions argotiques ne sont pas en tête de l'échelle des fréquences ; les mots familiers, mots populaires, mots vulgaires et les expressions argotiques jouent certes un rôle considérable, mais c'est la langue pure, le français de la norme, qui constitue le cadre d'expression (cf. pp. 193 et suivantes, p. 227). Les théories de Queneau ne sont en aucun cas déterminées uniquement par de pures réflexions linguistiques, certains aspects linguistiques créatifs entrent dans sa théorie et dans son concept du *néo-français*.

Après les travaux de Kemmer (Sprachspiel und Stiltechnik in Raymond Queneaus Romanen, Tübingen, 1972) et de Moder (Normproblematik und Raymond Queneau, Wien, 1977), cet ouvrage présente dans son ensemble une synthèse réussie de la théorie et de la pratique de la langue de Raymond Queneau ainsi que de sa conception linguistique.

Günter HOLTUS

## Editions de textes

Chanter m'estuet. Songs of the trouvères, edited by Samuel N. Rosenberg, music edited by Hans Tischler, Bloomington, Indiana University Press [et London-Boston, Faber], 1981, XLVII + 560 p.

Nous ne manquons pas de travaux sur les chansons et les chansonniers du moyen âge français (1). Leurs éditions sont pourtant si éparses qu'une anthologie est la bienvenue. Celle de Rosenberg et Tischler réunit plusieurs avantages sur

<sup>(1)</sup> Cf. la bibliographie de R. W. Linker (University, Mississ. 1979) qui essaie

tout ce qui existe déjà : elle donne des spécimens de tous les genres, groupés, en ce qui concerne les chansons anonymes, en Ballettes, Chansons de toile, Aubes, Reverdies, Estampies, Pastourelles, Chansons de rencontre, Chansons [de femme, etc.], Chansons de croisade, Sottes chansons, Chansons satiriques, Chansons pieuses, Rondeaux, Varia [pp. 2-170]; parmi les chansons attribuées à des auteurs [pp. 172-549] figurent en outre des Chansons historiques, Rotrouenge, Pastourelles, Descorts, Débat, Plaintes funèbres, Chansons de jongleur, Lai, Tensons, Jeux-partis. Avec ses 217 chansons publiées cette anthologie rend presque un dixième de la production des trouvères transmise jusqu'à nos jours. Rosenberg ne réimprime pas des éditions antérieures, mais réédite chacune des chansons. Pour la première fois chaque chanson est pourvue de sa musique (connue pour la majorité des chansons publiées), établie par le musicologue Tischler.

Les dispositions générales de l'édition sont excellentes : référence à Raynaud-Spanke et à Mölk-Wolfzettel pour chaque chanson ; énumération des manuscrits contenant la chanson (2) ; choix d'un bon manuscrit de base (souvent le même que celui des éditions antérieures) ; indications concernant la musique ; leçons rejetées du manuscrit de base ; variantes ; éditions existantes ; notes concernant la scripta (3) ; notes diverses (forme, lexique, histoire, etc.) [pp. XXVII-XXX]. Les méthodes de transcription sont celles qu'on accepte généralement aujourd'hui (4). La présentation est claire, les principes transparents, le commentaire agréablement concis, la typologie bonne (bien que l'ouvrage soit dactylographié), le volume de qualité très satisfaisante. — En fin de volume on trouve des notices minuscules sur les trouvères cités [pp. 550-552] (5), un index des noms propres et un petit glossaire (omettant les mots discutés dans les notes [le lexicographe devra donc également dépouiller les notes] ; ne donnant qu'une seule référence par sens).

On regrettera qu'il n'y ait pas d'index des auteurs, des incipits, des rimes et des numéros de Raynaud-Spanke, mais le lecteur pourra chercher ces indications dans la table des matières (217 entrées à parcourir). En outre, il est dommage et peu compréhensible que les manuscrits ne soient pas datés. La transcription et la correction générale sont bonnes. Des vérifications n'ont donné que peu de

de mettre à jour celle de Raynaud et Spanke (c.r. dans RoPh 34, spec. issue, 1981, \*296-\*300; ZrP 97, 1981, 618-620; etc.). Parue trop tard pour Rosenberg/Tischler.

<sup>(2)</sup> Le premier manuscrit cité sert de base au texte édité.

<sup>(3)</sup> Raoul de Beauvais est caractérisé comme picard sur la foi des formes pernez et baterai [p. 428], ce qui n'est pas convaincant.

<sup>(4)</sup> Plus particulièrement celles qui sont formulées dans Foulet - Speer, On editing Old French texts, Lawrence 1979. — Les chiffres sont rendus en toutes lettres, il aurait fallu signaler ces cas.

<sup>«(5)</sup> Aux datations rien à redire ; préciser Jacques de Cambrai : 2° tiers 13° s.

chose: p. XXXIII London BL Addison 16559 l. Additional 16559. La chanson n° 95 (Châtelain de Coucy) est éditée sur la base de M, mais le vers 1 et le début de 2 d'après A; l'éditeur Lerond fait de même (p. 57), mais lit k'a à la place de qu'a; au vers 5 Lerond interprète à juste titre l'i (Rosenberg li). Dans la chanson n° 168, vers 6, Rosenberg lit jour, l'éditeur Newcombe (R 93, 327) jor; doloir du vers 27 n'est pas dans le manuscrit de base (qui a doulour), la correction semble tirée de l'édition Newcombe. Il me paraît déplorable qu'il ne soit pas possible de savoir par quel manuscrit une leçon rejetée est remplacée (p. ex. n° 148, vers 8 nus ne.l porroit esligier, leçon rejetée nus ne p. alegier M, variantes données: ne.l] ne KS, ni R¹, nen T, nou O; alegier S: est-ce que sept mss. ont esligier?; selon l'éd. Järnström, K donne elligier). — Glossaire: cismes « heretical (?) » (fausse référence: 2,22 l. 168,22), une note jointe au vers définit autrement: « quarrelsome » or « inimical » or « perfidious »; mis en rapport avec cisme « schisme » (6).

Selon le but recherché, le lecteur ne se dispensera pas de comparer le texte et les variantes avec d'autres éditions, voire avec des manuscrits. Mais nous avons désormais entre les mains un outil commode, très utile, fiable dans l'ensemble, qui donne pour la première fois un ample échantillonnage de la production des trouvères, heureusement complété par la musique sans laquelle les chansons ne chantent pas.

Frankwalt MÖHREN

Li ver del juïse, sermon en vers du 12<sup>e</sup> siècle, édité par Erik Rankka, Acta Universitatis Upsaliensis, Studia Romanica Upsaliensia (nº 33), distribué par Almqvist et Wiksell, Stockholm, Uppsala, 1982, 100 pages.

Au nombre des sermons en vers du 12° s., *Li ver del Juïse*, d'inspiration populaire, n'avait pas été édité depuis l'édition, excellente d'ailleurs, d'H. von Feilitzen (1883). E. Rankka qui avait donné en 1955 une bonne édition de deux sermons de Gautier de Coinci a entrepris de nous redonner accès à ce court texte haut en couleur. Le poème contient un débat de l'âme et du corps (103-144), une description des horreurs de l'enfer (230-260) appuyée sur l'autorité de Saint Paul (uniquement ds A), une évocation des signes précurseurs du Jugement dernier (350-365), thèmes connus de la littérature des sermons. Le tout est plein d'un souffle épique avec assonances et répétitions. Un ms. inconnu du premier éditeur a permis quelques améliorations. L'édition est tout à fait excellente. Analyses minutieuses des 479 vers ; classification bien fondée des trois mss. répartis en deux familles (A = Oxford Bodl. Canon. Misc. 74 — B = BN 19525 et R =

<sup>(6)</sup> Il est regrettable que le Dictionnaire de Greimas ait servi de base pour la préparation du glossaire. Cp. à ce sujet G. Roques, RLiR 46, 216.

Manchester John Rylands Libr. French 6). Chacune des familles offre un texte cohérent et l'édition permet d'en reconstituer le texte, la base restant A (début  $13^{\rm e}$  s.; wallon) comme dans l'éd. H. v. Feilitzen. L'étude des sources, assez dense [22-25], conclut qu'outre la Bible l'auteur a utilisé une « version longue latine » de la descente de St Paul, peut-être aussi son premier remaniement, mais, en tout cas pas le quatrième, ce qui est une confirmation pour une datation ancienne du poème. En efet, le poème peut être daté des environs de 1140, ce que confirme l'étude des assonances qui le localisent en Wallonie [25-28]. La division du texte en paragraphes n'est pas aisée en raison du petit nombre des majuscules dans les mss. et du fait que sur les 479 vers 443 assonent en i.

L'édition donne toute satisfaction. Une menue remarque: 80 lire qui griés t'iert a ssofrir. Les notes discutent maints passages difficiles et le texte n'en manque pas. Deux remarques: n. 266 (pp. 81-82) le FEW n'est pas bien compris: Pomey 1671 est donné comme dernière attestation; — n. 408 a-f (p. 86) il y a confusion entre la Chronique des Ducs de Normandie éd. C. Fahlin qui ne contient pas le mot et le Roman de Rou de Wace (à citer dans l'édition A. J. Holden III, 9801).

Le glossaire est précis. On peut lui reprocher d'être un peu court pour un texte aussi important au plan linguistique (notamment pour la morphologie verbale). Trois remarques : endreit, au v. 455 on peut préférer lire en dreite ore de prime ; — resunent est le verbe resoignier « craindre » (cf. la variante de B doterunt) ; ajouter entre autres revenir à 54, « être réduit à (peu de chose) », « équivaloir à » 1358 (d'après Gdf) ds FEW 10, 351 b. Dans la bibliographie on signalera que les éditions Baker et Cruz-Saens de la V. de Sainte Marie l'Egyptienne sont remplacées par celle de P. F. Dembowski, comme celle de W. Söderhjelm de la V. de Saint Laurent l'est par celle de D. W. Russell. L'édition de Rankka de Li Ver del Juïse mérite incontestablement d'être l'édition de référence ; on trouvera cependant des matériaux encore utiles dans l'introduction linguistique d'H. v. Feilitzen.

Gilles ROQUES

Gautier de Dargies Poesie, édizione critica a cura di Anna Maria Raugei, Publicazioni della Facoltà di Lettere e Filosofia dell'Università di Milano (n° XC), Sezione a cura dell'Istituto di lingue et letterature neolatine (n° 5), Florence, La Nuova Italia Editrice, 1981, VIII-410 pages.

Gautier de Dargies, ami de Gace Brulé, est l'auteur de 25 chansons (dont 3 d'attribution incertaine) parmi lesquelles 3 descorts et 2 débats l'opposant à Richart de Fournival (qui viennent d'ailleurs aussi d'être réédités, cf. RLiR 46, 217). D'une famille de Dargies (près de Grandvilliers, arr. de Beauvais, Oise), il est né vers 1170-1175 et vivait encore en 1236. On pouvait lire ses chansons dans

l'édition de G. Huet (SATF 1912). Anna Maria Raugei vient d'en procurer une nouvelle dont nous pourrons caractériser brièvement l'apport. L'introduction est classique dans sa première partie [1-57]: tradition manuscrite, langue du ms. de base (M = BN 844), problèmes d'attribution, biographie, langue du poète, rimes et versification. La seconde partie [57-97] est plus neuve dans son étude des figures de rhétorique et des allitérations. La conclusion [97-99] situe le poète sous l'influence de Gace Brulé et de la lyrique occitane et montre son influence sur quelques trouvères (Gautier d'Epinal, Raoul de Soissons, Perrin d'Angicourt, Guillaume le Vinier, etc.).

L'édition se caractérise par une intervention assez large de l'éditrice qui n'a pas hésité à modifier fréquemment son manuscrit de base. Elle nous donne ainsi sa version du texte, qui mérite considération. Cependant, un apparat critique à deux étages qui permettrait de retrouver très vite la leçon du manuscrit de base me paraîtrait plus satisfaisant. On pourra ainsi comparer les textes de la Chanson VI (R. 684) avec la version donnée d'après le même ms. de base dans l'Anthologie Chanter m'estuet de S. N. Rosenberg et H. Tischler, parue simultanément. L'anthologie (p. 266) contient les musiques et un essai de reconstitution notée. Elle suit de très près le ms. M, avec cinq corrections obligatoires qui sont toutes aussi dans l'édition Raugei. Cette dernière modifie le texte sur huit autres points assurément en raison d'un stemma trifide qui oppose M - KNPX - C : 5, Joië et Jouvens (ms. M isolé: Joies et Jouvens) mais la forme joies (sing.) est répertoriée par T-L 4, 1717, 29 avec de nombreux exemples dont un passage associant les trois termes Amors et joies et jovens (Tr. Belg II, 66, 4 = Gonthies de Soignies) que nous avons dans cette chanson; — 6, Amours fust faillie (ms. M isolé: A. fust guerpie, leçon qui peut paraître plus banale); — 8, sui et iere a son commandement (ms. M isolé: a ses commendemens dont le rejet mériterait une explication); — 9, Et del parler vous di qu'il est noient (ms. M isolé: Et, lor parlers, vous di que c'est noienz) la note explique la préférence accordée à la leçon de C del parler en face de celle de KNPX de parler mais le texte de M n'est pas indéfendable; — 10, envers Amours (ms. M isolé: Amour) certes le s est fréquent au cas régime prépositionnel d'Amour personnifié, doit-il être généralisé ? — 19-20, De mesdire, sachiez, ce n'est pas sens, Si n'est nus preus ne nus profitemens (ms. M : De mesdire n'est nus afaitemens (afaitemens évincé au bénéfice de profitemens par les éditeurs à cause de sa présence au v. 13) Si n'est nus preus, ce sachiez, ne nus sens (C nus preus ne nuls avancemens)). L'éditrice donne ici le texte de KNPX en s'appuyant sur l'accord de KNPX - C pour le v. 19; — 33, N'est pas sages qui... (ms. M isolé: sage) il est vrai que sage cas sujet masculin singulier a dans estre sages le plus souvent le s; est-ce absolument nécessaire? — 34-35, Douce Dame, le (leçon isolée de C en face de li KNPX - M) vostre biau (leçon de KNPX - C en face de vostres biaus M - N) cors gent (gens leçon isolée de M), vostre vis rouvelent (rouvelens leçon isolée de M). Les leçons isolées gens et rouvelens de M ont fait préférer gent et rouvelent puis par contrecoup vostre biau et enfin le pourtant isolé. Le texte de M ne paraît pas cependant indéfendable. Je crois que le champ d'application du stemma doit se limiter aux variantes de sens (ici les vers 9, 19-20, à la rigueur 6, 8) mais qu'il doit rester sans effet sur la forme (ici vers 5, 10, 33, probablement 34-35) ou alors avec des justifications. C'est le petit reproche que nous nous permettrons de faire à cette édition au reste fort recommandable. Mais sa principale richesse consiste dans les notes très riches de rapprochements avec les œuvres des trouvères et des troubadours. On trouvera là beaucoup de matières et en particulier tous ceux qui voudront peser exactement l'originalité d'un cliché ou d'une formule. Le glossaire est excellent et complète parfaitement un ensemble érudit, précis et élégant.

Gilles ROQUES

Jehan BODEL, Le Jeu de Saint Nicolas, introduction, édition, traduction, notes, glossaire complet, tables par Albert HENRY. Troisième édition remaniée, Bruxelles, 1981 (Académie Royale de Belgique, Mémoires in 8° de la classe des Lettres, 2° s., t. LXV, fasc. 2 - 1981), 475 pages.

On a plaisir à annoncer la troisième édition remaniée du Jeu de St Nicolas de Jehan Bodel qu'A. Henry vient de donner. On avait pu tenir la première édition (1962) puis la seconde (1965) pour définitives. La troisième réduit encore les incertitudes. Au plan philologique, on peut dire qu'elle atteint une quasiperfection. On pourra certes discuter tel ou tel point mineur mais il faudra toujours prendre en considération les interprétations si précises et si documentées de l'éditeur. Peut-être faudra-t-il réexaminer l'origine de soi awillier «s'arranger» (288) et de euwillier « arranger » (293) et se demander s'il est possible de les séparer des résultats de \*AEQUALIARE, anc. béarn. s'agualhar « s'arranger » et anc. prov. engalhar « arranger » ds FEW 24, 211 b? Signalons trois minuscules coquilles: 374 texte lire Abre Sec (cf. note et gloss.); — 731 traduction Rasoir a vendu son âne et non son âme; — p. 316 note au v. 1049 ligne 8 lire sans doute Le vers 1050 au lieu de 1049. Par rapport aux éditions précédentes l'éditeur a ajouté de nouveaux développements sur la langue de l'auteur et du scribe ainsi que sur la versification. Il a aussi repris la discussion sur l'attribution du Prologue, en tenant compte des articles récents de F.W. Marshall, T. Hunt et M. Zink qui se sont faits les défenseurs de son authenticité. Sa conclusion est restée inchangée et il émet l'hypothèse très séduisante qu'un ecclésiastique (un preescheor) l'ait écrit dans un but d'édification et de prosélytisme à partir d'une biographie plus orthodoxe que cette pièce, qui fait la part trop belle au vin, aux dés et même aux païens. Je crois en effet que la médiocre bondieuserie qui ouvre le texte et qui l'a peut-être sauvé pour la postérité ne porte pas la marque de l'écrivain spirituel et maître de sa langue que nous voyons en Jehan Bodel, ainsi qu'Albert Henry nous l'a restitué depuis vingt ans.

Gilles ROQUES

La Chirurgie de l'Abbé Poutrel, texte picard de 1300 environ, publié par Östen Södergård, Acta Universitatis Lundensis, Sectio I Theol. Jur. Hum. no 34), Stockholm, Almqvist et Wiksell, 1980, 94 pages.

Trois Contes Français du 14<sup>e</sup> s. tirés du Recueil Le Tombel de Chartrose, publiés avec introduction, notes et glossaire par Sven Sandqvist, Acta Universitatis Lundensis, Sectio I Theol. Jur. Hum. (n° 37), Stockholm, Almqvist et Wiksell, 1982, 187 pages.

Les romanistes suédois viennent de nous donner deux belles éditions. La Chirurgie de l'Abbé Poutrel est la traduction faite vers 1300 par Jehan de Prouville (Somme) d'une œuvre latine. Elle est contenue dans un manuscrit contemporain de la date de l'œuvre. Ce texte est de toute première importance pour la lexicologie scientifique médiévale tant pour le vocabulaire médical (ce texte est antérieur à la traduction de la Chirurgie d'Henri de Mondeville) que pour celui encore très mal connu des plantes. Je me permets de renvoyer au C.R. que j'en ai donné dans la ZrP 97, 646-647, en me bornant à indiquer que le glossaire et l'édition donnent toute satisfaction.

Je parlerai ici un peu plus longuement de l'édition de Sandqvist qui publie les trois premiers contes du Recueil, bien connu, intitulé le Tombel de Chartrose. On sait qu'E. Walberg avait publié 12 des 31 contes (notamment 9 dans son volume de 1946) et qu'E. Kooiman a édité ceux qui restaient encore inédits en 1975, soit 18 contes (dans une édition que nous n'avons pas reçue). Sandqvist réédite donc des textes déjà publiés, en l'occurrence par Kooiman. L'introduction examine les sources de chaque conte [13-23] et s'attarde davantage ensuite sur la versification [23-52] et sur la langue des textes [53-71], composés entre 1337 et 1339 dans une langue influencée par les parlers de l'Ouest et plus particulièrement par le normand et transmis par deux mss. dont le meilleur (Avranches, daté de 1423) paraît avoir accusé encore les traits normands de l'œuyre. La partie linguistique de cette introduction est très solide et fournit une excellente description. On pourrait y ajouter l'emploi non relevé du pron. personnel masc. plur. sujet eulx (III, 628). Le texte est fort bien édité et n'appelle que peu de remarques comme les notes abondantes : II, 254 note, il n'est pas sûr que mais ait le sens de « ou », « mais » peut très bien se défendre ; mielx me paraît faire difficulté, on est tenté de comprendre « mais de meilleurs » mais le seul ex. de l'ancien miex « meilleur » ds FEW 6, 1, 672 a (Rom 58, 440 = Lai de l'Ombre, éd. F. Lecoy, 929) ne paraît pas probant ; — II, 315 sqq. il faut modifier ainsi la ponctuation:

Une nuit gesoit moult grevee

De l'enfermeté qu'ay comptee

— Et au mains quant a l'esperit
Unques vertu n'en deperit

Pour ce se la char fut enferme — Et croi qu'ele estoit en cel terme En oroisons et en prïeres, Si vit...

- III, 649 note, le caractère régional au 14° s. de iceulx me paraît très douteux.

Le glossaire est très large. Quelques notes inspirées par sa lecture : aage surtout intéressant dans l'expression des son petit aage II, 55 non signalée s.v. petit; — adjutoire au sens d'« aide, secours » est un mot de l'Ouest dans les attestations que j'en connais ; — aesement le syntagme l'aesement du corps qui est en II, 170 (et non II, 445) n'a pas le sens qui lui est donné ; plutôt « la satisfaction de ses besoins physiques »; — benignité ajouter I, 33; — ajouter celebrement (des messes) s. masc. « célébration » I, 90 ; — ci en I, 113 et I, 433 sont à séparer des autres ; ils sont appelés après le démonstratif cest dans cest ... ci (cf. introduction p. 64); la graphie cy est en I, 375 (non 373); — cler III, 99 me paraît être le substantif clerc « clerc » ici au pluriel clers ; — ajouter commun (a —) « d'une façon générale » I, 426 et II, 201; — ajouter deffendement « défense, secours » I, 30 ; — delaier plutôt trans. au sens de « faire attendre (ses amis) », amis ne serait pas apposition à vous mais C.O.D. antéposé ; — déli ne se justifie pas ; l'article de Gdf est à supprimer, il renferme des formes féminines avec réduction dite picarde de delié et des part. passés de delir (cf. T-L); ici malgré la note il faut sans doute scander aage (1 syll.) cf. d'ailleurs introduction p. 24 et considérer delie comme une forme réduite pour deliée (cf. introduction p. 54); — deperir est plutôt intrans. (« quant à l'esprit jamais sa vigueur ne s'affaiblit »); — erre je comprends erres II, 42 comme une forme correspondant au fr. moderne arrhes, ici au sens figuré de « garantie de ce qui va arriver »; — faillir I, 123 n'est pas impers. dans ne lor fauldrai de bataille « je ne manquerai pas de les combattre »; — fien reconstitution douteuse lire plutôt fiens; — ajouter jadis (ou temps de —) « au temps jadis » I, 37; — ajouter legier « soulager » III 621; — mespaëture je ne suis pas convaincu par la note qui croit y voir un dérivé de mespaié: morphologiquement c'est difficile à cause du t et le mot dans le vers ne compte que trois syllabes ; on préférerait mesprenture (cf. mespristure XXIII, 57) au sens de «faute»; — ajouter parole (venir en — de) « commencer à parler de » III, 77; — ajouter personne (en la — de) « au sujet de » ou « à la place de » I, 6 ; — ne pas reconstruire un barbare pourvoire pour pourvëoir; — sené « sénat » est un mot de l'Ouest dont j'ai parlé dans Rom 100, 114; j'ajouterais maintenant d'autres ex. ca. 1140 Ph Thaon Sibile Shields 92, 146; ca. 1180 Th Kent RTCh Foster 1087, 2446; ca. 1180 ms. W 13° s. Gautier d'Arras Ille Cowper 4175 (qui ne paraît pas, pour diverses raisons, pouvoir contredire la localisation proposée); — soudement nous entraîne aussi dans l'Ouest; — vele intéressant parce que dans l'expression figurée tendre a chascun vent ses veles (cf. donner voile à tous vents « être inconstant » 1611 ds FEW 14, 223 a).

Gilles ROQUES

Die altprovenzalische Übersetzung des Liber Scintillarum, éd. Angelika Wahl, avec introduction et glossaire, Romanica Monacensia (n° 14), Munich, W. Fink, 1980, 261 pages.

Recueil de pensées extraites de la Bible et des Pères de l'Eglise, le *Liber Scintillarum* (ca. 700) eut une grande diffusion. On en connaissait une traduction provençale du 14° s. (ms. BN fr. 1747) qui est l'objet de cette édition, qui est la première édition complète. L'intérêt du texte est essentiellement linguistique. Brunel l'attribuait au Dauphiné, l'éditrice le situe en Auvergne. L'édition est très soigneuse et terminée par un ample glossaire [143-256] divisé en trois parties : les premières attestations de mots [143-158], de sens ou de formes [158-179], enfin un glossaire presque complet [179-256]. Ce travail méticuleux qui renvoie à Raynouard (qui a utilisé le ms. en l'intitulant *Traduction de Bède*) ainsi qu'à Levy et au FEW, rendra de grands services.

Gilles ROQUES

Les œuvres de Pierre Chastellain et de Vaillant, poètes du 15<sup>e</sup> siècle, éditées par Robert Deschaux, Textes Littéraires Français (n° 300), Genève, Droz, 1982, 243 pages.

La poésie française du quinzième siècle sort d'un oubli injuste. Villon, phare incontesté de notre littérature, ne brilla plus dans un désert obscur. Les années 1440-1480 ne se résument pas à une opposition entre le « délicat » Charles d'Orléans et l'« inquiétant » Maistre François. A. Piaget avait (il y aura bientôt un siècle) remis à sa véritable place Martin Le Franc, dont les œuvres mériteraient d'être éditées. Th. Walton, en 1931, nous a fait découvrir le Doctrinal du temps présent de Pierre Michault (1466) et B. Folkart vient d'éditer le reste de ses œuvres (Procès d'honneur féminin, Dance aux aveugles et Complainte sur la mort d'Ysabeau de Bourbon dans la Coll. 10/18). On peut lire maintenant le Livre du cuer d'amours espris de René d'Anjou (éd. S. Wharton dans la Coll. 10/18) ainsi que L'Abuzé en court, d'auteur inconnu (éd. R. Dubuis). On a redécouvert Les Lunettes des Princes de Jean Meschinot grâce à l'éd. de Chr. Martineau-Genieys. R. Deschaux a réuni les œuvres de Michault Taillevent, poète officiel de la cour de Bourgogne. Justement, R. Deschaux nous donne maintenant les œuvres de deux poètes, qui ne font peut-être qu'un, Pierre Chastellain et (dit?) Vaillant.

Ces œuvres sont à situer dans l'entourage de René d'Anjou. Les deux poèmes signés de P. Chastellain (*Le Temps perdu* [1448 plutôt que 1440] et *Le Temps recouvré* [1454]) font échos au fameux *Passe-temps* de Michault Taillevent. Poèmes autobiographiques, ils nous présentent un pauvre rimailleur, déjà vieux pour l'époque (il est né avant 1408), dont le souci principal est d'assurer sa subsistance en tous lieux. Il prétend avoir été changeur et avoir pratiqué l'alchi-

mie. Un long développement, passablement obscur, est d'ailleurs consacré à cette science (TR 1345-1897). Le TR a été commencé à Rome en 1451 où il s'était rendu pour le jubilé de 1450 ; il ne l'achèvera qu'à l'issue de son voyage en Italie qui aura duré quatre ans et demi. Les deux poèmes sont écrits en strophes d'octosyllabes (aux rimes souvent équivoquées), assez régulièrement terminées par un proverbe ou une formule gnomique. Les textes signés de Vaillant n'ont pas le même caractère. Le plus important, Le Débat des deux sœurs (entre 1450 et 1470), est une discussion entre deux sœurs dont l'une aime à s'entourer d'une cour d'amants alors que l'autre n'en veut qu'un.

L'édition présentée est une édition de travail. Le texte (établi sur des mss. du 15° s.) donne toute satisfaction. Les notes nous laissent souvent sur notre faim. Il est vrai que les deux poèmes signés de P. Chastellain sont souvent obscurs. Quelques remarques au fil du texte : TP 139-140 et n., je comprends que peult ce valoir Que faire aller a cheval l'oyr ? « quel avantage de faire aller son héritier à cheval » (symbole de richesse) ; — TP 231 n., je me demande s'il ne faut pas comprendre les perit « les fait mourir » (= « les damne »); — TP 405 n. plutôt « qui met en perce » pour ce sens v. Gdf embrochier (1 ex.) et Villon T 249; — TR 52 n. chommer est un verbe régional de l'Ouest et je comprends « qui ne s'arrête de travailler les jours fériés que pour faire étalage de son luxe »; — TR 887 virgule au lieu de point; — DS 227 plutôt Malle Bouche avec majuscules ; — DS 372 lire souveraine ; — DS 602 n. je comprends « de telle façon que nul ne sache le véritable ami »; — DS 860 n. plutôt qu'« une tête couronnée » (de cornes je suppose), une teste verte me paraît désigner « quelqu'un qui agit à la légère » (cf. FEW 14, 507 b) ; — DS 885 je préfère lire em prendre; — CA 40-41 la ponctuation du texte rend caduque l'explication donnée en note; — CA 58 lire neque.

On aurait aimé un relevé des proverbes. Je note, rien qu'à partir du recueil de Morawski: TP 210 Ce qui est fait n'est pas a faire (cf. n° 335); — TP 462 Moult remaint de ce que fol pense (= nº 1320); — TR 1-2 Qui riens ne porte Riens ne lui chiet (= n° 2117); — TR 7 Qui trop embrasse peu estraint (= n° 2175); — TR 301 Entre deux vertes une meure (= n° 694); — TR 476 (Misere) . . . Qui fait souvent vieille troter (cf. n° 236); — TR 553 Pour ung perdu deux recouvrez (cf. nº 1701); — DS 744 D'autrui cuir large courroye (= n° 453). On aurait souhaité aussi un essai de regroupement des expressions figurées ou des formules gnomiques en vue d'un inventaire qui serait fort utile, je note par exemple : TP 18 Quel vent te mayne? « qu'est-ce qui te pousse à agir de la sorte? »; — TP 27 Scavoir meetre gelines pondre cf. faire pondre la poule « se procurer des profits » Béranger ds FEW 9, 162 b ; — TP 111 faire de necessité vertus attesté depuis le R. de la Rose cf. le dictionnaire de Rey-Chantreau ; - TP 119 avoir vache qui velle pour désigner l'opulence cf. Morawski n° 93 A ome eüros sun beuf li vele (en latin Dum fortuna favet parit et taurus vitulum) et Cotgrave La vache du riche velle souvent, celle du povre avorte; — TP 315 A content ne chault du sourplus cf. Quant fame puet avoir ses eises Del soreplus petit li chaut, Chrétien de Troyes, Perceval L 5799; — TR 762 de bont et de

volée (1<sup>re</sup> attestation) cf. DDL 19, 33; — TR 1288 prendre les lievres au tabour (1<sup>re</sup> attestation) cf. prendre le lievre au tabourin « faire qqch d'impossible » (Cotgrave ds FEW 5, 25 a); — DS 842 n. Gettez la pierre avant la faulx je comprends plutôt: « Pour ne pas tout perdre (ici votre réputation = la faulx), éliminez en la cause (ici vos nombreux amants = la pierre).

Le glossaire rendra service mais il pourrait être amélioré. Il aurait été bon d'y mentionner les mots ou expressions expliqués en note. D'autre part les sens donnés, quand ils ne sont pas limpides, devraient être justifiés par un renvoi à un dictionnaire ou à un texte. Ainsi qu'est-ce qui fonde le sens de « dépouille charnelle » donné à frouche (est-ce froche « surplis d'ecclésiastique » ds Gdf ?), celui de « barrage sur la rivière » donné à rabateau (est-ce rabat « barrage » ds Gdf? Y a-t-il un rapport avec rabatel « frange, volant » ds Gdf? Faut-il comprendre rabat-eau?). Quelques mots régionaux auraient pu être relevés dans l'œuvre de P. Chastellain outre chommer cité plus haut et cuter (se) « se cacher », que j'ai étudiés ailleurs, on relèvera aussi oullier « emplir, bourrer » (plutôt que « nourrir ») connu d'A. Chartier et qui vit en francoprovençal et en occitan ainsi que dans les patois de l'Ouest (Nantes, Maine, Angers, Blois ds FEW 7, 316). En face de ces traits de l'Ouest, je n'ai trouvé aucun picardisme décisif. Quelques remarques : ajouter able « agile, leste, prompt » TR 159 ; abourrir me paraît être abhorrir « repousser avec horreur, dédaigner » : la strophe CXXXI me paraît signifier, avec un point à la fin du v. 914 : « je ris maintenant des inquiétudes que m'ont causées ces cent ducats reçus ; deux jours après je ne m'en souciais plus. Vraiment si ma première impulsion avait été de les dédaigner, je n'aurais pas mérité cette fortune » ; — abutinez plutôt s'abutiner avec « s'acoquiner avec »; — avaines (escouter lever les —) est une locution fort répandue au 15° s. (cf. par exemple Amant Cordelier 412) et mériterait d'être étudiée; — bonne ajouter TP 435; — bouge « chausses » est un sens donné par Gdf qui ne s'appuie que sur un passage de Villon T 1226 où le mot signifie « sac de voyage »; — buchier non « boucher » mais « frapper » (Gdf buschier 3); — camusete « mesure » mériterait d'être justifié; pourquoi pas le féminin de camuset, désignation de l'amie du poète; — aj. coppier « railler » DS 768; — aj. couvers (motz —) DS 17 1re attestation cf. aussi Farce du Cuvier 325; — croc madame plutôt « lutte violente » (v. Gay croqmadame); croupie (a la) v. l'explication donnée dans G. Tilander Glanures 61; — defaire (à supprimer) le texte donne à juste titre de fait; — aj. dent de layt TP 175 commenté en note (1re attestation cf. FEW 5, 110 b); — descongnoistre (se) plutôt « changer d'attitude, devenir méconnaissable » ; — gorge non pas « raillerie » mais dans l'expression mentir par la gorge cf. anc. fr. mentir par la gole, parmi le menton, aval ses denz (v. T-L 5, 1446, 17 et 1450, 41); — hary je comprends comme une exclamation Hary a l'autre! « allons à l'autre! »; — los « partie de l'écu » me paraît difficile. La note voit dans le vers Aussi porte il croissant en los une allusion à l'ordre du croissant créé par René en 1448 dont la devise était Loz en croissant; — aj. lanternes TP 434 « balivernes » (1re attestation cf. FEW 5, 167 b); — aj. moment (a un - d'ueil) TP 165 «en un clin d'œil»; — mortieux la glose est acceptable si tres est l'adverbe mais si c'est le subst. trait le sens de l'adjectif est le sens habituel; — aj. moullier (une chemise) TP 355 « la nettoyer avant de la mettre à bouillir » (cf. mouiller la lessive « id. » Marseille ds FEW 6, 3, 44 a); — noysettes jeu de mots: certes diminutif de noise, mais aussi de noix et alors cf. croistre les noiz « foutre »; — aj. paulme TR 153 « balle du jeu de paume » (1re attestation cf. FEW 7, 511 a); — aj. pleurer TR 1546 « laisser échapper de la sève après la taille (en parlant de la vigne) » 1re attest. cf. FEW 9, 76 b; — quarré est interprété comme étant le latin quare je suppose, d'où mectre a quarré « mettre en question »; ne serait-ce pas quarre « coin » d'où « mettre à l'écart » ? — rime plutôt « humeur qui coule du nez » (je note que cette forme avec i se rencontre certes en Lorraine mais aussi en Normandie, en Bretagne et en Saintonge (cf. FEW 10, 376); — roupie « rougegorge » est une première attestation cf. FEW 21, 419 b et aussi R 65, 36; — semonner lire semondre; — tiers « éminences, collines » me reste obscur.

Gilles ROQUES

Marguerite de Navarre, Oraison a Nostre Seigneur Jesus Christ, éd. critique et commentaire par Renja Salminen, Annales Academiae Scientiarium Fennicae B 215, Helsinki, 1981, 58 pages.

L'œuvre de Marguerite de Navarre (ou d'Angoulême) est beaucoup mieux connue depuis une dizaine d'années par le travail d'éditeurs divers. On regrettera d'autant plus qu'il n'y ait pas encore d'édition définitive de l'Heptaméron. Une courte oraison de 324 vers, écrite en 1524 (au moment de la correspondance avec Guillaume Briçonnet), est l'objet de ce minutieux travail. Cette oraison reflète fortement l'influence du Pseudo-Denys l'Aréopagite (dans la traduction de Lefèvre d'Etaples). L'introduction contient une étude de langue très classique qu'on peut estimer exhaustive. Quelques compléments lexicologiques: — hacher 31 « maltraiter » est fort intéressant et aurait mérité d'être relevé, voire étudié (j'en ai réuni une petite collection d'exemples cf. aussi Mélanges Lanly, p. 89); — indiciblement 67 est une première attestation (1528 ds FEW 4, 644 b); — 139 note, naturellement Amyot n'était pas né en 1442 : 1442 ds FEW = Martin Le Franc cf. aussi TLF s.v. fâcher; — au gloss. supprimer après taire la forme taiser.

Gilles ROQUES

Gunnar von PROSCHWITZ, Alexis Piron épistolier. Choix de ses lettres, Romanica Gothoburgensia, XX. Göteborg, 1982. Un vol. de 228 pages.

Alexis Piron ne demeure dans les manuels scolaires que comme l'auteur de la *Métromanie*. Les Histoires de la Littérature lui accordent seulement une ou

deux pages et ne parlent pas de sa correspondance. Il est traité comme un auteur tombé dans l'oubli. Cette correspondance a fait cependant l'objet d'éditions partielles, dont les dernières en date sont celle d'Honoré Bonhomme (1888) et de E. Lavaquery (1920). Depuis l'étude de Paul Chaponnière *Piron, Sa vie et son œuvre* (1910), personne ne s'est vraiment intéressé à cet auteur. M. G. v. P., dont on connaît la compétence en tout ce qui touche au XVIII<sup>e</sup> siècle français, a découvert, au cours de ses patientes recherches en Suède et en Bourgogne, une petite collection de lettres inédites de Piron. Naturellement leur intérêt ne lui a pas échappé et c'est là l'origine de l'ouvrage qu'il nous offre aujourd'hui.

Il est certain, comme le suggère M. v. P., que la lecture des lettres de Piron est la meilleure façon de se préparer à aborder sans préjugés l'ensemble de son œuvre. Un écrivain, et cela est particulièrement vrai de celui-ci, se livre plus volontiers dans ce qu'il écrit à ses amis ou à ses confidents. C'est donc à travers ses lettres que nous découvrons, à la suite de cet excellent guide qu'est M. G. v. P., le visage, le cœur, l'esprit, le style de l'homme, attachant par bien des côtés, que fut Alexis Piron.

Tout d'abord, il n'aime pas le siècle dans lequel il vit et ne se fait pas faute de le lui dire avec une certaine virulence. Il est ennemi des philosophes, de Voltaire en particulier, et proclame bien haut son indépendance. Le goût littéraire de ses contemporains, il le trouve « dépravé » et c'est avec nostalgie qu'il évoque les grands classiques, dont la gloire est éclipsée par celle de Voltaire. Il critique les auteurs de pièces de théâtre, à qui il reproche d'ignorer « l'art de plaire ». Il s'en prend à la mode de l'anglomanie qu'il rend responsable de cette perversion du goût français. Piron ne fut pas de l'Académie. Les ennemis qu'il avait su se faire par sa franchise lui en interdirent l'accès en usant contre lui de calomnie. Il en éprouva quelque chagrin mais ne ressembla ni à l'abbé Trublet ni à l'abbé Leblanc, dont l'unique ambition était d'être admis au nombre des Quarante.

Ensuite, M. G. v. P. nous présente, en contraste, deux aspects opposés du caractère de Piron. La bonhomie d'abord, dont il fait sa devise. Il se veut plein de gaieté, content de vivre. Il est « Binbin (diminutif de Bénigne) toujours jusqu'au bout des ongles », c'est-à-dire à la fois malicieux et fantaisiste, naïf et badaud. Il ne faut d'ailleurs pas s'y laisser prendre car Piron s'enflamme facilement quand il rudoie et bafoue les gens qui l'ennuient, en particulier les écrivains, mais il n'est jamais méchant à leur égard, sauf, bien sûr, quand il s'agit de Voltaire. Cette gaieté, cependant, n'était souvent, qu'une façade derrière laquelle se cachait une profonde détresse, due aux malheurs et aux difficultés de sa vie. Il était dans le fond très vulnérable : « un misanthrope qui méritait indulgence ». Mais, l'âge venant, il retrouva plus de sérénité. Il accepta de se soumettre à l'injustice du sort, puisque de toute façon la mort y mettrait un terme. Nous aimons mieux le voir, comme le dépeint M. G. v. P., en joyeux drille partout où il fréquentait. « On faisait grand cas de son caractère enjoué et bon enfant, de sa raillerie aussi prompte que sa répartie, de son extraordinaire

artillerie verbale. Il était toujours plaisant, rempli de ces bons mots, moitié moqueurs, moitié caustiques, nés sur le moment et décochés aussi rapidement qu'il éternuait — c'est là son mot — ses épigrammes. Il était difficile d'être plus amusant et moins raisonnable que Piron. » Sa correspondance est à l'image de sa conversation, c'est pourquoi ses lettres sont pleines, la plupart du temps, de spontanéité et de verve. Il déplore le mauvais goût de ses contemporains et compte sur la postérité pour lui rendre justice, tout en conservant, par-devers lui, un certain doute. Cela ne l'empêche pas d'ailleurs de défendre avec vigueur son œuvre contre les détracteurs.

Mais ce qui a le plus de valeur, selon M. G. v. P., dans la correspondance de Piron, c'est d'abord « le tableau vivant [qu'il trace] de la république des Lettres et des autres milieux où il promenait sa gaieté ». C'est si vrai qu'on croirait y être et si spirituellement décrit qu'on s'amuse vraiment. Ce sont ensuite les portraits qu'il trace de personnages comme Voltaire, J. B. Rousseau, l'abbé d'Olivet, Crébillon et bien d'autres. Que de verve, que d'esprit, que de naturel!

Quelques pages sont ensuite consacrées au style épistolaire de Piron, dans l'attente d'une étude plus approfondie. Dans un article du *Français Moderne* (octobre 1981), M. G. v. P. appelle Alexis Piron « un moderne malgré lui ». En effet il reste farouchement attaché au siècle de Racine mais il utilise largement les mots de son siècle. Impossible de faire de l'esprit, est-il noté, en 1730 ou en 1769, seulement en utilisant le lexique d'avant 1690. Il ne se gêne pas non plus pour lancer des néologismes, parfois même osés. Le style de Piron a des qualités indéniables : aisance, richesse du vocabulaire, diversité et variété des registres, mais il a aussi quelques défauts : choix douteux des mots, agencement trop lâche de la phrase. Plusieurs exemples donnent une idée de la manière d'écrire de Piron et le bilan provisoire qu'établit M. G. v. P. est largement positif.

Revenant maintenant plus en détail sur la découverte en Suède des lettres inédites, M. G. v. P. consacre vingt-cinq pages aux correspondants suédois de Piron : le baron de Scheffer et le comte de Tessin. Ministre plénipotentiaire, Tessin était chargé d'une mission diplomatique importante et Scheffer, d'abord son secrétaire, reviendra en France avec le même titre. Le comte de Tessin est présenté comme un ami des arts et des lettres, recevant volontiers artistes et écrivains, et naturellement Piron. Cet homme remarquable a joué un rôle capital dans les relations culturelles entre la France et la Suède. Rentré dans son pays il a continué de correspondre avec Piron. Figure en effet dans le recueil une de ses lettres où il est question du rôle que peut jouer le théâtre dans le domaine de la morale. Tessin écrit souvent à Scheffer resté à Paris et « dans cette correspondance il est souvent question de Piron. Les lettres des deux Suédois nous apportent un certain nombre de renseignements sur les menées de leur ami.» Les relations entre Scheffer et Piron sont plus étroites et le ton que ce dernier emploie lorsqu'il lui écrit paraît très proche de la camaraderie. La lettre qu'il adresse à son ami de Suède pour l'inviter à dîner est, de ce point de vue, très caractéristique. Quand Scheffer est à Stockholm, Piron se charge de lui donner

des nouvelles, surtout celles de la république des Lettres. Celle que nous pouvons lire sous le numéro 28 est particulièrement remarquable. Tout ce qui est dit dans cette partie de l'introduction est nouveau et du plus grand intérêt.

Cette édition comporte soixante lettres dont une seule n'est pas de Piron mais du comte de Tessin. Le texte a été établi selon des principes très stricts que M. G. v. P. présente très nettement : ont été utilisés manuscrits originaux ou versions imprimées pour dix-huit lettres. Dans ce dernier cas le texte a été reproduit fidèlement. En ce qui concerne les manuscrits, leur physionomie originale a été conservée. Les autres lettres proviennent de fonds publics ou privés. L'orthographe de Piron a été respectée, sauf quelques exceptions, la suppression des tildes, par exemple. La ponctuation n'a été modifiée que dans les cas où elle posait des problèmes. Chaque lettre est accompagnée d'un commentaire plus ou moins abondant selon son contenu. Tout ce qui est nécessaire à la compréhension du texte est dit : renseignements sur le destinataire, sur les personnages nommés, explications des faits ou des allusions historiques, précisions sur tout ce qui touche à la vie de l'auteur ou à celle de son correspondant, etc. C'est là un travail considérable accompli avec beaucoup d'érudition et de finesse. Son importance pour la connaissance du XVIIIe siècle français est évidente. Il faut ajouter que la présentation de M. G. v. P. est parfaite. Son livre se lit avec beaucoup de plaisir parce qu'il fait vivre sous nos yeux, avec talent, un homme et un écrivain que l'on ne croyait pas si attachant.

J. BOURGUIGNON